

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 5 65 01

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LES IDÉES ET LES FAITS

La fissure arabe s'élargit

LES récentes manifestations qui se sont déroulées à Tunis et qui furent dirigées contre les ambassades de la RAU, de la Syrie et de l'Irak ainsi que les incidents qui ont éclaté simultanément au Caire mettant en cause la personnalité du président Bourguiba ont démontré à quel point le monde arabe demeure « sensible » par la question palestinienne. Mais, pour la première fois, il est apparu que ce pouvait être d'une manière contradictoire.

C'est une intervention du chef de l'Etat tunisien qui est cause de ce remue-ménage. Elle était destinée, par le compromis préconisé, à provoquer un effet apaisant. Mais, au contraire, elle a finalement contribué à envenimer les polémiques et à aggraver les tensions.

xxx

Parti pour un voyage au Moyen-Orient, il y a quelque temps, M. Bourguiba n'avait pas en vue, à l'origine, de poser d'une manière précise et particulière le problème de l'état de guerre existant depuis quinze ans, en dépit de l'armistice conclu mais toujours précaire, entre Israël et le monde arabe. Il y a été amené comme par hasard.

Son objectif était bien plutôt de tenter d'améliorer les relations entre la Tunisie et les régimes de type nassérien qui n'étaient pas des meilleures. Tout commença bien. Au Caire, le « Combattant suprême » reçut un accueil chaleureux, le Rais paraissant disposé à passer l'éponge sur les anciens différends qui portaient sur le fait que, de l'avis des « leaders » du nationalisme musulman, la Tunisie avait conservé trop d'attaches avec l'Occident.

L'euphorie devait être de courte durée. Qu'est-ce qui amena M. Bourguiba, après les déplacements qu'il accomplit ensuite dans diverses capitales du Moyen-Orient à parler d'un règlement possible de la question palestinienne selon des vues assez particulières et tranchant avec les thèses constamment soutenues au Caire, à Bagdad, à Damas et à Alger ? Fut-ce prémédité ? Ou fut-ce improvisé ? Washington ou Bonn intervinrent-ils en l'occurrence, comme ses adversaires musulmans en accusent maintenant Bourguiba ? Nous n'en savons rien. Quoi qu'il en soit, les propos tenus par le président tunisien firent l'effet d'un pavé dans la mare et les sympathies toutes fraîches, qu'il s'était acquises au Caire s'évanouirent d'un seul coup.

xxx

Jusqu'à présent, on le sait, le point de vue de Nasser et de tous les vaincus en guerre du fanatisme panarabe a toujours consisté en ceci que l'existence même de l'Etat d'Israël était un défi à l'Islam, que les sionistes s'étaient emparés indûment, grâce aux « complaisances occidentales », d'un territoire qui ne leur appartenait pas, que les réfugiés arabes qui avaient émigré en Jordanie devaient revenir en Palestine et qu'en conséquence c'est par la « guerre sainte » qu'il fallait récupérer ces territoires.

Cette guerre, cependant, on se gardait bien de la déclarer. C'est qu'aussi bien, les souvenirs cuisants que conservaient les Etats arabes, et la RAU en particulier, des défaites que leur avaient infligées les troupes israéliennes en 1948 et en 1956 étaient sans doute une des raisons de cette prudence. Il y en avait une autre. Le Bikhachi, pour ne parler que de lui, ne souhaite à vrai dire que faiblement le retour des territoires contestés au royaume de Jordanie, ce qui aurait pour effet de renforcer les positions du « petit roi » Hussein II, lequel s'oppose, comme on sait, aux desseins nassériens dans son pays.

René BRAICHET

(Lire la suite en dernières dépêches)

La bataille des mauvais garçons se poursuit sur la Côte

L'ancien commissaire de police qui était passé chez les « truands » est abattu par une bande rivale

L'assassinat de Blément répond à celui de Bianchini

MARSEILLE (UPI). — Est-ce un nouvel aspect de la guerre du « milieu » qui fait rage depuis plusieurs semaines dans le midi de la France ? Etant donné le passé de la victime, la police, si elle se montre discrète, en semble persuadée.

Il était 20 h 15, mardi soir, lorsque, à quelques kilomètres de Salon-de-Provence, la fusillade éclata. Elle fut brève. D'une voiture qui venait d'en doubler une autre, celle toute blanche de M. Robert Blément, une rafale était partie, tuant net le conducteur. La voiture blanche fit quelques zigzags, puis elle s'arrêta brutalement contre un remblai, l'une des roues enfoncée profondément dans la terre.

Une femme se pencha sur la victime, puis on la vit sortir et se diriger en courant vers le village. La voiture des agresseurs avait pris la fuite, et nul ne put en donner plus tard un signalement.

La passagère avait été légèrement blessée à l'oreille gauche. Il s'agissait de Mme Antonia Blément, l'épouse de la victime, qu'une ambulance transporta à l'hôpital de Salon.

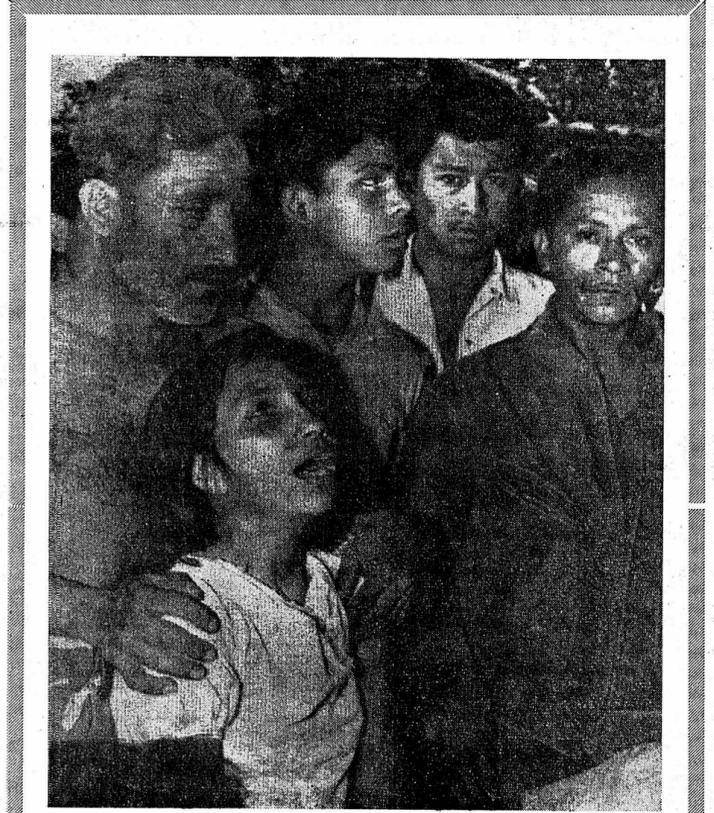
La personnalité bien particulière de Blément permet de croire en effet que, cette fois, la guerre des « gangs » est entrée dans sa phase chaude, et l'hypothèse d'une vengeance n'est pas écartée. Pour certains, l'assassinat de Blément répondrait à celui de Pierre Bianchini, le frère du « caïd » niçois, et il s'inscrirait dans la rivalité qui oppose farouchement le « milieu » niçois au « milieu » des rapatriés d'Afrique du Nord.

Blément, en outre, est un ancien policier passé au « milieu » après la guerre. Originaire de Valenciennes, successivement commissaire à la sûreté nationale à Lille, puis attaché à la D.S.T. à Nice, affecté enfin à Marseille, il aurait noué des relations avec un certain nombre de truands, parmi lesquels le trop célèbre Jo Renucci, et l'un de ses cabarets marseillais du quartier de l'Opéra, le « Drap d'Or », aurait été pendant longtemps l'un des quartiers généraux de la pègre marseillaise.

Guet-apens

Ses relations trop intimes avec le « milieu », aboutirent à son expulsion de la police, en 1946, et, dès lors, Blément ne connut plus de frein. Il aurait en particulier pris contact avec la pègre algéroise, serait devenu proxénète, et son action l'aurait rapidement opposé à l'action concurrente des « truands niçois ».

Les agresseurs avaient probablement que la victime possédait une nouvelle propriété, entre Pellissane et Saint-Cannat. Ils l'attendirent dans un lieu à demi désert, où ils avaient la certitude qu'il passerait, car Blément devait ralentir à cet endroit.



La douleur aux mains vides

La terre a tremblé dans la capitale du Salvador faisant des victimes et des dégâts que nous avons énumérés dans nos dernières éditions. Voici ce que le séisme a laissé : l'immense douleur de ceux qui ont tout perdu et, d'abord, deux enfants de cinq et huit ans que pleurent ce père de famille et les enfants qui ont survécu.

(Belino AP)

Elle plaide la cause du « rebelle »



« Ce dont nous avons besoin c'est de votre aide et de votre compréhension, et non pas de vos parachutistes » a déclaré Mme Juan Bosch à des journalistes américains. Le femme de l'ex-président de la République dominicaine déposé en 1963, se trouve actuellement à Washington, où elle plaide auprès des autorités américaines la cause du colonel « rebelle » Francisco Caamaño, élu hier président du gouvernement provisoire par l'Assemblée législative dominicaine.

(Belino AP)

L'enquête sur le « noeud de vipères » de Nancy

La lampe de la cave a servi de feu vert à l'assassin

La police croit au crime en « vase clos »

NANCY (UPI). — Intuition ? Impossibilité matérielle qu'un assassin venu du dehors puisse commettre le monstrueux égorgement d'un bébé de trois ans endormi dans son petit lit ?

Malgré l'effondrement de la première piste qui leur avait été ouverte dans le cercle familial par les accusations du père de la petite victime, M. Alfred Muller, qui mit formellement en cause le grand-oncle de l'enfant, les policiers continuèrent tenacement à passer au crible les emplois du temps et agissements de ceux qui font partie du « noeud de vipère », qui se tord au-

tour de l'ancêtre, le vieux docteur Jules Rouyer. L'estimation de sa fortune — énorme, tout le monde à Nancy fait l'unanimité sur cela — varie entre les cent millions et les deux milliards d'anciens francs, selon l'imagination ou le sens des réalités de l'interlocuteur.

Le « suspect » No 1, M. André Rouyer, le courtier en grains de Germiny désigné comme le seul coupable possible par la vindicte de son neveu par alliance, aurait eu, au dire de certains, un mobile si évident à son crime que cette évidence même a incité les enquêteurs à le vérifier.

Or, en même temps que l'alibi fourni par M. André Rouyer le faisait mettre hors de cause, le mobile avancé se révélait inexistant : il est exclu que le petit Pierre ait pu être assassiné par un parent frustré à son profit de sa part d'héritage.

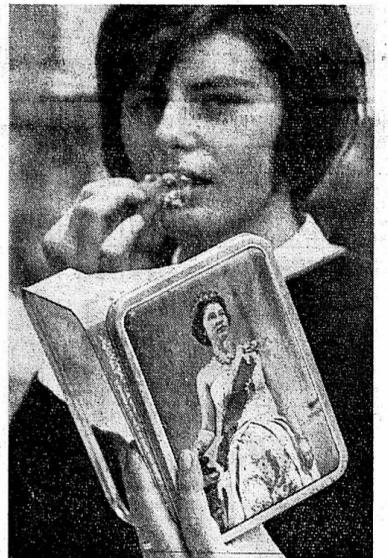
La fortune des Rouyer, si le vieux praticien contribua à la rendre considérable au cours de la longue et brillante carrière de médecin qu'il fit à Nancy, est constituée, pour l'essentiel, de biens immobiliers, dont la plupart sont la propriété de Mme Marie Rouyer, la femme de l'aïeul.

Vase clos

Hier, les enquêteurs, en quittant la maison tragique, affichaient un certain optimisme. Ils demeuraient fermes sur un point : « C'est un meurtre en vase clos que, seul, un familier de la maison a pu commettre... », affirmaient-ils.

L'ambiance familiale, c'est un fait, est assez étouffante... Groupés autour des arrière-grands-parents, dont l'empire est absolu sur toute la lignée, les descendants et collatéraux semblent avoir entre eux un seul point commun : la psychose nerveuse dont ils sont tous la proie, à des degrés divers. Psychose créée peut-être par la soumission exigée par les ancêtres, la sujétion financière dans laquelle ils maintiennent la tribu. Le climat feutré par la peur du « qu'en-dira-t-on »...

(Lire la suite en dernières dépêches)



Elle sera la reine de Cologne

Un titre dont Elisabeth II d'Angleterre n'aurait jamais osé rêver. Car c'est bien elle qui illustre le coffret tenu par cette jeune fille de Cologne, un coffret où, nous dit-on, des commerçants avisés ont mis tout ce qui peut le mieux flatter le palais. C'est dans deux semaines que la reine Elisabeth arrivera à Cologne... et déjà elle a conquis la ville.

(Belino AP)

Coup de semonce par personne interposée ?...

Les émissions culturelles françaises sont supprimées au Viet-nam du Sud

Le correspondant de l'AFP à Saigon expulsé

SAIGON (AFP). — Suppression des émissions culturelles françaises diffusées chaque soir pendant deux heures, par l'office de radiotélévision française sur les antennes de Radio-Saigon, et expulsion de Jean Georges, correspondant de l'AFP dans la capitale vietnamienne, telles sont les mesures prises par le gouvernement vietnamien et annoncées par un communiqué du ministère des affaires étrangères.

Le communiqué vietnamien déclare que : les mesures prises ont été décidées à la suite de la prise de position de M. Achille Claret, à la récente réunion de l'OTASE, à Londres, au cours de laquelle l'observateur français a déclaré « qu'il ne peut y avoir de position commune et encore moins d'action commune prises par les pays membres de l'OTASE sur les graves questions qui sont en jeu ».

Le communiqué ajoute : « Outre que cette attitude française faisait suite à celle adoptée par la délégation française au conseil des ministres de l'OTASE à Manille en 1964, constitue un acte sinon hostile, du moins inamicale vis-à-vis de la République du Viet-nam avec laquelle la France conserve des relations diplomatiques, la France, un des premiers promoteurs de l'OTASE, s'est non seulement dérobée à ses responsabilités, mais a encore empêché cette organisation de remplir ses obligations. »

Nouveaux renforts américains

D'autre part, douze cents hommes parmi les trois mille cinq cents que compte la 173me brigade de parachutistes américains ont commencé à débarquer dans la nuit de mardi à mercredi au Viet-nam du Sud. Ils sont divisés en deux groupes qui tiendront respectivement garnison à Bien Hoa et à Vungtau (ex-cap Saint-Jacques). L'installation de toute la brigade doit s'effectuer cette semaine.

DALI sur les planches...

Salvador Dali, qui se veut génial partout, et qui l'est souvent en peinture, se lance dans la mode... Il pose sur cette photo avec Gabrielle, le modèle qu'il a choisi pour présenter les vêtements qu'il a dessinés pour les femmes manquant de poitrine. Mais quand on s'appelle Dali, on corse toujours les choses, et il a affublé la gracieuse d'une baudruche gonflée représentant le joueur de baseball américain, Yogi Berra dans une position plus qu'acrobatique.

(Belino AP)

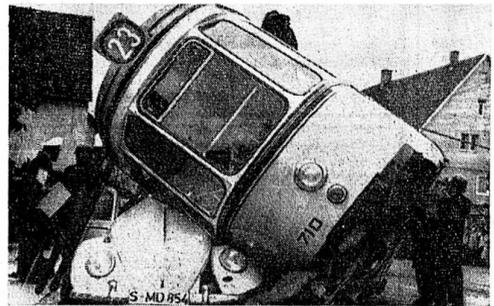


Le droit... canon

PAINESVILLE (OHIO), (UPI). — M. Walter Ysel, d'Eastlake, dans l'Ohio, collectionne les canons. Il venait justement d'en acquérir un superbe. Un canon anti-tank finlandais en parfait état qu'il emportait dans sa voiture, lorsque des agents du comté l'arrêtèrent et confiscèrent l'engin.

Mais, ils eurent beau chercher, ils ne parvinrent pas à découvrir dans l'arsenal des lois américaines, un texte qui interdise de transporter un canon dans sa voiture.

Force leur fut donc de le restituer sans verbaliser à M. Ysel qui, ravi, l'a rapporté chez lui pour l'ajouter à sa collection.



Le saut de la vie !

Le conducteur de cette voiture doit la vie aussi bien à ses réflexes qu'à sa souplesse... A l'instant où il vit arriver sur lui cet énorme tramway de Francfort, il parvint, dans un bond prodigieux, à sauter de sa voiture en marche. L'instant d'après quelques tonnes d'acier réduisaient sa place à rien !

(Belino AP)

NEUCHÂTEL

LACS - VALLÉES - MONTAGNES

RÉGION

Vignoble

AU TRIBUNAL DE POLICE DE BOUDRY L'épilogue d'une double collision à Auvernier

(c) Le tribunal de police du district de Boudry a tenu mercredi matin une courte audience sous la présidence de M. Emer Bourquin, juge suppléant, assisté de M. André Mannwiller, remplissant les fonctions de greffier.

B. M. et F. P. sont tous deux prévenus d'infractions à la loi sur la circulation. Le lundi 15 mars, à 14 heures environ, B. M. circulait sur la route nationale 5, d'Auvernier en direction de Neuchâtel. L'automobiliste F. P. circulait derrière lui, à une distance de quelques cinquante mètres. A la hauteur de la station d'essais viticoles, soit à l'intérieur de la localité, d'un mouvement plutôt instinctif, M. a diminué son allure qui était alors de 50 à 60 km/h, car, apercevant une connaissance qui se promenait au bord du lac, il avait tourné la tête. F. P., qui, entre-temps avait accéléré à 70 km/h, n'a pas pu éviter la collision ; il a heurté l'automobile de B. M.

qui a été déportée à gauche et a frappé une voiture, conduite par P. G., qui arrivait en sens inverse. Quand P. G. a vu la première collision, il a immédiatement freiné énergiquement et sa voiture était presque arrêtée au moment du choc, ce qui a évité un accident plus grave. Les trois véhicules ont subi des dégâts, mais seuls les deux occupants de la voiture F. P. soit le conducteur et son frère, ont été légèrement blessés.

Le tribunal estime que les deux prévenus sont fautifs : B. M. a ralenti sans raison sérieuse et sans avoir averti l'automobiliste qui le suivait ; F. P. a augmenté sa vitesse à l'intérieur d'une localité sans l'adapter aux conditions de la route et sa voiture avait trois pneus lisses. F. B. écope de 60 fr. d'amende et B. M. de 30 fr. Les frais de la cause fixés à 150 fr. sont mis à la charge des prévenus en parts proportionnelles à leur peine : 100 fr. seront payés par F. P. et 50 fr. par B. M.

Quelques « brigues » entre voisins se terminent par des arrangements. N'aurait-il pas mieux valu s'entendre avant ?

Val-de-Ruz

COFFRANE

Le Chœur mixte paroissial chez les malades

(c) Le Chœur mixte paroissial que dirige M. R. Grellat, s'est rendu récemment à l'hôpital de Landeyens réconforter par sa présence et ses productions viticoles et le personnel de notre établissement hospitalier.

Beau résultat de la vente des missions

(c) La vente en faveur des missions, organisée le jour de la foire par les membres de la cure, a laissé une bénéfice net de 1038 fr. 10. De cette somme, 800 fr. ont été versés au fonds commun des missions et 200 fr. à l'É.P.E.R.

Montagnes

LA CHAUX-DE-FONDS

Des personnalités algériennes hôtes de la ville

(c) Avec l'équipe dite « Sélection algéroise » qui a joué mercredi soir au parc des sports de la Charrière contre le F.C. La Chaux-de-Fonds, des personnalités algériennes rendaient visite à la Métropole de l'horlogerie. Elles furent reçues le soir par le maire de la ville, le conseiller national André Sandoz, qui leur remit le livre sur « La Chaux-de-Fonds, mesure du Temps », qui vient de sortir de presse.

AVIS TARDIFS

VEILLÉES FÉMININES DE L'ERMITAGE

Ce soir, à 20 h 15, au foyer
Soirée récréative - Thé

mode
nettoie vite nettoie bien

GRAND HOTEL CHAUMONT & GOLF

Samedi 8 mai 1965

Soirée familiale des femmes paysannes
Orchestre « Echo d'Adelboden »
Prolongation d'ouverture autorisée

Je cherche une

EXTRA

et une FILLE POUR LA CUISINE depuis minuit, vendredi et samedi. — Tél. 5 13 41, à midi ou le soir.

André SCHWAB
ALIMENTATION GÉNÉRALE
Côte 158 - Neuchâtel - Tél. 5 60 40
vous offre

5 % d'escompte

sur TOUS LES PRODUITS de boulangerie

Commerce de charbon, cherche

MANŒUVRES
Tél. 5 17 21, Neuchâtel

HOTEL **Beaulac** cherche pour entrée immédiate

Femme de chambre
Aide-femme de chambre

Société suisse des employés de commerce
Section de Neuchâtel

Ce soir

à 20 h 15, au restaurant Beau-Rivage
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Direction politique du journal : René Bratohet
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

des Cadolles Maternité Cortaillod Le Savignier

Val-de-Travers

Réfection de passages à niveau au R.V.T.

(c) De mercredi soir à aujourd'hui, une entreprise spécialisée procède à la réfection du passage à niveau de la rue Saint-Gervais, à Couvet, pour améliorer la circulation routière.

De vendredi soir à dimanche à midi probablement, et d'entente avec le département cantonal des travaux publics, le R.V.T. fera procéder à la remise en état et au bétonnage du passage à niveau de Tivoli, près de Buttet. Pendant la durée du travail, la circulation des trains sera interrompue et remplacée par des courses d'autobus.

FLEURIER

Collision auto-fourgonnette

(c) Mercredi à 11 h 15, un habitant du village, M. F. P. circulait en camionnette dans la rue du Temple. Il fit un dérapage à gauche pour se rendre chez un garagiste au moment où une auto conduite par M. L. D. de Lausanne, s'apprêtait à doubler. Les deux véhicules sont entrés en collision et ont subi des dégâts. Personne n'a été blessé.

Démission au comité de l'hôpital

(c) Hier soir, M. Jean Schelling a donné sa démission du comité administratif de l'hôpital de Fleurier. Il assumait cette charge depuis neuf ans. Il s'est activement occupé — avec M. Edouard Jeannin qui a démissionné l'année dernière — de l'agrandissement et la modernisation de l'hôpital. Aucun nouveau président n'a été désigné pour le moment. M. Roger Cousin fonctionnera à titre intérimaire et le secrétariat a été repris par M. Jean-Philippe Vuilleumier. M. Schelling continuera de siéger à la commission générale.

La restauration du temple avance à petits pas...

(c) Les travaux de restauration se poursuivent au temple qui avait été partiellement détruit par un incendie le 8 février de l'année dernière. Dès le début de juin, l'installation des orgues commencera et sauf de nouveaux imprévus on peut compter que tout sera terminé pour la fin de l'été.

Jusqu'à présent, l'appel de la paroisse en faveur de la restauration a permis de recueillir une somme de 47,000 francs.

LES VERRIÈRES

Derniers devoirs à un cheminot

(c) Mercredi après-midi, les derniers devoirs ont été rendus à M. Henri Binggeli, ancien employé C.F.P. mis prématurément à la retraite par suite d'un accident et qui est décédé à l'âge de 67 ans. Le service funèbre a été célébré par le pasteur Barbier, lequel a apporté aussi le message de la Fédération suisse des cheminots. Plusieurs de ceux-ci assistaient en uniforme à l'ensevelissement.

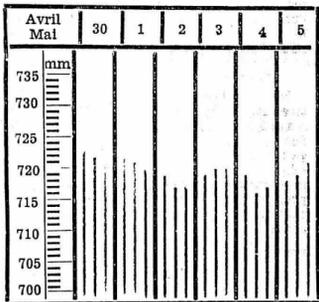
TRAVERS

Un nouveau président de la commission scolaire

(sp) M. Jean Beck (rad) a été nommé président de la commission scolaire en remplacement de M. André Krügel (lib) qui devient vice-président. Mme Alice Wittwer a été élue secrétaire, les assesseurs étant Mme Berthe Montandon, MM. Alain Monnet, Henri Hirt et Pierre Bolle.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 5 mai 1965. Température : moyenne : 7,0 ; min. : 6,0 ; max. : 9,8. Baromètre : moyenne : 718,2. Eau tombée : 13,3 mm. Vent dominant : direction : ouest, sud-ouest ; force : modéré à assez fort. État du ciel : couvert, pluie.



Niveau du lac du 4 mai à 6 h 30 : 429.58
Niveau du lac du 5 mai à 6 h 30 : 429.62
Température de l'eau (5 mai) : 7.4°

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le ciel reste très nuageux, temporairement peu nuageux. Les averses alternent avec des éclaircies de plus en plus fréquentes. En plaine, la température sera comprise entre 10 et 13 degrés l'après-midi. Les vents tournent au secteur nord-ouest, faibles en plaine, modérés à forts en montagne. Blise passagère sur le bassin du Léman.

COMMUNIQUÉS

Double « BANG » à l'ABC...

L'ABC, ce mois fait dans l'explois... D'abord la fusée Eva Montania, feu follet aux jambes de fée et vrail danseuse. Puis une bombe : Maya Bharani qui copie à sa manière le Pont sur la rivière Kwai avec un « pont sur le fleuve amour » ou l'effeuillage couché. Avec Jola Sandor c'est le bouquet étincelant, un lamé or... de prix, une manière de jouer « Mais ne te promène donc pas toute nue » où la négation tombe d'elle-même en même temps que les derniers voiles. Myriam enfin joue les fontaines lumineuses dans une classe à part, en dansant « J'ai deux amours » pour des spectateurs qui à ce moment n'en ont plus qu'un

BUTTES

Démission du garde-police

(c) Dans sa séance de mardi soir, le Conseil communal de Buttet a reçu la démission de M. Albert Grandjean, garde-police, qui était entré en fonctions il y a trois ans.

Broye

La Broye par monts et par vaux

Les scouts stavoicos ont présenté dimanche soir à la salle Saint-Joseph leur soirée annuelle à un très nombreux public. Deux pièces théâtrales étaient inscrites au programme.

On annonce le décès survenu à l'âge de 88 ans de Mme Alice Bovet, domiciliée aux Friques. La défunte était la mère de M. Roger Bovet, substitut du conservateur du registre foncier de la Broye.

La fanfare « L'Echo du lac » de Forel-Autavaux a donné dimanche son concert annuel sous la direction de M. Conrad Berchler. A l'issue de cette soirée, une partie familiale permit à plusieurs personnalités d'adresser aux musiciens des deux villages des vœux de succès pour l'avenir.

Un habitant d'Estavayer, M. Jean Chanez, s'est blessé à vélo moteur alors qu'il circulait sur le territoire de la commune d'Avry-devant-Pont. Il est soigné à l'hôpital de Riaz.

La société de chant de la ville d'Estavayer a offert aux malades et aux vieillards de l'hôpital un concert dirigé par M. Paul Mossu. L'harmonie « La Persévérance » sous la baguette de M. Roger Remy s'est également rendue devant l'établissement hospitalier broyard pour y jouer quelques morceaux, dimanche matin.

On a enregistré une température de -2 degrés dernièrement dans la région de Cheyres. Malgré cette gelée printanière, les cerisiers n'ont pas souffert.

Quelque 300 pèlerins ont participé dimanche à la cérémonie religieuse qui se déroula au sanctuaire de Bonnefontaine. Une allocution fut prononcée par l'abbé Borcard, curé de Cheyres.

†

Père, que ta volonté soit faite.

Monsieur Charles Frochoux, à Lausanne ;
Monsieur Robert Frochoux, à Boudry ;

Monsieur et Madame Fernand Frochoux et leurs enfants, à Nyon ;
Madame et Monsieur Roland Vuilleumier-Frochoux et leurs enfants, à Bernex ;

Monsieur et Madame J.-Bernard Frochoux et leurs enfants, à Colombier ;
Madame Irène Cotte-Mauriset, ses enfants et petits-enfants, à Fleurier et Frabourg ;

Monsieur et Madame Léon Muriset et leurs enfants, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Claude Darioly et leur fille, à Boudry ;
Madame et Monsieur Jean-Pierre Thévenaz, à Lausanne ;

Monsieur Sébastien Frochoux et famille, au Landeron ;
Mademoiselle Clémence Frochoux, à Cressier ;

les enfants et petits-enfants de feu Augustin Muriset ;
Monsieur Gaston Buschini, à Renage (Isère) ;

les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Charles Frochoux-Vannier ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu le docteur Elol Muriset-Jaquet,

ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame
veuve Charles FROCHOUX
née Blanche MURISSET

leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, marraine, tante, cousine et amie, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 91^{me} année, munie des sacrements de l'Eglise.

Boudry, le 4 mai 1965.
(Rue Louis-Pavre 82.)

L'office de requiem sera célébré en l'église du Landeron, le vendredi 7 mai 1965, à 9 h 30, suivi de l'enterrement.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser au fonds de construction de l'église catholique de Boudry (CCP 20-1446).

R. I. P.

Heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent.
Luc 11 : 28.

Monsieur Roger Bieri, à Fontainemelon

les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Adolphe Binggeli ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Pierre Bieri, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Louise BIERI
née BINGGELI

leur très chère et regrettée maman, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 78^{me} année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

Fontainemelon, le 5 mai 1965.
(Bellevue 14).

Que votre cœur ne se trouble point ; croyez en Dieu, croyez en moi.
Jean 14 : 1.

L'incinération aura lieu à la Chaux-de-Fonds, vendredi 7 mai, à 15 heures.
Le corps repose au pavillon du cimetière de la Chaux-de-Fonds.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

HÔTEL TERMINUS
Grande ou petite salle à disposition pour réception après ensevelissement
Tél. 5 20 21
M. Garessus

Monsieur et Madame Philippe Clerc
Monsieur et Madame Jean-Jacques DuPasquier-Clerc
Monsieur et Madame Blaise Clerc le docteur et Madame Jean-Pierre Clerc
Monsieur et Madame Bruno Roethlisberger-Clerc

Messieurs Jean-Maurice, Jacques-Alain et Pierre-François Clerc, Mademoiselle Jacqueline Clerc ; Monsieur et Madame Cyrille Bonhôte et leurs enfants, Monsieur et Madame François DuPasquier et leurs filles ; Monsieur et Madame Jean Carbonnier et leur fils ; Monsieur et Madame Robert Caldwell et leur fille, Mademoiselle Martine Clerc et son fiancé Monsieur Pierre-Alain Tâche, Mesdemoiselles Fabienne et Olivia Clerc ; Monsieur et Madame Jean-Jacques Widmann et leur fille, Mademoiselle Isabelle Clerc et son fiancé Monsieur Benoit Pizzera, Mademoiselle Sylvie Clerc ; Messieurs Benoit, Dominique et Gilbert Roethlisberger, Mademoiselle Valentine Roethlisberger

Madame Charly Clerc, ses enfants et petits-enfants ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Monsieur et Madame Jean Quinche-Wavre et de Monsieur et Madame André Wavre

les familles Clerc, Wavre et alliées
Mademoiselle Annette Locatelli, sa dévouée gouvernante

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Maurice CLERC
docteur en droit, notaire

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à lui le 4 mai 1965, dans sa 84^{me} année.

Culte au temple des Valangines, jeudi 6 mai 1965 à 13 heures.
Domicile mortuaire : Clos des Auges 9.

Neuchâtel, le 4 mai 1965.

Esaié 49, 10 : Ils n'auront plus faim, ils n'auront plus soif, et la chaleur ne les frappera plus, ni le soleil ; car celui qui a pitié d'eux les conduira, et les mènera aux sources d'eaux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Maurice CLERC
ancien membre du Conseil général et président du Conseil de surveillance du Fonds des ressortissants.

LE CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil d'administration de la Société immobilière de Belles-Lettres, à Neuchâtel, a l'honneur de faire part du décès de son cher président

Me Maurice CLERC
Dr en droit et notaire

dont il conservera un souvenir ému et reconnaissant.

Les ofs, ofs et sds de la Cp. fus. III/19 - 1914-1918 sont informés du décès de

Major Maurice CLERC
ancien Cdt. Cp. fus. III/19

Ils gèreront de leur chef bienveillant, aimé et respecté le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Les collaborateurs et le personnel de l'Etude Clerc, notaires,
ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Maurice CLERC
docteur en droit, notaire

leur cher et vénéré patron, père de Me Blaise Clerc, notaire, que Dieu a repris à Lui, le 4 mai 1965, dans sa 84^{me} année.

Neuchâtel, le 4 mai 1965.

Le comité du Cercle libéral de Neuchâtel a le profond regret de porter à la connaissance de ses membres le décès de

Monsieur Maurice CLERC
notaire
membre du cercle.

Pompes funèbres E. FAVARD
Cercueils Incinérations Couronnes-Transports
Seyon 23 - Tél. 5 36 04

CCAP

La Caisse cantonale d'assurance populaire, à Neuchâtel, a le triste devoir d'annoncer le décès de

Monsieur André BÉHRA
préposé

à l'organe de contrôle de la loi neuchâteloise sur l'assurance-maladie.

Ce collaborateur regretté a accompli son devoir et sa tâche de préposé avec compétence, autorité et enthousiasme depuis la création de l'organe de contrôle.

L'incinération aura lieu au crématoire de Neuchâtel, jeudi 6 mai 1965, à 15 heures.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi. Jean 17 : 24.
Repose en paix, cher époux et bon papa.

Madame Ernest Debély-Matile, à la Corbatière 189 ;
Monsieur et Madame André Debély-Bernasconi et leurs enfants Gilliane et Tony, à Cornier ;

Madame et Monsieur Fernand Stübli-Debély et leurs enfants Nicole, Marie-José et Gilles, à Montmolin ;

Monsieur et Madame Charles-Henri Debély-Suter, à Corceles ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Charles Debély ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Georges Matile, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Ernest DEBÉLY

leur cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, mardi 4 mai 1965, dans sa 69^{me} année, après une pénible maladie supportée avec courage.

Il fut noble époux et très bon père.
Son souvenir inoubliable reste notre seul bonheur.
Que son repos soit doux comme son cœur fut bon.

L'incinération aura lieu à la Chaux-de-Fonds, vendredi 7 mai.

Culte à la chapelle du crématoire de la Chaux-de-Fonds, à 14 heures.
Le corps repose au pavillon du cimetière de la Chaux-de-Fonds.
Domicile de la famille : la Corbatière 189.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Les autorités communales de Saint-Aubin-Sauges ont le regret de faire part du décès de

Monsieur René SUTTER

père de Madame Marie-Thérèse Pattus-Sutter, conseillère communale et beau-père de Monsieur Charles Pattus, conseiller général.

L'enterrement aura lieu à Fleurier jeudi 6 mai, à 13 heures.

†

Madame André Béhra-Pozzi, à Pesex ;
Mademoiselle Monique Béhra, à Lausanne ;

Monsieur Jacques Béhra, à Lausanne ;
Monsieur Xavier Béhra, au Locle ;
Monsieur et Madame Claude Béhra et leur fille, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur Alphonse Pozzi, ses enfants et petits-enfants, à Grandson, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur André BÉHRA

leur très cher époux, papa, fils, beaux-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, subitement, dans sa 46^{me} année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Pesex, le 4 mai 1965.
(Rue Ernest-Roulet 17).

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, jeudi 6 mai.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.
Un office de requiem sera célébré en l'église catholique de Pesex, jeudi 6 mai à 10 heures.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les Contemporains de 1919 de la Côte ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur André

du Jour le jour

C'est la faute à Enges !

Si, il y a dix jours, il a manqué 7 voix à M. Perret pour être élu conseiller d'Etat, si les électeurs ont dû se déranger une seconde fois, si un deuxième socialiste entre dans le gouvernement, si la République est tout sans dessus dessous, si des torrents d'encre coulent sous la plume des commentateurs, si des fleuves de salive déferlent autour des tables de cafés, c'est, paraît-il, à cause d'Enges.

On prétend qu'une « rogne » de village a converti une partie du corps électoral au populisme. Non qu'on désire, là-haut, changer de religion et remplacer pasteur et curé par un pape. Mais de jeunes plaisantins auraient utilisé le nom du candidat d'extrême-gauche pour exprimer leur mécontentement. L'électeur est libre et son vote est secret, soit. Mais mesure-t-on jamais les limites de la liberté ?

Nemo a consulté les chiffres. Il vous les livre ici :

Aux élections cantonales de 1961, 64 électeurs et électrices ont voté valablement. Pour le Conseil d'Etat, ils ont donné 59 voix à M. Barrelet, 61 à M. Leuba, 62 à M. Clottu, 2 à M. Bourquin, 2 à M. Petithuguenin et 63 à M. Guinand ; pour le Grand conseil, on a dénombré 63 bulletins valables, un libéral, et c'est tout.

Quatre ans après, pour le Conseil d'Etat (1er tour), on a compté sur 65 bulletins valables : 42 voix pour M. Barrelet, 42 pour

M. Grosjean, 44 pour M. Clottu, 6 pour M. Bourquin, 4 pour M. Schlaeppy, 40 pour M. Perret et 14 pour M. Steiger. Ces suffrages figuraient sur 40 bulletins radicaux, 4 libéraux, 5 socialistes, un P.P.N., 14 populistes et un manifestant. Pour le Grand conseil, il y a eu 49 bulletins radicaux, 2 libéraux, 4 socialistes, 9 populistes et un sans dénomination.

Pour le second tour de l'élection du Conseil d'Etat, sur 59 bulletins valables, 28 voix sont allées à M. Bourquin, 10 à M. Schlaeppy et 51 à M. Perret.

Au premier tour, pour l'élection du gouvernement, M. Perret a obtenu 40 suffrages et au second 51, pourtant avec une plus petite participation. Si le candidat P.P.N. avait obtenu ces 51 voix au premier tour, il était élu ! Il semble qu'en une semaine quelques plaisantins se sont repentés... ou se sont fait taper sur les doigts. Pour consolation, ils recevront sans doute une lettre de M. Steiger et des remerciements émus de M. Schlaeppy.

Tout ceci, bien sûr, ce sont de pures spéculations, que Nemo reproduit à titre d'information. Il n'est pas monté à Enges et ne peut jurer si une cellule communiste existe réellement ou pas du tout. D'ailleurs, il sait d'avance ce que les gens d'Enges lui répondront : « Ces sept voix, elles peuvent tout aussi bien avoir été perdues dans d'autres villages où on s'entend aussi bien que chez nous ! »

NEMO

Ville

MAURICE CLERC

Avec la mort de M. Maurice Clerc, c'est une personnalité bien connue de Neuchâtel qui s'en va. Il incarnait les solides vertus du pays, une foi vivante, la probité dans les affaires, l'intérêt pour la cité, la culture, la fidélité à un idéal d'ordre et de dévouement. M. Maurice Clerc était né le 16 juillet 1881. Fils de notaire, il suivit la lignée paternelle et étudia son droit à l'académie, fit son doctorat à Genève, coiffant les couleurs de Belles-Lettres. Il obtint son brevet d'avocat en 1905 et celui de notaire en 1906. S'il abandonna assez tôt le barreau, il resta jusqu'à ses derniers jours notaire, présent à son étude aux côtés de son fils.

Il présida la Chambre cantonale des notaires. Il fonctionna comme censeur et contrôleur dans plusieurs de nos institutions financières. Il puisait ses principes de bon et fidèle administrateur dans une foi chrétienne profonde, qui l'engageait tout naturellement à prendre des responsabilités dans l'Eglise. Il fut membre du collège des anciens de l'Eglise indépendante et membre de la commission synodale. Puis il joua un rôle très actif en faveur de la fusion de nos deux Eglises. Il fut député au Synode de la nouvelle Eglise évangélique réformée, ne cessant de porter un vif intérêt aux problèmes religieux.

Dans cette vie bien remplie, M. Clerc, libéral convaincu, représenta son parti au Conseil général pendant quelques années, et fit partie de plusieurs commissions où son avis était écouté. M. Maurice Clerc servit également son pays comme officier. Il était commandant de la compagnie III/19 pendant les mobilisations de 1914-1918 et il avait réuni récemment les anciens de cette unité qui avaient été reçus au Château par le chancelier Porchat. Promu major, il fut mobilisé à ce titre au commandement territorial de Neuchâtel pendant la deuxième guerre.

L'homme de loi, le chrétien, l'officier fut aussi le chef vénéré d'une belle famille, qui l'entourait dans sa maison du Clos des Aigles, où il consacrait ses loisirs aux études historiques, notamment au premier et second Empires français.

Que la famille de M. Maurice Clerc veuille croire à notre vive sympathie.

D. Bo.



UNE MISE AU POINT DE LA CHANCELLERIE D'ETAT La Compagnie des tramways de Neuchâtel et l'exercice des fonctions publiques

La chancellerie d'Etat nous communique :

Lors de la séance du Grand conseil du 12 avril 1965, un député avait déclaré qu'un employé de la Compagnie des tramways de Neuchâtel, qui désirait faire acte de candidature au Grand Conseil, avait été informé par la direction qu'il devait prendre ses vacances le temps qu'il consacrerait au parlement.

Le Conseil d'Etat conformément à une déclaration faite dans la même séance par son président, a écrit à la Compagnie des tramways de Neuchâtel pour lui demander de faire preuve en l'espèce de civisme et d'examiner ces cas avec l'esprit le plus compréhensif.

Or, à la réalité, il apparaît, ainsi qu'il ressort d'une lettre de la Compagnie des tramways, que l'éventuel candidat au Grand conseil n'a jamais saisi ses employeurs d'une telle demande et, qu'au surplus, le statut du personnel prévoit expressément l'exercice des fonctions publiques.

C'est donc à tort que cet employé a accusé la Compagnie des tramways de ne pas le laisser exercer un mandat de député. Le civisme de l'employeur ne saurait dès lors être mis en cause.

Qui présidera le Grand conseil ?

M. Gérard Petithuguenin n'ayant, contre toute attente, pas été réélu député au Grand conseil, il ne pourra pas en prendre la présidence. Le parti socialiste avait sollicité la candidature de Mme Raymond Schweizer, mais elle l'a refusée. Il semble que le choix sera fait entre MM. André Sandoz, président du groupe, F. Donzé, président cantonal, et Pierre Aubert, tous de la Chaux-de-Fonds.

MM. Favarger et Erard futurs recteurs de l'Université

On nous communique : Le Sénat de l'Université, dans sa séance du 29 avril, a élu le recteur de l'Université, pour la période allant du 15 octobre 1967 au 14 octobre 1969, en la personne de M. Maurice Erard, professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques. Appuyant, M. Erard exercera les fonctions de vice-recteur, du 15 octobre 1965 au 14 octobre 1967, période durant laquelle M. Claude Favarger, professeur à la Faculté des sciences, actuellement vice-recteur, présidera aux destinées de notre Alma mater en qualité de recteur.

A ROUGES-TERRES

Une passante renversée par une voiture est grièvement blessée

Hier vers 13 h 30, un automobiliste neuchâtelois, M. M. P., circulait sur la route de Rouges-Terres en direction de Neuchâtel. Soudain, à la hauteur du pont de la RN, à Hauterive, une passante, Mlle Renée Sallo, âgée de 20 ans, domiciliée à Neuchâtel, s'élança devant le trolleybus à l'arrêt dans l'intention de traverser la route. Surpris, M. M. P. ne put l'éviter. Grièvement blessée, Mlle Sallo fut transportée à l'hôpital Poutrelles par l'ambulance de la police locale. Elle souffre d'une commotion cérébrale, d'une grosse plaie à la tête, de fractures à l'épaule gauche, au bassin et à la jambe gauche, ainsi que de diverses contusions sur tout le corps.

Baptisée par une conseillère communale vaudoise revenue dans sa ville natale La « Ville d'Yverdon » a rencontré hier pour la première fois son élément

Quelles sont les qualités que l'on attend d'une marraine de navire ? On a beau être des rives du lac, c'est une question qui peut désarçonner le meilleur marin, fût-il d'eau douce... Et pourtant, M. Martin, syndic d'Yverdon n'a pas hésité : — D'abord il faut qu'elle sache boire son verre... Pas difficile diront nos gens ; on sait que le vignoble enserre

avec constance le lac de Neuchâtel. Mais le magistrat ajouta : — Il faut aussi qu'elle soit conseillère communale. Alors pas de doute, ça restreint considérablement le choix. Ce que M. Martin n'a pas dit, c'est qu'il faut aussi qu'elle ait du poignet, du biceps et du coup d'œil, rapport à cette bouteille... Mais n'anticipons pas. De toute manière, la Société de navigation, qui baptisait hier en son chan-

tier de la Maladière, sa nouvelle et magnifique unité, le M/S « Ville d'Yverdon » a eu la main heureuse, en choisissant pour marraine une personnalité qui fait le meilleur des traits d'union entre deux villes-sœurs : Mme Françoise Perret-Roulet n'est-elle pas native de Neuchâtel, n'est-elle pas devenue Vaudoise, et surtout n'est-ce pas une ancienne rédactrice de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » ? Pour le hommage des susceptibilités, on ne pouvait trouver mieux, ni plus souriante.



Le moment fatidique : la bouteille se brise... (Photos Avipress-J.-P. Baillo)

Jour de fête à la Maladière

De toute manière c'était jour de fête à la Maladière ; et il y avait de quoi. La foule ne s'y est pas trompée, sur laquelle est tombé, à l'instant fatidique où le vaisseau a commencé de glisser sur son berceau à roulettes, un silence d'où l'émotion était loin d'être absente.

Auparavant, M. Robert Gerber, président du conseil d'administration de la Société de navigation, avait dit sa joie et sa fierté de procéder au quatrième lancement d'un navire neuf depuis la fin de la guerre. Il avait rendu surtout hommage à son directeur, M. Roger Matthey, au dynamisme duquel on doit une bonne partie de cette réalisation. Pour M. Matthey, il était bien normal, comme dit le poète qu'« après avoir été à la peine, il fût à l'honneur ».

En quelques mots chaleureux il sut associer tout ses hommes, qui se sont dépensés sans compter durant l'hiver, avec l'aide des spécialistes venus des Chantiers navals de Linz, pour monter la « Ville d'Yverdon ». Et ce fut presque du lyrisme quand il parla des caractéristiques techniques et nautiques de la nouvelle unité. Nous n'entrerons pas dans ces détails, notre journal en a parlé lors de la présentation des plans l'an dernier, et nous y reviendrons lors du voyage inaugural du 21 mai ; disons toutefois que c'est réellement les solutions les plus modernes, les plus rationnelles, les plus raffinées qui ont été appliquées sur la « Ville d'Yverdon », quand ce ne serait que les douze compartiments étanches, ou la fosse septique pour les eaux usées qui est une contribution effective à la lutte contre la pollution de nos lacs.

Il appartient à M. Martin, syndic d'Yverdon de dire combien un navire était un trait d'union entre les villes d'une même lac, entre les amoureux d'une même contrée, même quand une frontière cantonale y passe.

Une marraine qui a de la bouteille

Puis Mme Perret souhaite au nouveau navire de bien naviguer et de faire longtemps de beaux voyages. Les caméras de la TV et des actualités romment, les flashes éclatent silencieusement... Un poignet qui se lève en tenant une bouteille de Mauler enrubannée aux couleurs vaudoises... On a presque envie de l'aider à la lancer, mais il n'en est nul besoin : au terme d'une courbe tendue le flacon pétillant expose littéralement contre la coque, le vin mousseux coule le long des tôles qui en verront d'autres les jours de Joran. C'est, comme on le sait, de bon augure,

G.M.S.

A la Cour de cassation pénale

La Cour de cassation pénale a siégé hier sous la présidence de M. P.-R. Rosset, assisté des conseillers R. Ramseyer, J. Hirsch, A. Etter et J.-C. Landry, M. C. Lambert fonctionnait comme greffier.

Pour un cas de brucellose bovine

J. M. avait été condamné au Locle, à 1000 fr. d'amende pour différentes infractions à la loi fédérale concernant la lutte contre la brucellose bovine. M. avait reçu un ordre des autorités pour éliminer de son troupeau une vache porteuse de bacilles de Bang. On lui reproche de ne s'être pas conformé à cette prescription. En outre, le recourant avait utilisé la voie publique pour mener son troupeau contaminé paître dans ses champs, ce qui lui était formellement interdit par des mesures spéciales prévues par la législation. Enfin, il se serait opposé à ce que le service vétérinaire opère des analyses sérologiques du bétail infecté. M. conteste certains de ces faits, et, pour ceux qui sont admis, prétend qu'il était au bénéfice d'autorisations expresses. La cour, estimant que le jugement de première instance n'est pas assez motivé, le casse à l'unanimité et renvoie l'affaire devant le tribunal de la Chaux-de-Fonds.

Un dénonciateur n'a pas droit aux dépens

C'est pour une sombre histoire de meurtres que A. R. s'était vu infliger deux mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans par le tribunal de police de Boudry. En compagnie de sa femme et de trois connaissances, le recourant s'était rendu coupable d'attentat à la pudeur commis sur une jeune femme faible d'esprit. Le père de la victime avait

dénoncé le cas aux autorités et s'était vu octroyer 140 fr. de dépens par le juge de première instance pour son intervention aux débats.

R. conteste que la jeune femme victime de ces actes soit faible d'esprit. Le conseiller rapporteur relève qu'il s'agit ici d'une question de faits et que les constatations du premier juge lient donc la cour de cassation. Le recourant conteste également la qualité de plaignant au père de la jeune femme, prétendant que ce dernier n'était que dénonciateur, si bien que, selon la procédure pénale neuchâteloise, il n'aurait eu aucun droit aux dépens alloués.

Abondant en ce sens, la cour casse partiellement le jugement, dans la mesure où il accorde des dépens au père de la victime, et rejette le pourvoi pour le surplus.

L'escroquerie suppose l'astuce

J.-P. R. avait été condamné à une peine privative de liberté par le tribunal correctionnel de Neuchâtel pour escroquerie au mariage. Alors qu'il était déjà marié, il avait promis d'épouser une jeune femme, qui n'était pas sans connaître l'état civil de R. Grâce à cette promesse, il se fit prêter 1300 fr. par sa crédule amie. Après avoir obtenu l'argent, R. ne repartit plus de mariage. La cour relève que, pour qu'il y ait escroquerie, il faut qu'on puisse établir qu'il y a eu astuce de la part du prévenu. Or, selon toute évidence, cet élément ne paraît pas avoir été réalisé. En outre, il semble aux juges de cassation que la décision de première instance n'est pas assez motivée, si bien qu'ils la cassent à l'unanimité et renvoient l'affaire devant le tribunal correctionnel du Val-de-Ruz pour nouveau jugement.

Fausse application de la loi

M. G. avait écopé d'une peine privative de liberté à la Chaux-de-Fonds, pour n'avoir pas payé la saisie que l'Office des poursuites avait prononcée sur ses gains de commerçant indépendant. G. s'éleva contre cette décision, invoquant une fausse application de la loi par le premier juge. Les arguments du recourant sont convaincants, le jugement est cassé, et l'affaire est renvoyée au Locle.

Deux nouveaux cambriolages en ville

Deux nouveaux cambriolages se sont produits hier en ville, l'un dans un atelier de teinturerie, où les voleurs ont pris une somme de cent francs, l'autre dans un salon de coiffure, où ils ont réussi à s'emparer d'un montant de 400 francs laissés dans la caisse.

Au bas de Gibraltar Un « stop » un peu hâtif : la collision était inévitable

Hier, à 7 h 05, M. J. C. B., au volant de son véhicule, a quitté le « stop » du bas de Gibraltar, en direction de Saint-Blaise, sans prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires. Surpris par cette manœuvre, un motocycliste, M. M. B., qui roulait normalement en direction de la ville, bloqua les freins de sa machine, mais ne put empêcher la collision. Pas de blessés, mais les deux véhicules ont subi des dommages matériels.

AU-DESSOUS DE ROCHEFORT Une voiture dévale sur la voie CFF

M. F. B. descendait hier, vers 19 heures, la route de Rochefort, en direction de Chambrélin au volant de sa voiture. Avant d'arriver sur le pont de la Saugé, il a perdu la maîtrise de son véhicule, qui est sorti de la route et a dévalé sur la voie du chemin de fer, 10 mètres en contrebas. Le conducteur est sorti indemne de l'aventure, mais la machine est hors d'usage.

A LA CHAUX-DE-FONDS Une voiture heurte un réverbère

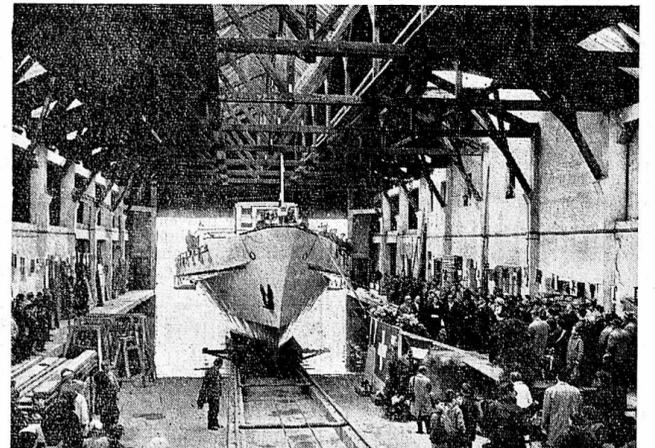
Hier à 18 h 15, M. Consiglio Di Meco, domicilié au Locle, circulait au volant de sa voiture sur l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert, direction ouest. Arrivé à la hauteur de l'immeuble No 136, il donna un coup de volant à gauche pour éviter une automobile qui quittait son lieu de stationnement. Au cours de cette manœuvre, le véhicule de M. Di Meco monta sur le trottoir et heurta un réverbère. Le conducteur a été légèrement blessé.

Les expositions neuchâteloises

PELAYO à la galerie Numaga

Orlando Pelayo, né à Gijón en 1920, pourrait être qualifié d'abord d'Espagnol en rupture ban. En rupture de ban parce qu'il a quitté l'Espagne dès 1939, pour s'établir en Algérie, puis à Paris ; ce qui n'empêche que tout son art reste espagnol. Je veux bien que ces caractères nationaux soient équivoques, et même qu'ils le deviennent de plus en plus aujourd'hui que la mode s'étend et semble imposer les mêmes styles de l'Argentine à l'Egypte et du Japon au Canada. Mais un Pelayo, précisément, est de nature à rassurer : par-delà l'expressionnisme nordique, par-delà l'illusionnisme auquel sa carrière trop aléatoire des Espagnols, il se rattache à quelque chose, à une tradition.

Les titres de ses œuvres déjà le donneraient à penser : « Carlos Quinto », « L'Infante » ou « La Cécilie » ; mais ces titres pourraient être trompeurs comme tant d'autres, qui ne sont que verbiage prétentieux. Aussi faut-il continuer l'enquête, et constater que les titres de Pelayo sont vraiment des « motifs », au sens propre : des sujets qui le mettent en mouvement, qui déclenchent son imagination plastique. C'est dire que, s'il adopte les ellipses suggestives du style actuel, Pelayo se refuse aux complaisances du coup de brosse gratuit et qu'il entend se maintenir dans les difficiles limites d'un art qui reste descriptif, fi-



Les nombreux invités ont applaudi, la « Ville d'Yverdon » flotte

Les étudiants exposent...

Les étudiants de nos universités romandes auraient voulu participer à l'Exposition nationale. Mais comment ? Présenter des cahiers de notes ou des travaux de séminaire ? ou des livrets d'assiduité ? ou des certificats d'occupations annexes ? et plus ou moins rémunératrices ? Ils eurent raison de choisir plutôt une activité qui put démontrer que leur curiosité était ouverte à tout, à l'art en particulier.

La Vue-des-Alpes sous la neige

Il a neigé hier toute la journée sur le Jura neuchâtelois. Entrecoupés de pluie, les flocons ont néanmoins réussi à blanchir les pâturages. A la Vue-des-Alpes la neige recouvre tout le paysage des Loges jusqu'au sommet. La route est restée dégagée jusque vers 22 heures, puis la température (- 1 degré) favorisa la formation d'une couche glacée sur la route.

trois autres universités romandes et les envois et les critères du jury ; mais il n'importe guère : comme le disait le jour du vernissage, M. Omar Keouadj, responsable des relations culturelles dans notre université neuchâteloise, l'entreprise est plus symbolique qu'artistique, en ce sens qu'il s'agit de montrer les intérêts des étudiants plutôt que des œuvres qu'on considérerait comme vraiment abouties.

Il n'empêche que beaucoup d'entre eux témoignent d'un certain métier (même s'il n'est pas original), ou d'ingéniosité, ou, bien entendu, de fantaisie, parfois même d'une fantaisie parfaitement bis-croque.

Je me contenterai de signaler parmi les Neuchâtelois J.-J. von Allmen, Pierre Challand et Olivier Mosset — aux talents fort divers.

Daniel VOUGA

FAV

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 h 10, sauf le samedi.
Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures.
En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délais de réception de la publicité:

Annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le lendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs et des réclames dont la hauteur totale est fixée à 30 millimètres.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)
La veille avant 10 heures.
Pour le lundi: le vendredi avant 10 heures.

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

Tarif des abonnements

SUISSE:			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
44.—	22.50	11.50	4.50
ETRANGER:			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
75.—	38.—	20.—	7.—

Tarif de la publicité
ANNONCES: 31 c. le mm, min. 25 mm - Petites annonces locales 21 c. min. Fr. 2.—. Avis tardifs Fr. 1.—.
Réclames Fr. 1.—.
Naissances, mortuaires 50 c.
Pour les annonces de provenance extra-cantonale:
Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzona, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS

Gymnase cantonal - Neuchâtel
MISE AU CONCOURS

Les postes d'enseignement suivants sont mis au concours au Gymnase cantonal de Neuchâtel:
un poste de

maître de physique

un poste de

maître de gymnastique

Obligations et traitement légaux.
Entrée en fonction: début septembre 1965.

Les candidats doivent satisfaire aux dispositions légales concernant la formation pédagogique.

Les intéressés peuvent s'adresser à la direction du Gymnase cantonal de Neuchâtel pour obtenir des renseignements concernant les postes mis au concours.

Ils sont priés d'adresser leurs offres de service au département de l'Instruction publique, château 2000 Neuchâtel, jusqu'au 19 mai 1965 (curriculum vitae et copie des titres exigés).

Le chef du département, Gaston OLOTTU.



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Mise au concours

L'hôpital de la ville de la Chaux-de-Fonds met au concours un poste

D'EMPLOYÉE DE BUREAU

EXIGENCES: certificat fédéral de capacité ou diplôme d'une école de commerce.

TRAITEMENT: classe 11 de l'échelle des traitements communaux (11,468 fr. à 13,664 fr.).

ENTRÉE EN FONCTION: au plus tôt ou à convenir.

Tous renseignements concernant les connaissances exigées, charges et conditions d'engagement seront donnés par le chef de bureau de l'hôpital, tél. (039) 214 01 (interne 62).

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, références, copies de certificats à la direction de l'hôpital, rue des Arbres 41, jusqu'au 27 mai 1965.



VILLE DE NEUCHÂTEL

Votations fédérale et cantonale des 15 et 16 mai 1965

AVIS AUX ÉLECTEURS

Les électeurs de la circonscription communale qui doivent s'abstenir de la localité les samedi 15 et dimanche 16 mai 1965 peuvent exercer leur droit de vote mercredi 12, jeudi 13, vendredi 14 mai, de 0 h à 24 h ou le samedi 15 mai de 0 h à 6 h à la Police des habitants pendant les heures d'ouverture des bureaux ou au poste de police entre ces heures.

Les militaires, mobilisés entre le 6 et le 15 mai, peuvent voter dès le 6 mai à la Police des habitants pendant les heures d'ouverture des bureaux ou au poste de police entre ces heures, où le matériel de vote leur sera remis sur présentation de l'ordre de marche.

Le Conseil communal.



VILLE DE NEUCHÂTEL

La direction des SERVICES INDUSTRIELS met au concours les postes suivants:

1. Monteurs électriciens qualifiés

Exigences: certificat de capacité de monteur-électricien, aptitude à travailler de façon indépendante.

Possibilité de spécialisation dans le contrôle des installations intérieures.

2. Poseurs de compteurs

sans formation particulière.
Possibilité d'être instruits dans la spécialité.

3. Machinistes

pour la centrale de Champ-Bougin; travail continu par équipes incluant certains services de nuit.

Exigences: être en bonne santé, de toute confiance; esprit éveillé.

4. Appareilleurs eau et gaz

pour la pose de conduites de réseau.
Exigences: certificat de capacité d'appareilleur eau et gaz, pratique des installations, bonnes connaissances des plans, aptitude à travailler de façon indépendante.

Places stables; entrée immédiate ou à convenir; salaire en rapport avec les connaissances et l'expérience du candidat; allocations de ménage et pour enfant; caisse de retraite; semaine de cinq jours.
Pour les postes de machinistes: indemnité pour horaire d'usine.
Les offres, accompagnées de renseignements sur l'activité antérieure des candidats, doivent être adressées jusqu'au 15 mai 1965, à la direction des Services industriels, Neuchâtel, qui donnera également toutes précisions désirées.



La commune de Cressier

cherche

auxiliaire de bureau

Emploi partiel: une ou deux demi-journées environ, par semaine. Connaissance de la sténographie désirée.

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'administrateur communal. Faire offre manuscrite, avec prétentions de salaire, jusqu'au 22 mai 1965.



VILLE DE NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de Monsieur Charles-Henri Plaget de construire un garage dans sa propriété 25, Chemin de Trois-Portes (article 3036 du cadastre).

Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 19 mai 1965.

IMMEUBLES

A vendre au haut de la ville belle grande villa rénovée. Vue imprenable. Adresser offres écrites à FH 1483 au bureau du journal.

A vendre 15 poses de terrain de tout premier choix. Convientrait aussi pour culture fruitière. Tél. (021) 81 61 58

A VENDRE

petite villa jumelée

à Grandson, directement au bord du lac

avec petit port, habitable toute l'année, 5 pièces, tout confort, 185,000 fr. Nécessaire pour traiter: 80,000 à 100,000 fr. Intermédiaire s'abstenir. — Téléphoner pendant les heures de repas au (024) 2 47 49

Je cherche à acheter chalet

au bord du lac, éventuellement villa. Faire offres sous chiffres P 10708 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

Je cherche à acheter maison ancienne

de 5 à 6 pièces, région limite: Auvier - le Landeron. Adresser offres écrites à DF 1481 au bureau du journal.

ENCHÈRES

Enchères publiques à Boudry

Le mercredi 12 mai 1965, dès 14 heures, il sera vendu par voie d'enchères publiques, au local des ventes de l'Office des poursuites, rue Louis-Favre, à Boudry:

1 enregistreur Philips, stéréo, 3 vitesses, type E.L. 35-38, sans accessoires; 1 radio transistor, Philips, 3 longueurs d'ondes, avec prise antenne radio; 1 bureau ministre et une armoire basse, portes à glissières.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.

OFFICE DES POURSUITES DE BOUDRY

A LOUER

A LOUER

pour septembre et octobre 1965, appartements de vacances de 2 et 3 pièces, avec confort moderne. Situation de tout repos dans le Vignoble neuchâtelois, au bord du lac. Prix très avantageux. S'adresser à: CRETEGNY & Cie, Neuchâtel, Boine 22, tél. (038) 5 69 21.

COLOMBIER appartements de 2 pièces

tout confort, Fr. 240.— par mois, libre immédiatement, Fr. 270.— par mois, dès octobre, charges comprises. Adresser offres sous chiffres C B 1435 au bureau du journal.

CORTAILLOD

A louer tout de suite ou pour époque à convenir

APPARTEMENTS

de 3 1/2 chambres, tout confort, quartier tranquille. Loyer mensuel à partir de 280 fr. plus prestations de chauffage et d'eau chaude.

ETUDE PIERRE JUNG, Bassin 14, Neuchâtel, tél. 5 82 22.

enseignes lumineuses de façade

de diverses surfaces. Loyer annuel de 800 à 1600 francs.

Prière de s'adresser sous chiffres G 120566 à Publicitas S.A., 3001 Berne.

A LOUER A YVERDON, au centre de la ville

APPARTEMENTS 2 pièces dès 240.—
3 pièces dès 315.—
TOUT CONFORT 4 pièces dès 400.—
5 pièces (attique) 500.—

Frigo, ascenseur, dévaloir, service de conciergerie, garages dans l'immeuble. Renseignements chez B. RAYUSSIN, notaire, Yverdon. Tél. (024) 2 26 70.

SERRIÈRES

Chemin de la Perrière 1-3-5
rue des Battieux 15

A LOUER APPARTEMENTS

4 p. + cuisines modernes, bains, halls, eau chaude générale et chauffage central. Dévaloirs.
3 p. ascenseurs. Locaux communs avec machines à laver automatiques, Séchoirs. Caves. Garages à vélos et à poussettes.

GARAGES

Pour visiter, s'adresser au concierge, 1er étage, escalier I, M. SCHUPBACH, tél. 8.36.50.

POUR TRAITER, s'adresser à BALOISE-VIE-ACCIDENTS, service immobilier, 3, quai du Mont-Blanc, 1200 Genève, tél. (022) 32 50 55.

A louer, pour le 24 mai 1965, à la rue des Saars 85, à Neuchâtel, trois

GARAGES

Loyer mensuel 55 francs. Prière de téléphoner au 4 06 00 ou au (031) 25 28 88.

A louer, du 27 juin au 17 juillet 1965

appartement de 3 pièces à Adelboden centre (Oberland bernois). S'adresser à J.-P. Kreis, Saint-Blaise. Tél. 7 51 08 ou 7 50 21.

A louer à l'ouest de la ville, pour le 24 mai 1965,

appartement de 3 pièces

tout confort. Loyer mensuel 340 fr. plus charges. Tél. 5 76 72 pendant les heures de bureau

Chalet

à Val-d'Illiez (VS) magnifique situation accessible avec auto 4 chambres, bain eau chaude, à louer pour juin. Prix avantageux. Ecrire ou téléphoner à Jean-Louis Rey-Bellat, Val-d'Illiez.

Garages

à louer à Hauterive. Tél. 7 51 93.

Chalets

Encore quelques-uns à louer pour les mois de mai, juin et juillet 1965. S'adresser à la société de développement de Cergnat, sur Sépey, Aigle. Tél. (025) 6 32 79.

CHAMBRES

A louer chambre indépendante à jeune fille sérieuse. Tél. 5 41 32.

DEMANDES À LOUER

Récompense de 500 fr.

à qui me procurera un appartement de 4 pièces + bain, à Neuchâtel, de préférence Eviole, Beaux-Arts, quais, ou proches environs. Date à convenir, mais au plus tard juillet. Faire offres sous chiffres 65-431 au bureau du journal.

Nous cherchons, pour l'un de nos employés, un

appartement

à loyer modeste (Neuchâtel ou environs).

CO-OP Neuchâtel, Portes-Rouges 55. Tél. (038) 5 37 21.

Couple seul cherche appartement

de 3 ou 4 chambres, de préférence dans la région Hauterive - Saint-Blaise. Ecrire sous chiffres AC 1478 au bureau du journal.

Demoiselle cherche chambre

à Serrières. Tél. 7 56 08.
On cherche à louer pour juillet appartement ou maison

de vacances région lac de Neuchâtel. Minimum 3 chambres, 5 lits, confort et tranquillité désirés. Faire offres sous chiffres PM 9033 à Publicitas, 1000 Lausanne

Jeune homme sérieux, cherche chambre ou studio

dans le quartier de Monruz-Gouttes-Or. Adresser offres à case postale 31227, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons pour juin 1965

appartement du vacances

ou chalet, 4 lits, confort, région Neuchâtel. Adresser offres écrites à SU 1496 au bureau du journal.

Nous cherchons appartement ou chalet de vacances

pour juillet, 5 ou 6 lits, au bord du lac. Adresser offres écrites à KM 1488 au bureau du journal.

Couple cherche à louer appartement

confortable, de 3-4 pièces, situation tranquille, région Neuchâtel. Peseux-Corcelles. Date d'entrée à convenir. Adresser offres écrites sous chiffres OR 1492 au bureau du journal.

L'imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel cherche pour un employé de son service

APPARTEMENT de 2-2 1/2 pièces

Région Peseux (Charmettes - les Deurres).

Adresser offres avec prix à la direction technique de l'imprimerie.

Employé à la Raffinerie Shell cherche

appartement de 2 pièces, confort région Saint-Blaise Hauterive à Neuchâtel quartier est. Ecrire au bureau du personnel de la Raffinerie Shell, Cressier.

WEEK-END

pour les vacances du 10 au 31 juillet, 3 lits, au bord du lac de Neuchâtel. Tél. (039) 2 39 59.

OFFRES D'EMPLOIS

Paul RACINE,

empierreage, cherche

ouvrières

pour travail propre et soigné. Demi-journée acceptée. Chaussée de la Boine 22. Tél. 5 66 76.

FLUCKIGER & Co,

2, avenue Fornachon, PESEUX, cherchent

OUVRIER

pour travaux minutieux. On formerait éventuellement jeune mécanicien ayant les aptitudes nécessaires. Semaine de 5 jours. Place stable.

VOTRE CHANCE!

Nous cherchons une

SECRÉTAIRE

qualifiée, capable d'un travail indépendant, très ordonnée.

Nous offrons: situation stable, bien rétribuée, prestations sociales avancées, semaine de 5 jours, ambiance de travail agréable.

Si vous ne craignez pas les responsabilités, si vous êtes dynamique, vous êtes la personne qu'il nous faut, téléphonez au (038) 5 44 22 et prenez rendez-vous.



Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir, une

CAISSIÈRE

- Place stable et bien rémunérée
- Bonnes conditions de travail
- Semaine de 5 jours
- Avantages sociaux actuels

Faire offres écrites ou se présenter

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL
Tél. 5 30 13



MAURICE JEANNEI
NEUCHÂTEL

cherche, pour le siège social d'une importante entreprise industrielle à Neuchâtel, un

AIDE DE BUREAU

susceptible, après une formation adéquate, de s'occuper des divers travaux aux services de chancellerie et d'économat.

Ce poste conviendrait à un jeune homme sérieux, actif, très consciencieux et capable d'initiative.

Les personnes que ce poste intéresse sont invitées à faire parvenir leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, au

Centre de psychologie appliquée, Maurice Jeannet, licencié en psychologie et sociologie, escaliers du Château 4, 2000 Neuchâtel, qui assure toute discrétion.





Avantages sur avantages!



Pour la Fête des mères!

* Beau choix d'excellents **CAKES** et **TOURTES** de notre boulangerie

«Jowa»

à partir de **175** à 7.50

Un fromage de dessert par excellence, bien à point

* **Vacherin** fribourgeois le 1/2 kg **325**

Saucisse à rôtir

de campagne les 100 g **-80**

des pâtes de première qualité *

«Zöpfli» aux œufs frais

paquets de 540 g

1 x = 1.25

2 x = 220 (au lieu de 2.50)

* en vente également aux camions - magasins

MIGROS

Voulez-vous **ÉCONOMISER** 2 heures de travail par jour?

Aimez-vous laver la vaisselle?

Pourquoi n'essayeriez-vous pas la **GALLAY?**



GALLAY

La machine à laver la vaisselle la plus vendue en Suisse

Venez la voir chez:

CRETEGNY & Cie

Boine 22 Tél. 5 69 21 Neuchâtel

Pour votre bureau, une solution idéale: **le tapis tendu**



Le tapis tendu est le complément nécessaire du bureau directorial. Il en rehausse le prestige, il est d'un moelleux exquis, il absorbe le bruit, il stimule l'ardeur au travail. Au fond, il a sa place dans tous les bureaux. Et quelle facilité de nettoyage! On passe rapidement l'aspirateur - et c'est tout.

Le spécialiste compétent se fera un plaisir de vous soumettre une riche collection d'échantillons et vous conseillera au mieux. Devis sans engagement.

TAPIS BENOIT Mallefer 25 Tél. 5 34 69

Hamburgersteak

avantageux

Boucherie **MARGOT**

Charbon de bois

Le sac de 10 kg fr. 60 seulement, chez Schmutz-Sports, Grand-Rue 27, Fleurier. Tél. 9 19 44.



Poissons frais

recommandés cette semaine

Filets de perches (petits)
Filets de carrelets
Cabillaud en tranches

Lehnherr frères

GROS et POISSONNERIE Tél. 5 30 92
DETAIL Place des Halles Neuchâtel
Vente au comptant - Expédition au-dehors



BOSCH

le frigo le plus vendu en Europe modèles de ménage de 130 à 430 litres à partir de Fr. 448.-

Venez voir nos appareils

- FRIGOS
- Machines à laver
- Machines de cuisine
- Calandres
- Congélateurs

SERVICE BOSCH
F. WINKLER

Prébarreau 3 — NEUCHÂTEL — Tél. 5 11 74

A vendre d'occasion **2 salons** dont un Louis XV et un Louis XVI; une armoire 2 portes Louis XV; une chaise longue rembourrée et une ancienne pendule de cheminée, en bronze et porcelaine. Tél. 7 74 18.

A vendre chambre à coucher ancienne, très bien conservée; 2 lits, sommiers métalliques armoire à glace, porte centre avec glace, coiffeuse-psyché, 2 tables de nuit, matelas belle qualité. Tél. 5 36 02.

Pour la Fête des mères

BISCUITS DESSERTS CHOCOLATS CŒURS

sont toujours appréciés



Tél. 6 91 48

Pour la Fête des mères

Le choix

d'heureuses suggestions

ne manque pas à la confiserie-pâtisserie

P. HESS

Treille 2, Neuchâtel.

HERMES Baby

Un triomphe de l'industrie suisse de précision



Machine à écrire **HERMES-BABY**. Cette portative compacte et super-légère vous accompagnera dans tous vos déplacements; clavier normal, chariot normal, complète avec un coffret métallique; livrable en caractères Pica ou Elite, garantie une année, plus un service impeccable Fr. 285.-

Magasin Hermes, fbg du Lac 11 Neuchâtel

chez **Reymond**

Saint-Honoré 5 - NEUCHÂTEL
L.-Robert 110 - LA CHAUX-DE-FONDS

100,000 lecteurs

Mais oui! Ce sont ceux de la Feuille d'avis de Neuchâtel, le plus fort tirage du canton. C'est dire que votre publicité portera à coup sûr!

GI

Gonset
Au Sans Rival



"Ferry-Blue"
Faïence anglaise, décor bleu sous émail.

Cafetière: **15.90**

Pot à lait: **5.90**

Crémier: **4.50**

Tasse et sous-tasse (déjeuner): **2.95**

Tasse et sous-tasse (café): **2.50**

Tasse et sous-tasse (moka): **1.95**

Assiette plate ou creuse: **2.50**

Assiette à dessert: **1.95**

Plat ovale (35 cm.): **9.50**

Saladier (23 cm.): **5.90**

Théière: **13.90**

Plat à cake: **4.50**

EXCLUSIF

En marge de l'attaque du fourgon postal du Doubs

Alphonse Brossard, retenu pendant quarante-huit heures par la police française, nous raconte son aventure

C'est dans son bureau du Noirmont que nous avons rencontré, mercredi 5 mai, M. Alphonse Brossard, chef d'une entreprise de maçonnerie et de construction préfabriquée.

Vendredi dernier, en compagnie de ma femme et de mes enfants, je suis allé recueillir un de mes ouvriers en France.

Où avez-vous passé la frontière? A Fahy, et sans la moindre difficulté. Après avoir déposé mon ouvrier à Audincourt, j'ai pris le chemin du retour.

A ce moment-là, étiez-vous au courant du vol du Gros-Bois? Nullement: je ne savais rien de cette affaire. Il y a quelques mois, cependant, mon passeport et mes plaques d'automobile avaient disparu.

Alors que ma femme et mes enfants étaient conduits à l'hôtel, sans un sou en poche, j'étais, moi, transféré à Besançon, dans la voiture cellulaire, accompagné de trois agents.

Dans un cachot L'interrogatoire terminé, on m'offrit un sandwich et une bière — je n'avais rien mangé depuis le midi.

Le tout dans une saleté indescriptible et inadmissible. A 10 heures, samedi matin, nouvel interrogatoire. C'est alors qu'on me présente une matraque, un sac de couchage et une «windjack».

Nouvelle nuit au cachot Après avoir reçu une bière et un sandwich que j'ai dû payer de ma poche, je fus redescendu dans ma cellule.

Retrouvailles Redescendu à Hérimoncourt, j'ai retrouvé ma femme et mes enfants. Comme nous n'avions pas suffisamment d'argent avec nous, l'hôtelier nous fit crédit pour sa note d'hôtel.

Que pensez-vous de cette affaire? Je pense qu'elle m'a fait beaucoup plus de tort que de bien, au point de vue professionnel surtout.

nouvelles me concernant, si ces dernières ne se rétractent pas le plus rapidement possible.

Et au sujet de votre frère? Cela ne m'étonne pas beaucoup. Je pense que si mon frère et son ami étaient déjà signalés à la police française, ils n'en étaient certainement pas à leur premier coup.

Pour l'heure, M. Alphonse Brossard est de nouveau à son domicile: il a repris son travail. Ad. GUGGISBERG.



(Photo Avipress - Guggisberg)

Deuxième jour de la séance de mai

L'habituelle routine s'installe dans la salle du Grand conseil fribourgeois

Dès le deuxième jour de cette session de mai, la routine habituelle s'est installée dans la salle du Grand conseil fribourgeois.

Hier matin, les députés ont commencé l'examen détaillé des comptes généraux de l'Etat. Chiffres et données se sont succédés toute la matinée.

On entendit ensuite le médecin psychiatre qui, dans un long et ardu rapport, fit ressortir la différence qu'il y a entre le fait de penser à l'acte, voire même de l'annoncer, ce qui entraîne une responsabilité restreinte de l'accusé.

De ce fait, l'accusée tomberait sous le coup de l'article 19 du code pénal fédéral qui prévoit que celui qui aura agi sous l'influence d'une appréciation erronée des faits, sera jugé d'après cette appréciation si elle lui est favorable.

Il appartiendra à la cour d'apprécier aujourd'hui, plaidoirie, réquisitoire et jugement. ADO.

Arrestation de deux cambrioleurs

Ils ont sévi dans les cantons de Berne, Neuchâtel, Genève et Vaud

Récemment, deux individus étaient surpris en flagrant délit de cambriolage par la police criminelle de la ville de Berne.

Ils ont notamment opéré dans divers magasins et commerces de la ville de Fribourg: dans un magasin de photographie — où le coffre-fort avait été emporté — dans un commerce de fruits.

Il est d'ores et déjà établi qu'ils ont opéré dans les cantons de Berne, Neuchâtel, Genève et Vaud. Récemment aussi deux coffres-forts étaient retrouvés près de Fribourg: ils étaient intacts et provenaient l'un d'une fabrique de glaces de Lausanne, l'autre d'un garage de Perroy.

FIBOURG

A la fédération laitière «zone de la montagne»

La fédération laitière «zone de la montagne» groupe les producteurs de lait d'une grande partie du canton de Fribourg.

Bravo à deux Fribourgeois

Deux jeunes Fribourgeois viennent de passer avec succès les examens finaux de l'école cantonale d'administration, section «Swissair».

Obsèques d'une sœur de Saint-Vincent-de-Paul

Ce matin ont lieu, en l'église Saint-Jean, à Fribourg, les funérailles de sœur Léonide Perceval, fille de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul.

AUTAVAU

Chute d'un cycliste

Le jeune Yves Grau, âgé de 10 ans, fils de Daniel, laitier à Autavaux, circulait à bicyclette entre cette localité et Grandcour, hier vers 17 heures.

En faveur de Gruyères

Après-demain se réunit à Gruyères le comité de patronage de «Pro Gruyères», afin d'examiner les divers problèmes concernant la cité comtale.

A LA COUR D'ASSISES DU SEELAND

L'enfance de l'accusée a été marquée par un drame épouvantable

De notre correspondant:

La seconde journée du procès intenté à Mme Charlotte Brechbuhl-Burlet, qui a étouffé son enfant de deux mois atteint de mongolisme, a vu défilé une série de témoins, dont ses proches parents.

Le ressort des témoignages du mari et des proches parents que Mme B. a eu une jeunesse tourmentée, au cours de laquelle elle trouva un jour, en

rentrant du collège, les cadavres de son père et de sa mère. Cette dernière, dans une crise nerveuse, avait tiré sur son mari et s'était fait justice. La jeune fille, placée dans un pensionnat, fit ensuite des études commerciales qu'elle couronna par un examen particulièrement brillant.

C'est en 1953 qu'elle se maria. Elle continua à travailler jusqu'en 1963. La naissance d'un petit Daniel vient apporter la joie dans ce foyer heureux. La déposition de M. Brechbuhl est précise et intelligente. Il rappelle comment les événements se sont déroulés le 20 avril 1964. Sa femme devenue nerveuse ne pouvait plus supporter de voir le visage grimaçant de son dernier-né.

Après avoir avoué son acte à son mari, celui-ci, en compagnie de son père, avertit le médecin du village qui, malheureusement, ne put que constater le décès du bébé par étouffement volontaire.

Le rapport des experts On attendait avec impatience l'arrivée à la barre de Me Stebler chargé de l'instruction de cette affaire. On comprend aussi la surprise du président du tribunal de Nidau quant aux doutes émis sur la manière dont a été menée l'enquête.

SOCHAUX: Grève et solidarité



Grèves et débrayages se multiplient en France, à proximité de la frontière suisse, surtout dans l'industrie de l'automobile.

Notre photographie: chez Peugeot à Sochaux, des ouvriers font une collecte recueillie dans un drap, collecte destinée à venir en aide aux camarades qui ont été licenciés.

JURA

La députation jurassienne a renouvelé son bureau

Réunie à Berne hier, sous la présidence de Me André Cattin, de Saignelégier, la députation jurassienne a procédé au renouvellement de son bureau dont feront partie M. Fernand Rollier, Nods (PAB), président, et MM. Marc Haegeli, Tramelan, socialiste, Charles Fleury, Courroux, démocrate-chrétien-social, Jean-Louis Favre, Saint-Imier, radical.

Elle a d'autre part désigné les délégués qui devront prendre contact avec le gouvernement bernois concernant le centre du cheval aux Franches-Montagnes.

MIECOURT

Un poids lourd s'embourbe

Hier à 13 heures, un camion bâlois avec remorque à deux essieux, chargé de gravier, circulait entre Miecourt et Charmoille. Lors d'un croisement, il toucha la banquette droite, sortit de la route et s'embourba dans les champs détrempés.

FOOTBALL AMATEURS

FOOTBALL AMATEURS

Delémont se rend à Berthoud!

En battant Concordia au bord du Rhin, les Delémontais ont passé un cap des plus difficiles. Mais il reste Berthoud. Là, c'est le véritable quatuor double. Les joueurs de l'entraîneur Grunig sont parfaitement conscients de leur position et que le match de dimanche sera celui de la dernière chance.

ESPOIR

Pour l'heure, le moral des joueurs delémontains est au beau fixe. Il n'est pas exagéré de croire à une victoire des «Jaune et noir», ceci pour autant que toutes les descentes se fassent par les ailes afin d'éviter le duel avec Morf. En outre,

Un peu d'espoir pour Fribourg

On l'avait dit ici la semaine dernière: après son demi-échec face à Xamax, Fribourg ne pouvait compter qu'avec les défections de ses autres pour retourner en tête du classement, et encore à la condition de gagner ses derniers matches.

DES BUTS

Mais il y a encore des obstacles à franchir et Fribourg en rencontrera un de taille sur sa route, samedi. Cet obstacle, c'est Martigny. Les Valaisans ont très mauvaise mine à l'avant-dernière place du classement et ils mettent tout en œuvre pour devancer Malley au der-



Tâche ardue pour Alle

Langenthal a pris, dimanche, la tête de son groupe avec un point d'avance sur Berthoud. Cela n'est pas dû au hasard, l'équipe de Morf étant la plus régulière du second tour.

CONTRE-ATTAQUE

Face à une équipe aussi redoutable, Alle aura du mal à faire valoir ses droits. L'entraîneur adoptera la tactique qui a réussi pour Nordstern dimanche passé.

Adrien ROSSÉ

AU GRAND CONSEIL BERNOIS

Une école professionnelle sera édiflée à Lyss

Dans sa séance de mercredi matin, le Grand conseil bernois s'est occupé de la loi introductive, concernant la protection civile. En outre, le parlement cantonal a adopté à une forte majorité un postulat de la commission préparatoire de cette loi, concernant les devoirs du gouvernement quant aux applications de la loi dans le domaine sanitaire.

et métiers et le commerce. Il a ensuite décidé de poursuivre ses subventions à la construction de logements pour les familles nombreuses — supplément cantonal à l'action de la Confédération — et a accordé pour cela l'ouverture d'un crédit de 200,000 francs.

Les questions de construction d'appartements se trouvent aussi au premier plan des motions parlementaires après que M. Gnaegi, directeur du département de l'économie publique, eut accepté une motion socialiste, qui vise à la révision de la loi sur les établissements publics et le commerce des liqueurs alcooliques.

L'EXPRESS

Président du conseil d'administration: Marc WOLFRATH. Directeur: Georges FAVRE. Rédacteur en chef: Jean HOSTETTLER.

CARNET DU JOUR

BIENNE

CINÉMAS. — Apollo, 15 h et 20 h 15: Le Signe secret d'Artagnan. Capitole, 20 h 15: Les Lanternes rouges. Cinéac: Von den Anden zu den Apenninen. Lido, 15 h et 20 h 15: Patate. Métro, 20 h: La Course au soleil. — Marchands de crimes. Palace, 15 h et 20 h 15: Tierce Sansationen. Scala, 15 h et 20 h 15: Shirley Mac Laine. Rex, 15 h et 20 h 15: Goldfinger. Studio, 15 h et 20 h 15: Le Cocu magnifique. Pharmacie du service. — Pharmacie du Jura, place du Jura, tél. 243 58. Permanence médicale et dentaire. — Votre médecin habituel ou tél. No 11 ou 17.

COMMERÇANTS

mettez, le soir, vos recettes journalières

A L'ABRI

dans le

TRÉSOR DE NUIT

que nous tenons gratuitement et en permanence à votre disposition à la place Pury

OUVERT DE 17 h à 8 h du matin, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés



Angle Place Pury - Epancheurs

Pour tous renseignements, adressez-vous à nos guichets

Union de Banques Suisses

Mettez un tigre dans votre moteur!



La voilà, la nouvelle **ESSO EXTRA**

Voulez-vous que votre voiture ait de la puissance, de la race? Qu'elle démarre et sprinte comme un tigre? Donnez-lui alors du nouveau supercarburant ESSO EXTRA. — La nouvelle essence ESSO EXTRA est vendue en Europe par 35000 stations service Esso. Faites-en un plein de réservoir et soyez enthousiasmé du résultat!

1. La nouvelle ESSO EXTRA nettoie! Même avec des carburateurs neufs, la saleté peut boucher les gicleurs en peu de temps. Conséquences: difficultés de démarrage et marche à vide irrégulière. Dès le premier plein de nouvelle essence ESSO EXTRA, véritable supercarburant, les résidus commencent à se dissoudre, ce qui conserve au moteur sa puissance première.
2. La nouvelle ESSO EXTRA améliore l'allumage! Les résidus encrassant les cylindres et les bougies provoquent des ratés et l'auto-allumage par incandescence. La nouvelle ESSO EXTRA rend ces dépôts inoffensifs. Le moteur tourne plus régulièrement. Les anciennes voitures recouvrent leur performance et leur puissance initiales. La force vive des voitures neuves est sauvegardée.
3. La nouvelle ESSO EXTRA possède l'indice d'octanes convenant aux exigences des voitures modernes. Elle assure au moteur une marche souple, régulière, antidétonante.



Plage - Soleil - Joie de vivre à profusion

c'est ce que nous vous offrons de JUIN à SEPTEMBRE

LIDO DI SOTTOMARINA

CHIOGGIA - ADRIATIQUE - VENISE



Quelle que soit la durée de vos

VACANCES

venez avec nous et vous aurez:

- un beau voyage;
- de bons hôtels;
- une plage sensationnelle;
- une petite ville pittoresque;
- un port de pêche attrayant;
- de nombreuses distractions

11 JOURS tout compris dès 336 fr. 18 JOURS tout compris dès 467 fr. 25 JOURS tout compris dès 596 fr.

Demandez sans tarder le programme détaillé à **MONTREUX-EXCURSIONS S.A. MONTREUX** (Suisse) et auprès des bonnes agences de voyages

Pour votre chère maman vous trouverez un joli cadeau chez

François ARNOLD

MAROQUINIER MOULINS 3

Grand choix de sacs dans tous les prix

Films en noir et blanc? Films négatifs en couleurs? Toujours le film Champion quand vous avez besoin de films!

FILM CHAMPION

Marchés **MIGROS**

N'oubliez pas vos films pour le «week-end»

Feuilleton de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

Tout nous sépare et je l'aime

par

33

MARIE-ANTOINETTE DE MIOLLIS

— Innocente! murmura Gracieuse en contemplant d'un air attendri la jeune femme qu'elle avait nourrie de son sein. Vous ne pouvez savoir ce qu'est l'œil perçant de cette petite matine. Je jurerais qu'elle a épié et fureté partout. Quant à sa langue, mieux vaut ne pas en parler! Elle a dû se démener en vitesse car, tout à l'heure, ni la fruitière ni le boucher ne m'ont salués lorsque mon taxi a passé devant leur porte. Et pourtant, ils m'ont reconnue tous deux!

Sylviane haussa les épaules.
— Bêtises que tout cela! Tu ne demandes même pas à embrasser le petit Lucien? Viens voir comme il est beau.

La jeune femme entraîna la nourrice auprès du berceau et l'abandonna à sa contemplation. Une certaine inquiétude l'envahissait. Les réflexions de Gracieuse lui avaient rappelé qu'elle avait ressenti un léger changement dans ses relations avec les gens du bourg. Elle avait cru, tout d'abord, à une bouderie de Mme Sevestre, puis à un caprice de la vieille Mlle de Rauve qui, toutes deux, avaient négligé de répondre à son salut; mais des remarques de François vinrent renouveler ses craintes.

— Je ne sais ce qui se passe, dit-il un soir après ses consultations habituelles, les maladies se font rares à un point qui m'inquiète. Alors que j'étais, le mois dernier, débordé de visites, je n'ai reçu cet après-midi que trois fermiers des environs. Les habitants de Saint-Marsac semblent me faire grise mine. Mme Se-

vestre se fait soigner à Mende et Mlle de Rauve a interrompu son traitement.

Sylviane était consternée.
— C'est inexplicable! Je me suis également aperçue d'une certaine froideur de la part de mes meilleurs amis. D'autre part, pourtant, Robert Desroches m'accablait de sourires et Me Dufour lui-même m'a proposé de me conduire à Mende.

François fronça les sourcils.
— Méfie-toi de ce vieux coureur qui a, dit-on, un penchant pour les jolies femmes. Il te trouverait à son goût que je n'en serais pas étonné!

Sylviane éclata de rire.
— Me méfier de Me Dufour? Tu n'y penses pas! Une mère de famille!

Il lui tapota la joue.
— Une mère de famille jeune et ravissante est toujours agréable à regarder et, depuis qu'il est veuf, notre notaire, paraît-il, est amateur de bonnes fortunes. Mais là ne s'arrête pas mes craintes. Le docteur Savignac est venu me trouver et m'a fait de virulents reproches. Il prétend que son dispensaire périclité, que sa clientèle s'évade et que, bientôt, tout le monde m'aura tourné le dos.
— Et pourquoi l'en rend-il responsable?
— Il m'accuse formellement, mais refuse de m'en donner la raison. Que se passe-t-il, Sylviane? fit-il, soudain bouleversé. De quoi suis-je coupable? N'ai-je pas toujours fait passer mon devoir avant tout, soulagé les malheureux, souscrit aux exigences des habitants du bourg et même combattu les sentiments de mon cœur?

Sylviane l'embrassa, émue de son accent.
— Si, mon François, tu as fait tout cela et je l'en félicite. Cesse de te tourmenter. Je ne vois là qu'un mauvais passage ou les conséquences de quelque bavardage. Tout s'apaisera d'ici peu.
Le jeune médecin n'était pas au bout de ses surprises et ce fut sans méfiance qu'il accepta de prendre part,

avec Sylviane, le dimanche suivant, à une promenade organisée par les Desroches.

XXX

Le temps s'annonçait magnifique. Le petit Lucien était resté à la garde de Gracieuse et la journée promettait d'être une détente heureuse après les inquiétudes de la semaine écoulée.

Robert n'avait voulu établir aucune sorte de programme. Il projetait de laisser le volant à sa sœur et de s'asseoir à l'arrière, en compagnie de Sylviane. François, lui, acceptait toujours avec un plaisir évident la présence d'Yveline.

— En avant, et droit devant nous! s'écria le jeune historien lorsque l'auto bleue démarra. Nous disposons de plusieurs heures pour faire des kilomètres en agréable compagnie. Je ne me sens aujourd'hui nullement l'esprit d'un conférencier et je préfère de beaucoup faire la cour à ma jolie voisine.

— Vous auriez plus de chances de gagner ses faveurs en lui expliquant le paysage qu'en lui débitant des fadeuses! dit Sylviane en riant. Songez que je n'ai pu profiter des intéressantes excursions, faites en mon absence, dont François m'a parlé.

— On tâchera de tout concilier! répondit le trop galant garçon, usant de son ton charmeur.
La voiture filait sur la route, traversant les derniers contreforts du causse peuplés de moutons et s'engageant entre les collines montagneuses qui annonçaient l'Aubrac. Déjà, les pacages avaient fait place à la culture, des fleurs émaillaient les plateaux et d'étonnantes dolomies se dessinaient à l'arrière du paysage.

François répondait sans résistance aux regards d'amoureuse que lui lançait à chaque instant Yveline, attentive pourtant aux écueils du chemin. La main de la jeune fille lâchait de temps à autre le volant et le jeune homme la serrait quelques secondes dans la sienne.

De plus en plus, il la considérait comme une fiancée possible, mais rien ne pouvait être officiel.

Il allait passer amicalement son bras autour de la taille ceinturée de clair lorsqu'une protestation de Sylviane le fit se retourner vivement. Il ne constata rien d'anormal et crut à quelque exclamation provoquée par les nombreux cahots, mais au bout d'une demi-heure, la protestation se renouvela et il aperçut Sylviane se débattant contre Robert qui tentait de l'embrasser.

Son sang ne fit qu'un tour.
— Retournons! ordonna-t-il, vibrant de colère. Je ne pensais pas que cette promenade était un guet-apens tendu à une jeune maman!

— Quelle pudibonderie! s'exclama cyniquement le jeune baron Desroches. Je ne vous croyais pas aussi pointilleux quant à vos privilèges de mari!

Yveline, obéissant à un ordre de son voisin, avait stoppé la voiture et les deux hommes descendus s'affrontaient déjà furieusement. Un direct de François enleva au trop entreprenant Robert l'envie de pousser plus loin. Il prit subitement le parti de rire.

— Ne vous fâchez pas, mon cher! Je ne savais pas la jolie Sylviane si farouche. N'est-ce pas assez d'avoir reçu sa main sur ma joue?

— Et cette main sera toujours prête à recommencer son geste en cas de récurrence, déclara la jeune femme, outrée. Je n'attendais pas de vous pareille goujaterie!

— Restons amis! supplia Robert, dans un désir d'apaisement. Mais vous avez raison, regagnons le bourg, cette promenade a trop mal commencé.

Sans rien ajouter, il prit le volant et Yveline s'assit tristement à sa place. Cette stupide aventure n'avait guère ses propres affaires et elle en voulait secrètement à son frère.

Une minute plus tard, l'auto de Patricia Keller les dépassa et continua de filer sur la route. La Canadienne avait auprès d'elle une enfant à boucles blondes.

(à suivre)

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE

cherche

SECRÉTAIRE

pour son service de programmation.

Les aptitudes requises sont les suivantes :

- culture générale étendue
- bonnes connaissances artistiques
- sténographie indispensable
- âge minimum 25 ans

Date d'entrée : 1er juin ou à convenir.

Les candidats ou candidates de nationalité suisse sont priés d'adresser leurs offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, au

Service administratif de la TÉLÉVISION SUISSE
Case postale - 1211 GENÈVE 8.

On cherche

couple de jardinier

sans enfants, homme connaissant les trois branches, ayant permis de conduire, femme pour service de femme de chambre. — Faire offres sous chiffres I 1486 avec certificats et prétentions de salaire, au bureau du journal.

MANŒUVRES

ayant de l'initiative seraient engagés. Travail intéressant, bon salaire, semaine de 5 jours. — Tél. 5 52 73.

Je désire engager

2 ouvriers boulangers

capables. Congé le dimanche. Laboratoire moderne.

Faire offres à la boulangerie H. Helfer, 2114 Fleurier, tél. (038) 9 11 02.

La Bijouterie

Ed. Michaud

Place Pury 1 et 3

engagerait une

vendeuse auxiliaire

Occasion d'exercer un beau métier, sous la direction d'une première vendeuse qualifiée.

Possibilité d'avancement.
Semaine de 5 jours.
Logement sur désir.

Maison d'éducation à Lausanne, cherche

ÉDUCATEUR

ou

ÉDUCATRICE

pour s'occuper d'un groupe de garçons retardés, en dehors des heures de classe.

Faire offres sous chiffres PZ 80782 à Publicitas, 1000 Lausanne.

Nous engageons

mécaniciens de précision

Faire offres ou se présenter à : Mécanique de précision, Henri Klein, rue des Guches 4, Peseux.

M. Bauer & Fils, paysagistes, Peseux, tél. 8 45 01, cherchent

ouvriers jardiniers

et

aides-jardiniers

Etrangers acceptés.

Société commerciale de Neuchâtel engagerait, pour début juin 1965,

une secrétaire

- capable de faire la correspondance française et allemande,
- possédant quelques notions de comptabilité,
- esprit d'initiative.

Travail varié. Bonne rétribution. Semaine de 5 jours.

Faire offres, avec curriculum vitae, sous chiffres P 2761 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Bon restaurant à 5 kilomètres de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

sommelière

connaissant les deux services. Bons gains. Adresser offres écrites à Y Z 1477 au bureau du journal.

Grand garage de la place engage

jeune homme

entre 25 et 30 ans, bien au courant des travaux de bureau, pour département facturation et comptabilité. Avantages sociaux, un samedi de congé sur deux. Possibilité de se créer une situation. Bon salaire. — Adresser offres écrites à M.O. 1490 au bureau du journal, en joignant certificats, curriculum et photo.

Nous désirons engager, tout de suite ou pour époque à convenir,

VENDEUSES

qualifiées, pour nos rayons

JOUETS
CONFECTION DAMES
AMEUBLEMENT
BIJOUTERIE
PAPETERIE
ARTICLES DE BAIN

ainsi qu'une employée pour notre bar, 2 fois 2 heures par jour.

Places stables et bien rémunérées. Tous avantages sociaux.

Adresser offres écrites ou se présenter à la direction des Grands Magasins

Gonset
Au Sans Rival

Neuchâtel

Pour faire face à l'augmentation croissante de nos affaires en Suisse romande, nous cherchons un

MONTEUR DE SERVICE

pour la pose et l'entretien de nos portes automatiques.

La préférence sera donnée à un

électro-mécanicien

ou à un mécanicien possédant de solides notions en électricité.

Il s'agit d'un poste intéressant, indépendant et de grande confiance.

Les offres écrites ou par téléphone doivent être adressées à la Maison H.-H. BUNZL, ingénieur électricien diplômé, 8050 Zurich, Hagenholzstrasse 81. Tél. (051) 48 15 51.



Nous engageons, pour entrée à convenir, une

SECRÉTAIRE

pour l'un de nos sous-directeurs.

La titulaire de ce poste sera chargée de la correspondance française et allemande, ainsi que de tous les autres travaux de secrétariat en relation avec la direction du personnel. De plus, elle assistera son chef dans les travaux administratifs découlant de sa fonction de chef du personnel.

Les candidates de langue maternelle française et ayant de bonnes connaissances d'allemand, éventuellement d'italien, trouveront dans cette activité, exigeant une entière discrétion, l'occasion de traiter des problèmes sociaux et de travailler d'une manière indépendante. Age minimum : 25 ans.

Nous invitons les intéressées à nous faire parvenir leurs offres détaillées, avec curriculum vitae, à l'intention de notre chef du personnel.

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL 3

Bureau de la ville cherche bonne

sténodactylo

Travail à la demi-journée. Téléphoner au 5 44 04.

DERBYVOX
electric

engage

OUVRIÈRES

ayant si possible déjà travaillé dans l'horlogerie.



Téléphoner ou se présenter à DERBYVOX Production, 4, place de la Gare, Neuchâtel.
Tél. (038) 5 74 01, int. 342-343.

Société industrielle ayant son siège à Neuchâtel engagerait pour entrée immédiate ou pour date à convenir, pour la tenue de la comptabilité,

jeune comptable

ou employé de commerce désireux de se vouer à ce secteur d'activité.

Poste intéressant et indépendant.

Prière d'adresser offres manuscrites, avec prétentions de salaire, photo, curriculum vitae et références, sous chiffres P 50,109 N, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Compagnie des Montres
ELGIN S. A., NEUCHÂTEL
cherche

HORLOGER SPÉCIALISÉ SUR POSAGES ET EMBOÏTAGES

pour son département de contrôle.

Travail intéressant pour un jeune horloger, de nationalité suisse, sachant résoudre les problèmes techniques.

Faire offres écrites ou se présenter à : Elgin S. A., rue du Musée 2, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 5 95 25.

Nous engageons

monteurs électriciens et aides-monteurs

pour installations d'antennes.

Personnel de toute confiance désiré.

Adresser offres à Jeanneret & Co, radio, TV, Seyon 30, Neuchâtel.

Nous cherchons pour travail précis et soigné d'observations microscopiques :

jeune dame ou jeune fille

très consciencieuse. Cette personne travaillera comme collaboratrice technique dans un groupe de recherches scientifiques, postes à demi-journées, rétribution suivant entente. Prière de faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, ou de s'adresser directement à l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel, rue Breguet 1, Neuchâtel.

Chauffeur-livreur

(permis bleu)

manœuvres

seraient engagés par notre service des combustibles.

Excellentes prestations sociales.

CO-OP Neuchâtel,
Portes-Rouges 55, tél. 5 37 21.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., NEUCHÂTEL

cherche un

employé de bureau

pour son service de comptabilité des stocks. Entrée immédiate ou à convenir. Place de confiance et stable. Caisse de pensions. Semaine de 5 jours. Faire offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, à la direction.

On cherche

chauffeur
sur camion neuf, pouvant éventuellement conduire un trax. Bon salaire. Tél. 7 97 49.

Femme

de ménage
est demandée pour 2 fois 2 heures par semaine. Bickel, fgb de l'Hôpital 6, tél. 5 51 17.

Bureau d'architecture de la place engagerait jeune employé

DESSINATEUR-ARCHITECTE

Age minimum : 20 ans.

Age maximum : 25 ans.

Engagement : date à convenir.

Joindre à l'offre, sous chiffres V.X. 1500 au bureau du journal, curriculum vitae, copies de certificats et photographie.

décoration



décoration

Nous engagerions un

décorateur qualifié

En cas de convenance, un poste de chef du service pourrait lui être confié.

Excellentes prestations sociales.
Formuler offres à CO-OP Neuchâtel.
Portes-Rouges 55, téléphone (038) 5 37 21.

Je cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

sommelière

même débutante. Très bon gain, nourrie, logée, vie de famille. — Mme Gerda Cardinaux, café du 1er-Mars, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 11 59.

Fabrique d'horlogerie importante de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

1 acheveur d'échappements

Ouvriers sérieux, capables, habitués à qualité soignée, sont priés de faire offres sous chiffres P 2762 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Fabrique d'horlogerie cherche

poseuses de cadrans

Seraient éventuellement mises au courant.

Se présenter à NOBELLUX Watch Co S.A., 4, rue du Seyon, Neuchâtel.

Pour entrée immédiate ou époque à convenir, je cherche

SOMMELIÈRE

ainsi qu'une

JEUNE FILLE

pour le ménage et la garde d'un enfant.
S'adresser à la Petite Cave, Chavannes 19, Neuchâtel, tél. (038) 5 17 95.

LONGINES

La Compagnie des Montres Longines, à Saint-Imier, engagerait :

un ou une

SECRÉTAIRE

dactylographe, pour son département chronométrage sportif. Une excellente connaissance de la langue française est indispensable. La capacité de correspondre, de manière indépendante en langue allemande et la possession de bonnes notions d'anglais sont indispensables. Cet emploi exige en outre un esprit méthodique ainsi que de l'initiative.

Un ou une

SECRÉTAIRE

dactylographe, pour son service de relations publiques. Connaissance parfaite de la langue française, capable de corriger, de façon irréprochable, des textes en différentes langues, selon un original fourni, doué d'initiative et montrant de l'enthousiasme pour les travaux rédactionnels. Excellentes notions d'allemand et d'anglais souhaitées.

Faire offre détaillée à la Direction commerciale de la Compagnie des Montres Longines, 2610 Saint-Imier.

CYCLISME Dans le 19^{me} Tour de Romandie, qui part ce matin de Genève

Adorni, Motta, Taccone et De Rosso opposés au Belge Bocklandt et à Maurer

C'est ce matin, à Genève, que sera donné le départ du 19^{me} Tour de Romandie. Epreuve éminemment sympathique, cette course par étapes jouit auprès des coureurs et des constructeurs d'une faveur particulière, sinon elle ne réunirait pas un plateau de vedettes de la classe de Maurer, Adorni, Motta, Taccone ou Bocklandt!

tes avec le maillot vert. C'est sans doute à la faveur de la montée sur Chebres, puis dans la côte de la Rasse, que la bagarre se développera. Dans l'après-midi, la courte épreuve Martigny-Montana permettra aux grimpeurs de se mettre en vedette dans la phase finale, avec l'ascension Sierre-Montana sur une route en parfait état mais qui pourrait éprouver les meilleurs en cette fin de journée.

Et le col des Pontins, entre Saint-Imier et le Val-de-Ruz. Il faut relever que les organisateurs ont en la sagesse de limiter le kilométrage de l'épreuve contre la montre, car, dans une course qui s'étale sur quatre jours seulement, il serait inéquitable de favoriser par trop les spécialistes en incluant une épreuve supérieure à 40 ou 50 kilomètres, comme ce fut souvent le cas.

tance de 211 km par Neuchâtel, la Vue-des-Alpes, la Brévine, Fleurier, le col des Etroits, Orbe et le Marchairuz. Comme on peut s'en rendre compte, les difficultés ne manquent pas. On serait même tenté de dire qu'elles sont trop nombreuses pour des concurrents qui ne sont peut-être pas suffisamment préparés. On a par trop tendance, en Suisse, à placer un col dans chaque étape, alors que l'expérience démontre clairement que des étapes plus faciles mais plus « rapides » provoquent souvent des écarts plus importants.

Parcours sélectif
Avant d'analyser les chances des principaux favoris, il convient de jeter un coup d'œil sur le parcours. Selon la tradition, la première journée sera divisée en deux demi-étapes, l'une conduisant la caravane de Genève à Martigny (136 km) et l'autre de Martigny à Montana (69 km). Il est certain qu'entre Genève et Martigny la lutte sera très chaude, car il est toujours intéressant d'aborder les étapes suivantes avec le maillot vert.

Le lendemain, la caravane prendra le départ non pas à Montana mais à Martigny, en direction de Bassecour (238 km). Cette étape s'annonce comme particulièrement redoutable avec le col des Mosses au début et l'ascension de Lignières à Chasseral en fin de course. On peut, cependant, se poser la question de savoir si la montée de Chasseral pourra être affrontée par les coureurs, étant donné les conditions atmosphériques. Si la neige devait empêcher les coureurs de se risquer sur ce tronçon particulièrement pénible, nous le regretterions car cette montée constituerait un spectacle de choix.

Enfin, le dernier jour, aura lieu l'étape Fribourg-Valloire, sur la distance de 211 km par Neuchâtel, la Vue-des-Alpes, la Brévine, Fleurier, le col des Etroits, Orbe et le Marchairuz. Comme on peut s'en rendre compte, les difficultés ne manquent pas. On serait même tenté de dire qu'elles sont trop nombreuses pour des concurrents qui ne sont peut-être pas suffisamment préparés.

BOXE Intéressante confrontation internationale à Berne L'ABC Berne rencontre l'équipe d'Algérie

Le pôle d'attraction de la boxe helvétique se déplace en direction du sud-est, passant de La Chaux-de-Fonds à Berne, où l'admirable équipe de l'ABC Berne, légèrement renforcée par la présence de Schaer en catégorie poids mi-lourd, va rencontrer, demain, l'équipe officielle algérienne. En fait, il s'agit d'une sélection, plus forte que l'équipe nationale elle-même puisque nos visiteurs vont doubler les catégories poids mouches et mi-welters, où ils sont redoutables, au détriment de celles des poids légers et moyens, où ils risquent trop facilement la défaite.

conserver leur nationalité. Pour ceux-là, la Fédération française se place en mesure de recrues, il sera présent, sinon, il sera fait appel à Muller, ce qui serait un renfort de poids. Choix incertain chez les poids plumes, où Stucki pourrait être retenu. Mais nous savons que Charly Bühler tente l'impossible pour avoir Kuffer, qui a pris quelques kilos (son congé militaire lui sera-t-il accordé en semaine? Nous l'espérons). Deux poids mi-welters qui s'imposent, Friedli et le jeune et impétueux Ballmann. Hebeisen, naturellement, comme poids welter, de même que Schaar poids mi-lourd et Szalai poids lourd.

sera très certainement Glatthil, qui s'est très bien comporté contre Rome. En poids coq, si Schoni est libéré de l'école de recrues, il sera présent, sinon, il sera fait appel à Muller, ce qui serait un renfort de poids. Choix incertain chez les poids plumes, où Stucki pourrait être retenu. Mais nous savons que Charly Bühler tente l'impossible pour avoir Kuffer, qui a pris quelques kilos (son congé militaire lui sera-t-il accordé en semaine? Nous l'espérons). Deux poids mi-welters qui s'imposent, Friedli et le jeune et impétueux Ballmann. Hebeisen, naturellement, comme poids welter, de même que Schaar poids mi-lourd et Szalai poids lourd.

On a déjà beaucoup discuté sur cette manière de faire et nous sommes d'accord avec ceux qui la jugent excessive. Une confrontation doit porter sur les dix catégories de poids, étant bien entendu qu'il en est toujours de celles où l'un ou l'autre pays ou club se trouve en état d'infériorité. C'est la loi du sport. En ce qui concerne l'Algérie, nous admettons cependant volontiers cette manière de voir car la situation des boxeurs de ce pays est très confuse. Il n'y a pas si longtemps, les Algériens étaient considérés comme Français et, de ce fait, étaient au bénéfice d'une licence délivrée par ce pays avec tous les avantages que cela représentait. L'actuelle a fait qu'une Fédération nouvelle s'est constituée et qui a pour première tâche de rassembler ses pratiquants. Il y en a trois sortes : ceux qui sont restés au pays, donc licenciés régulièrement; ceux qui sont restés en France et qui ont opté pour cette nationalité, donc à rayer des cadres (mais pour ce faire il faut obtenir les pièces officielles attestant l'option); enfin, ceux qui sont restés en France et qui désirent

LES ALGÉRIENS
On comprend, dès lors, qu'il soit difficile, actuellement, de constituer une équipe complète car les Algériens ne savent encore pas s'ils peuvent compter sur les Saïli, Benyahia, Meusien, Bourba, Salim, Hamachi, et autres seigneurs qui hantent les rings français. Ils doivent donc prospecter chez les gars du cru et parmi ceux qui sont rentrés, tels les ex-premiers séries françaises Azni et Kaddour. Les boxeurs annoncés sont les suivants: Deux poids mouches: Kaddour (champion d'Oranie) et Kouider (champion d'Algérie); un poids coq: Bouana; un poids plume: Moudleb; deux poids mi-welters: Hanis (champion d'Algérie) et Larbi (ex-première série française qui fit match nul, avec notre jeune champion Friedli, en octobre dernier); un poids welter: Kade (champion de l'Oranie); un poids sur-welter: Bekkouch; un poids mi-lourd: Oudina (champion d'Algérie, qui avait battu Baumann à Alger mais avec un avantage de poids d'environ 10 kg); un poids lourd: Omar (médaillé d'or des Jeux arabes et ex-première série française. A battu Szalai aux points à Alger).

Un club de chez nous sera-t-il capable de tenir en échec une sélection nationale, voilà qui serait nouveau et ferait surtout réfléchir.
(10) S. COLOTTI

CLAY: « Je prévois une grande et effroyable nuit pour Liston »

A près de 200 km de distance, dans leur camp d'entraînement respectif, Cassius Clay (à Chicopee) et Sonny Liston (à Dedham), près de Boston, il y aura lieu leur championnat du monde des poids lourds, le 25 mai, s'entourent de mystère alors qu'ils entament la dernière phase de leur préparation. « Je prévois une grande et effroyable nuit pour Liston, le 25. Le « Boston Garden » explosera, l'humanité sera profondément secouée ce soir-là », déclare Clay dont le voyage en autobus pour rallier Chicopee n'a pas duré moins de 49 heures. « Mais je m'abstiendrai d'en dire plus long et je ne révélerai pas le round auquel le « Gros ours » s'écroulera » a ajouté le champion du monde

qui a repris l'entraînement par quatre rounds de gants avec quatre « sparring-partners » différents dans un ring bien plus petit qu'à l'habitude. « Vous allez voir un boxeur sortir de la légende à 23 ans », continua-t-il. « Je suis le plus populaire. J'ai pu m'en rendre compte lors de mon voyage avec mon autobus. »

HIPPISME Le calendrier national a été modifié

A la suite de l'épidémie, qui a motivé le renvoi de toutes les manifestations hippiques jusqu'au 12 mai, le calendrier national a subi d'importantes modifications. Il se présente maintenant comme il suit, en ce qui concerne la Suisse romande: Catégorie S: Tramelan 30 juillet-1^{er} août; Colombier, 11-12 septembre. Catégorie L et M: Meyrin, 15-16 mai; Morges, 30 mai; Champagny, 26-27 juin; Yverdon, 3-4 juillet; Tramelan, 30 juillet-1^{er} août; Echallens, 29 août; Bulle, 4-5 septembre.

ENNUIS
De son côté, Liston a eu quelques ennuis avec la police dès son arrivée à Dedham. Il avait en effet dû faire payer un dollar à chacune des 73 personnes venues assister à sa première séance d'entraînement, ce que le chef de la police estima illégal car Liston n'en avait pas obtenu l'autorisation. L'ancien champion du monde dut rembourser les spectateurs. Faisant allusion au chef de la police de Dedham, Liston a déclaré: « La police, c'est comme les gangsters. Chaque gangster veut être Al Capone et chaque flic se prend pour Elliott Ness. » « Je me figure toujours que j'ai Clay, ce bavard, en face de moi », expliqua ensuite Liston. « Ainsi, je m'entraîne au maximum. J'ai préparé une tactique secrète dont Clay me dira des nouvelles. S'il veut se retirer du ring, il ferait mieux de le faire avant le 25. Je souhaite surtout qu'il n'attrape pas une seconde hernie. »

Chasseral impraticable

C'est décidé: le Tour de Romandie ne passera pas par Chasseral. Hier, la voiture de la police bernoise partie en reconnaissance ne put atteindre le col. Dix à vingt centimètres de neige et d'épaisseurs menées obstruaient la route hier soir, à 21 heures. Les coureurs et la caravane seront détournés par le col des Pontins.

Match arrêté à La Chaux-de-Fonds

Le match amical entre La Chaux-de-Fonds et une sélection nationale algérienne, joué au stade de la Charrière devant 500 spectateurs, a été arrêté après 65 minutes de jeu à la suite du mauvais temps (neige et pluie). A ce moment, les Chaux-de-Fonniers menaient 5-1 (3-1).

OLYMPISME Le palais de glace de Grenoble sera immense

A la suite d'une visite faite dans la région grenobloise pour étudier les problèmes posés par l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 1968, M. Maurice Harzog, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a fait le point de la situation. La région de Chamrousse a été définitivement choisie pour les compétitions de ski alpin. Toutes les pistes devront être terminées bien avant les Jeux afin d'être essayées et, au besoin, améliorées lors des épreuves préolympiques. En cas de mauvais enneigement, des pistes de repli sont prévues à l'Alpe d'Huez. Pour les disciplines nordiques, les courses de fond auront lieu à Autrans, dans le Vercors, ainsi que le concours de saut au petit tremplin. Le problème est plus compliqué en ce qui concerne le grand tremplin (90 mètres). Trois stations sont candidates pour la construction de ce tremplin, Saint-Nizier étant légèrement favori. L'Alpe d'Huez a été définitivement retenue pour les épreuves de bobsleigh tandis que les épreuves de luge auront lieu à Villars de Lans. Pour les épreuves de patinage de vitesse et le tournoi de hockey sur

Football Munich 1860 finaliste de la coupe des coupes

MUNICH 1860 - TURIN 2-0 (0-0). MARQUEURS: — Seconde mi-temps: Rebeck (balle relâchée par Vieri) 15me; Luttrup (penalty pour faute de Fossati sur Grosser) 45me. MUNICH 1860. — Radenkovic; Wagner, Kohlars; Bena, Reich, Luttrup; Heiss, Kuppers, Brunnenmeier, Grosser, Rebeck. Entraîneur: Merkel. TURIN. — Vieri; Poletti, Fossati; Pula, Cella, Rosato; Meroni, Ferrini, Hitchens, Moschino, Simoni. Entraîneur: Heriberto Herrera. ARBITRE. — M. Huber, de Thoune, bon. NOTES. — Terrain du Letzigground, marécageux. 25.000 spectateurs. Ambiance extraordinaire plus d'une heure déjà avant la rencontre (120 cars de Munich, 30 de Turin, des trains spéciaux ont déversé leur flot de spectateurs dans l'après-midi). Pour récompenser cet enthousiasme, un déjeûner s'est tenu à Zurich. On salue une pléiade d'hôtes d'honneur, dont l'équipe de West Ham United mais aussi les chiens devenus traditionnels. Malgré les prières instantes, le terrain est envahi à la fin de la partie et c'est torse nu que les vainqueurs regagnent leur vestiaire. Coups de coin: 6-7 (3-1).

ATHLETISME Les Américains devront peut-être se priver de Matson pour affronter l'URSS

L'équipe des Etats-Unis risque d'être privée des services de certains de ses meilleurs athlètes, dont le détenteur du record du monde du lancement du poids Matson, pour affronter l'URSS, cet été, si les représentants de l'« Amateur Athletic Union » et ceux de la « National Collegiate Association » ne ré-

glent pas dans les prochaines semaines le différend qui les sépare depuis cinq ans. L'A.A.U., seule organisation reconnue par les fédérations internationales et le Comité international olympique, entend conserver la direction totale des principaux sports, dont l'athlétisme, la natation, le basketball, la lutte et la gymnastique, tandis que la N.C.A.A., qui groupe la majeure partie des grands collèges, prétend avoir, sur le plan national, autant de pouvoir que l'A.A.U. Tel est le point de friction entre les deux fédérations.

Football L'Espagne battue

A Dublin, en match-aller comptant pour le tour préliminaire de la coupe du monde (groupe 9), l'Eire a battu l'Espagne 1-0 (0-0). Ce groupe ne comporte que deux concurrents: l'Eire et l'Espagne.

Football à l'étranger La Hongrie battue à Londres

Au Stade de Wembley, devant 50.000 spectateurs, l'Angleterre a battu la Hongrie 1-0 (1-0), prenant ainsi sa revanche de 1953 lorsqu'elle avait été battue 6-3 à Londres, mais sans pour cela soulever l'enthousiasme du public. L'absence de joueurs de marque (Albert chez les Hongrois, les alliers Thompson et Charlton chez les Anglais) s'est fait sentir au cours de cette rencontre où aucune des deux équipes ne s'est hissée au niveau international. Albert, souffrant de douleurs à la cuisse, avait dû déclarer forfait hier matin. Son remplaçant, Bene, a été le seul avant hongrois à se mettre en évidence mais il a été mal soutenu par ses partenaires. La défense magyare, qui manquait visiblement d'homogénéité, s'est pourtant bien comportée, notamment Meszoly. L'unique but de la rencontre a été marqué à la 16^{me} minute par Greaves, après un bel exploit personnel. Les équipes étaient les suivantes: Angleterre: Banks; Cohen, Wilson; Siles, J. Charlton, Moore; Paine, Greaves, Bridges, Eastham, Connelly. Hongrie: Gelet; Mairai, Meszoly; Szarot, Nagy, Sipos; Gorocs, Varga, Bene, Nogradi, Fenyvesi.



FAVORI. — L'homme dont les ambitieux (et ils sont nombreux) guetteront tous les faits et gestes à partir de ce matin est Adorni, en discussion ici avec le regretté Koblet.

Participation internationale de choix

Ce Tour de Romandie comptera 54 participants, dont 18 Suisses et 36 étrangers répartis dans neuf équipes de 6 coureurs. Quels sont les favoris? Plusieurs noms nous viennent sous la plume: Motta, Adorni, Maurer, Pambianco, Taccone, Bocklandt, De Rosso et Bitossi. Cela fait beaucoup d'Italiens et très peu de Suisses! Cependant, comme les Transalpins sont représentés en force et que le Tour de Romandie représente pour eux un excellent terrain de préparation pour le « Giro », on peut admettre qu'ils y joueront un rôle de premier plan. Vittorio Adorni, en particulier, est actuellement en très grande forme. Il s'est distingué dans toutes les « classiques » et nous paraît en mesure de dominer l'épreuve romande pour autant qu'il soit bien épaulé par ses équipiers. Derrière Adorni, nous mentionnerons Motta et De Rosso, qui a toujours été à l'aise sur les routes de Suisse romande puisqu'il a remporté l'épreuve en 1962.

Anquetil en Argovie

Les organisateurs du Grand prix du canton d'Argovie, à Gippingen (27 juin) annoncent l'engagement des deux Français, Jacques Anquetil et Jean Stablinski. Les contrats avec les deux champions français ont déjà été signés. Deux critères prévus au calendrier national ont été annulés. Il s'agit du critérium de Lachen du 20 juin (amateurs) et de celui de Bâle du 26 juin (professionnels et indépendants).

Football Turin s'est embourbé dans le marécage du Letzigground

MUNICH 1860 - TURIN 2-0 (0-0). MARQUEURS: — Seconde mi-temps: Rebeck (balle relâchée par Vieri) 15me; Luttrup (penalty pour faute de Fossati sur Grosser) 45me. MUNICH 1860. — Radenkovic; Wagner, Kohlars; Bena, Reich, Luttrup; Heiss, Kuppers, Brunnenmeier, Grosser, Rebeck. Entraîneur: Merkel. TURIN. — Vieri; Poletti, Fossati; Pula, Cella, Rosato; Meroni, Ferrini, Hitchens, Moschino, Simoni. Entraîneur: Heriberto Herrera. ARBITRE. — M. Huber, de Thoune, bon. NOTES. — Terrain du Letzigground, marécageux. 25.000 spectateurs. Ambiance extraordinaire plus d'une heure déjà avant la rencontre (120 cars de Munich, 30 de Turin, des trains spéciaux ont déversé leur flot de spectateurs dans l'après-midi). Pour récompenser cet enthousiasme, un déjeûner s'est tenu à Zurich. On salue une pléiade d'hôtes d'honneur, dont l'équipe de West Ham United mais aussi les chiens devenus traditionnels. Malgré les prières instantes, le terrain est envahi à la fin de la partie et c'est torse nu que les vainqueurs regagnent leur vestiaire. Coups de coin: 6-7 (3-1).

Surprise à Chiasso

CHIASSO - LUGANO 1-0 (1-0). MARQUEUR: Blumer (coup de tête sur centre de Riva IV). CHIASSO. — Caravatti; Welte, Lurati; Lussana, Gilardi, Sangiorgio, Gallesco, Vila, Bergna, Blumer, Riva IV. Entraîneur: Rigotti. LUGANO. — Prosperi; Coduri, Indemini; Signorelli, Pullica, Terzaghi; Gottardi, Rovatti, Brenna, Bossi, Simonetti. Entraîneur: Magni. ARBITRE. — M. Dienst, de Bâle, très bon. NOTES. — Match comptant pour le championnat de Suisse, joué au stade de Chiasso, à 17 h 30. Terrain en excellent état. 2500 spectateurs. A la 10^{me} minute, Mungai remplace Terzaghi blessé.

PASSION
Ce match a été joué dans l'atmosphère de passion propre aux derbies tessinois. Les deux équipes ne se sont pas fait de cadeau et l'arbitre a même dû sévir moult fois, notamment en seconde mi-temps. La victoire de Chiasso est logique. L'équipe locale, en effet, a imprimé à la partie un rythme très élevé et le but de Blumer, salué par le son des trompettes, fut parfaitement mérité. Après cette réussite, les joueurs locaux ont continué à donner territorialement, sinon techniquement, Lugano a manqué sa seule occasion d'égaliser à la 42^{me} minute de la seconde mi-temps, lorsque Brenna, se présentant seul devant Caravatti, tira contre un montant du but! S. Colotti.

Football à l'étranger L'Espagne battue

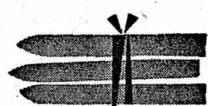
A Dublin, en match-aller comptant pour le tour préliminaire de la coupe du monde (groupe 9), l'Eire a battu l'Espagne 1-0 (0-0). Ce groupe ne comporte que deux concurrents: l'Eire et l'Espagne.

La Hongrie battue à Londres

Au Stade de Wembley, devant 50.000 spectateurs, l'Angleterre a battu la Hongrie 1-0 (1-0), prenant ainsi sa revanche de 1953 lorsqu'elle avait été battue 6-3 à Londres, mais sans pour cela soulever l'enthousiasme du public. L'absence de joueurs de marque (Albert chez les Hongrois, les alliers Thompson et Charlton chez les Anglais) s'est fait sentir au cours de cette rencontre où aucune des deux équipes ne s'est hissée au niveau international. Albert, souffrant de douleurs à la cuisse, avait dû déclarer forfait hier matin. Son remplaçant, Bene, a été le seul avant hongrois à se mettre en évidence mais il a été mal soutenu par ses partenaires. La défense magyare, qui manquait visiblement d'homogénéité, s'est pourtant bien comportée, notamment Meszoly. L'unique but de la rencontre a été marqué à la 16^{me} minute par Greaves, après un bel exploit personnel. Les équipes étaient les suivantes: Angleterre: Banks; Cohen, Wilson; Siles, J. Charlton, Moore; Paine, Greaves, Bridges, Eastham, Connelly. Hongrie: Gelet; Mairai, Meszoly; Szarot, Nagy, Sipos; Gorocs, Varga, Bene, Nogradi, Fenyvesi.

dernière SPORTS dernière

BERNE. — Samedi aura lieu, dans cette ville, une rencontre internationale de tennis de table entre les équipes masculines et féminines de Suisse et d'Autriche. GRANGES. — Après la 3^{me} épreuve, le Soloriois Bloch est toujours en tête du classement général du championnat de Suisse de vol à voile. OYONNAX. — A la suite de blessures et de forfaits, c'est finalement l'équipe suisse B qui affrontera la France en match international d'haltérophilie.



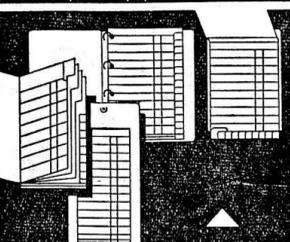
ASPERGES DELICATES



MAYONNAISE THOMY



Répertoires téléphoniques
livrables par les papeteries



SIMPLEX
SIMPLEX SA - BERNE / ZOLLIKOFEN

CHEVEUX GRAS?
Alors, employez l'excellent
shampooing sec LYS D'OR!
Dégraisse et assouplit les cheveux
comme un lavage. La boîte Fr. 2.50.
En vente par pharmacie CART, rue
de l'Hôpital, Neuchâtel.

PARQUET SOL
Philippin & Rognon - Neuchâtel

PARQUETS en tout genre	LINOLÉUM
Ponçage	PLASTOFLOOR
Réparations	SUCOFLOOR
	DALLES
Imprégnation	PLASTIQUES
	TAPIS TENDUS

56, Pierre-à-Mazel
Tél. 5 52 64

Moquette - Bouclé - Tufting

Les femmes avisées lavent avec express

...supérieur pour la laine, la soie, le nylon et tous les tissus modernes

- * pleinement efficace à l'eau froide aussi
- * additif spécial empêchant le jaunissement du nylon
- * idéal pour laveuses automatiques



Avec points JUWO

... et si pratique pour les vacances et en voyage!



BANQUE ABRI BERNE
4 1/2 %

vous offre sur carnet de dépôt. Retrait Fr. 2000.- sans préavis. Fondé 1952. Capital et réserves Fr. 1 400 000.-. Demandez prospectus et rapport fiduciaire par téléphone ou carte.

Berne 7 - Tél. 031 43 11 50

Nouveau

Johnson

entretien complet - unique et adapté à vos sols

FELIX aliment complet pour les chats assure santé et poil brillant. 12 repas tout prêts dans le paquet jaune. 1 franc




Nous reprenons votre ancienne cuisinière de 75 à 300 francs !
aux ARTS MÉNAGERS S.A.
26, rue du Seyon

Brillant clair (Klar Glanz) pour les sols en matières synthétiques



Pour tous les sols en matières synthétiques et les sols en bois ou parquets imprégnés.
BRILLANT CLAIR (Klar Glanz) nettoie et entretient en même temps. Il brille de lui-même, apporte aux sols une protection durable et un brillant magnifique, peut être repoli et rafraîchi sans laisser d'auréoles. BRILLANT CLAIR (Klar Glanz) ne contient pas de dissolvant qui pourrait nuire aux sols.

Cire limpide (Klar Wachs) pour les sols en bois



Pour tous les sols naturels, sensibles à l'eau et poreux, en bois, pierre, etc.
CIRE LIMPIDE (Klar Wachs) nettoie, entretient et protège à la fois. Son application est facile, rapide et économique. CIRE LIMPIDE (Klar Wachs) résiste à l'eau. Vous pouvez faire briller vos sols plusieurs fois sans peine.

Johnson entretien complet - voilà nettoyage et brillant à la fois

En vente dans les drogueries et chez votre détaillant

Garantie
Faites un essai sans risque. Il n'existe point de produit universel qui ait la même efficacité sur chaque sol. C'est pourquoi nous avons conçu l'entretien complet Johnson: 2 produits d'entretien - adaptés à vos sols. Ainsi nous pouvons vous garantir plein succès pour chaque sol. Un essai vous convaincra. Au cas où vous n'obtiendriez pas satisfaction, l'entreprise Johnson's Wax-Fabrik S.A. vous remboursera le prix d'achat pour le bidon entamé.

avec JUWO



LOTÉRIE ROMANDE

plus que 2 jours!

à RAROGNE (VS)



SHAVÉ STARCROSS
nouvelle souche. Bovans rouge. Shaver croisée New-Hampshire de 2 1/2, 3, 4, 5 et 6 mois en ponte. Santé garantie. A vendre chaque semaine. Livraison à domicile.

POUSSINES
S. MATTHEY, parc avicole, XIII-CANTONS Henniez (VD) - Téléphone (037) 6 41 68

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

Le pull dernier cri est en ACRILAN...



Déjà coquettes,
vos fillettes le porteront avec joie.

Choisissez pour elles un modèle twin-set
avec pull à manches courtes

à partir de **15.90**

ou simplement
ce petit pull classique à manches courtes

à partir de **6.95**

AU LOUVRE
La Nouveauté SA.
Tél. 5 30 13 NEUCHÂTEL

GRANDE EXPOSITION DE TAPIS D'ORIENT

à des **PRIX CHOCS**

NEUCHÂTEL: Casino de la Rotonde
les 6 et 7 mai 1965

de 10 à 20 heures

G. CHEVALLEY
Av. Victor-Ruffy 39, LAUSANNE
Tél. (021) 32 44 18

non
plus
ultra

est le nom du dernier-né
de la célèbre famille Hamol

l'antisolaire
pour les épidermes
particulièrement sensibles



Si vous cherchez
**le choix
la qualité**
consultez
les spécialistes

**Quincaillerie Côte
PESEUX**

Parcage facile en face
des nouveaux magasins

Est-ce
déjà l'âge
de la retraite?

Il peut être un âge heureux, si c'est aussi celui
des projets qu'on «fignole». Préparez-vous
à des vacances d'un nouveau genre; ou
lancez-vous au contraire dans un nouveau
«métier»: votre violon d'Ingres.

Et n'oubliez pas d'avertir le percepteur.
Vraisemblablement, le moment arrive de
toucher votre assurance-vie. Vous bénéficiez
aussi de l'AVS. Cela vous suffit-il? Ou vou-
lez-vous asseoir mieux encore votre nouvelle
situation? Que penseriez-vous d'une rente
viagère, que votre compagnie d'assurance
vous verserait régulièrement jusqu'à votre
dernier jour, et dont votre femme serait en-
suite la bénéficiaire reconnaissante?

Votre agent d'assurance vous aide à ré-
soudre ces problèmes.

Un homme prévoyant
en vaut deux

AsA

les compagnies suisses d'assurances



Nous reprenons votre
ancienne cuisinière

de 75 à 300 francs!

aux **ARTS MÉNAGERS S.A.**
26, rue du Seyon

Le risotto en 7 Minuten Minuten-Minuti

4 fameux plats à choix



C'est si rapide...
1° du paquet
dans la casserole
2° 7 minutes de cuisson...
3°... plus qu'à se régaler!
En 7 minutes seulement!

Réussite assurée...
Le Risotto Knorr c'est
à coup sûr une réussite!
Aéré, ferme et léger
il ne s'attache jamais.

Pour varier le menu...
Sur demande, le Centre
Gastronomique, Dreikönig-
strasse 7, 8002 Zurich,
vous enverra gratuitement
16 suggestions de menus.

Knorr

OFFRES D'EMPLOIS

Hôtel-restaurant BEAUX-ARTS, Neuchâtel, tél. 4 01 51, engage

1 sommelière qualifiée

connaissant les deux services, ainsi qu'une

sommelière

pour un remplacement d'une quinzaine de jours.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres ou se présenter à la direction.

Magasin d'alimentation cherche pour entrée immédiate

vendeuse qualifiée

Mercredi et samedi après-midi libres. S'adresser à René Geiser, Monruz 23, Neuchâtel. Tél. 5 52 47.

On cherche

jardinier

connaissant les trois branches, ayant permis de conduire. Salaire 1000 fr. — Faire offres sous chiffres J.L. 1487, avec certificats, au bureau du journal.

Fabrique d'horlogerie cherche

auxiliaire

pour tous les matins de 9 ou 10 heures à midi, pour commissions et travaux faciles. La préférence sera donnée à monsieur possédant une auto. Tél. 5 68 68.

On cherche, pour le milieu de juin,

jeune femme sérieuse

pour aider dans ménage de trois adultes et tenir compagnie à dame âgée; chambre indépendante; bons gages, un jour entier de congé par semaine + le dimanche tous les 15 jours.

Adresser offres écrites à G.I. 1484 au bureau du journal ou tél. (022) 8 76 71.

On cherche

MONSIEUR SEUL OU RETRAITÉ

pouvant s'occuper du jardin et du poulailler. Vie de famille. Région Val-de-Ruz. — Ecrire sous chiffres H.J. 1485 au bureau du journal.

SOMMELIÈRE

capable est demandée pour entrée immédiate ou à convenir. Bons gains. Horaire régulier.

Téléphoner ou se présenter au café MÉTROPOLE, avenue Léopold-Robert 80, la Chaude-Fonds, tél. (039) 2 44 33.

un (e) comptable

Adresser offres manuscrites et photo sous chiffres B Y 1392 au bureau du journal.

Technal S.A., à Bôle, engagerait :

ouvrières

pour travaux propres et variés ;

ouvrières

à la demi-journée ;

manœuvres

qui seraient formés pour des travaux spéciaux de traitement de matières plastiques et de montage de petits appareils ;

mécaniciens de précision

Tél. 6 37 35 ou se présenter.

Réfectoire de fabrique engage-rait, pour date à convenir,

garçon de maison

ou

filles de maison

Nourri, logé, blanchi, place à l'année. Libre le samedi et le dimanche. Faire offres au Foyer Paillard S.A., 1400 Yverdon, Tél. (024) 2 16 67.

Couple américain cherche

jeune fille

pour s'occuper de deux petites filles, éventuellement ménage. — Adresser offres écrites à P.S. 1494 au bureau du journal.

Pour diriger atelier de réglage, nous cherchons

régleuse qualifiée

capable d'instruire ou de perfectionner la main-d'œuvre. Poste très intéressant pour personne ayant les qualifications requises.

Faire offres sous chiffres P 2763 N à Publicitas, 2000 Neuchâtel.

On cherche

jeune fille

comme VENDEUSE, dans confiserie. Faire offres à la confiserie P. Hess, rue de la Treille 2, 2000 Neuchâtel.

GRAND GARAGE DE LA PLACE engage

SERVICEMAN

pour son service d'essence. Préférence sera donnée à personne suisse connaissant déjà le métier. Bon salaire. Avantages sociaux. Entrée à convenir.

Se présenter au garage H. PATTHEY, 1, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel.

On cherche

contremaître qualifié

pour travaux de bâtiment et béton armé.

Faire offres, avec photo et curriculum vitae, à l'entreprise Bernard Broggi, 2800 Delémont. Tél. (066) 2 16 27.

Grand garage de la place cherche

secrétaire-comptable

expérimentée.

Travail intéressant et varié. Entrée à convenir. Faire offre sous chiffres B. B. 1438 au bureau du journal.

DEMANDES D'EMPLOIS

TERMINAGE ATELIER (ANKER)

qui occupe environ 60 personnes peut encore prendre en considération des ordinations pour cal. 5" - 17". Qualité garantie. Maison sérieuse avec longues années d'expérience.

Faire offres sous chiffres 28345-26 Publicitas S.A., 2501 Bienne, case postale.

Termineur qualifié

cherche encore environ

2000 TERMINAGES

par mois. Cal. 15 1/2 - 13". Qualité correspondant aux normes C.T.M. Les intéressés voudront bien s'adresser sous chiffres V 10,511 Sn, à Publicitas S.A., 4500 Soleure.

Homme de confiance, capable, débrouillard et ouvert à la collaboration, possédant des connaissances en mécanique et en machines, cherche place comme

AIDE D'ATELIER

Adresser offre sous chiffres U. W. 1499 au bureau du journal.

Chauffeur privé

parlant le français et l'allemand, cherche place stable. — Adresser offres écrites à R. T. 1495 au bureau du journal.

Employée de bureau

ayant fait trois ans d'apprentissage dans fiduciaire. cherche place pour début juin. Désirerait s'occuper, de préférence, de comptabilité et travaux divers.

Adresser offres écrites à E. G. 1482 au bureau du journal.

Jeune homme, 25 ans, robuste et travailleur, cherche place pour date à convenir, de

chauffeur-livreur

ou autre. Possède permis pour véhicule léger. Faire offres sous chiffres P 2771 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Jeune fille de 19 ans, ayant fait apprentissage de vendeuse, avec une année de pratique, désire

changement de situation

comme débutante dans bureau. Possède connaissances de dactylographie. Faire offres sous chiffres CE 1480 au bureau du journal.

Suisse allemand cherche place comme

électro-mécanicien

Faire offres sous chiffres LN 1489 au bureau du journal.

Restaurant-brasserie cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, sommelières

ou sommelières

Bons gains. Tél. (039) 3 15 27.

PEINTRE en bâtiment

qualifié est recherché par l'entreprise Paul Petermann, Boudry. Tél. 6 42 87.

Dame âgée cherche

aide-ménagère

sachant cuisiner. Adresser offres écrites à PP 1452 au bureau du journal.

Quel professeur ou étudiant serait disposé à donner des leçons particulières d'allemand et d'anglais à jeune homme, durant environ 3 mois ?

Adresser offres sous chiffres FF 1442 au bureau du journal ou téléphoner au (038) 5 29 73.

Représentants

Compagnie américaine cherche quelques hommes possédant voiture, comme agents libres pour vente aux privés.

Pas de porte à porte. Bonne rémunération. S'adresser à l'agence Rena Ware, Dime 109, Neuchâtel, tous les jours de 9 h à 15 heures, sauf le vendredi.

On cherche

personne

disposant d'une heure tous les jours, pour le nettoyage d'un magasin, le soir dès 19 h. — S'adresser : Norge, Centre Prébarreau No 7, Neuchâtel. Tél. 5 25 44.

Famille de quatre personnes cherche

jeune fille

pour faire le ménage, éventuellement aide au magasin. Tél. 5 52 47.

On cherche un commissionnaire ainsi qu'un

aide de laboratoire

Pâtisserie Kubler, la Coudre. Tél. 4 12 80.

Je cherche une

FEMME DE MÉNAGE

pour trois heures par semaine. Prière de téléphoner au 5 33 69.

On cherche dans

chauffeur de trax

ainsi que pour divers travaux. Bon salaire. Tél. 7 97 49.

Deux familles anglaises cherchent

deux jeunes filles

de Suisse romande désirant faire un stage de 6 à 7 mois en Angleterre. S'adresser à Mme S. Bucher, Fleurier. Tél. 9 10 97.

Nous cherchons

manœuvres

Travail sur les chantiers et sur le lac. Buhler & Otter, tél. 7 51 84.

Femme de ménage

consciencieuse est demandée pour quelques heures par semaine, quartier des Saars. Tél. 5 12 41.

On cherche

jeune fille

pour aider au ménage, éventuellement seulement le matin. Vie de famille. Tél. 5 29 74.

On cherche

personne

pour petits nettoyages. Tél. 5 25 20 entre 9 h 30 et 10 h 30 ou de 13 à 14 heures.

On achèterait 4000 à 5000 plants de vigne

Chasselas.

Adresser offres écrites à FG 1460 au bureau du journal.

On cherche à acheter

machines à coudre

d'occasion. Tél. (038) 5 34 24.

On cherche à acheter

tente

en bon état. Téléphoner le soir au (038) 5 41 85.

On cherche

vélo

de dame pour écologique. Tél. 5 89 89.

On cherche à acheter

panalonn d'équitation

pour homme, ceinture environ 92 cm; bottes d'équitation grandeur 43. Tél. (038) 7 50 84, dès 12 heures.

Apprentissages

On cherche un

apprenti

du bureau, pour entrée immédiate. Garage de la Côte, Peseux.

La Papeterie Raymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche

une apprentie vendeuse en papeterie

Possibilité de faire un bon apprentissage dans une spécialité renommée en Suisse et à l'étranger. Se présenter au téléphone au 5 44 66.

A VENDRE

Une balance à quartiers Berkel, maximum 150 kg; 2 balances de plot Berkel maximum 10 kg; une tranchouse, une machine à hacher et à émincer; une banque de magasin non frigorifique, avec plot, casters pour papier et tiroirs, long. 335 cm, larg. 90 cm, haut. 90 cm. 1 chaudière électrique basculante, contenance 180 litres.

Le tout en parfait état et à prix avantageux.

Tél. (038) 7 51 27, le matin ou le soir.



Où va Arthur?..

...remercier les personnes qui donnent à CARITAS

VÊTEMENTS - MEUBLES - VAISSELLE

sur demande, nous passons à domicile. Téléphone (038) 3 13 06

Hôtel Aros - Torpedrera

RIMINI - ADRIATIQUE

Tranquille. A 50 m de la mer. Chambres avec eau chaude et froide et douche privée. Cabines au bord de la mer. Parc à autos privé. Mai, juin, septembre, octobre, L. 1400.1600, tout compris. Ecrivez-nous pour juillet et août. Renseignements : Horlogerie Roger Ruprecht, tél. (038) 4 15 66, Neuchâtel.

Vendredi 7 mai 1965

à 20 h 30,

Beau-Rivage, Neuchâtel

la conférence de M. LOUIS-P. FAIVRE DE GENÈVE

LES RELATIONS PUBLIQUES

est ouverte aux chefs d'entreprises, aux cadres d'entreprises, aux vendeurs, publicitaires, commerçants, indépendants.

GRAND CHOIX DE PULLOVERS

dames et messieurs

Pantalons d'été

pour dames

Ceintures et foulards

chez

JACQUES JUTZELER S.A.

Hôpital 3 - Neuchâtel

A.E.G.

parfait état, avec ondes ultra-courtes. Prix très avantageux. Garantie.

Hug & Cie

Musique, Neuchâtel.

Stabilité sur les prix

Plus que jamais pour les 3 modèles de

SIBIR

le frigo de fabrication suisse totalement garanti 5 ans.

Magnifiques appareils de 60 litres (Fr. 295.-), 130 litres (Fr. 395.-) et 190 litres (Fr. 495.-), au sommet de l'expérience technique et de la qualité.

PRETS

rapides et discrets

Documentation contre l'envoi de ce bon

Nom: _____

Adresse: _____

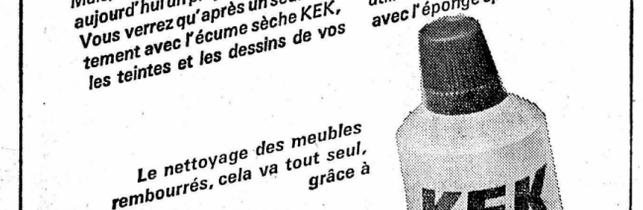
Localité: _____

COFINANCE

9, rue de Berne Genève Tél. 3162 00

Vos meubles rembourrés valent-ils encore la dépense de Fr. 6.60?

Les couleurs de votre sofa pré-téré sont-elles devenues pâles, vos fauteuils présentent-ils aux dos des taches malpropres et grasseuses? Aujourd'hui, ce n'est pas une raison de les faire recouvrir tout de suite. Vous disposez de l'écume sèche KEK. Mais, oui, achetez-vous encore aujourd'hui un projecteur de KEK. Vous verrez qu'après un seul traitement avec l'écume sèche KEK, les teintes et les dessins de vos meubles rembourrés réapparaissent dans toute leur splendeur, car KEK élimine la saleté, la graisse et la poussière, sans fatiguer, en moins de rien. Le projecteur automatique KEK est particulièrement indiqué pour les meubles rembourrés. Une seule pression sur le bouton et de l'écume toute prête en sort. En présence de grandes surfaces, utilisez le flacon économique avec l'éponge spéciale à Fr. 3.50.



Le nettoyage des meubles rembourrés, cela va tout seul, grâce à

2

visitez

A NEUCHÂTEL LE PARADIS DU MEUBLE

meubles MEVEI

Choix grandiose sur 6 étages 200 chambres à coucher, salles à manger, studios - Plus de 1000 meubles divers. 30 VITRINES

Faubourg de l'Hôpital (038) 5 75 05

Ligue contre la tuberculose

Neuchâtel et environs

RADIOPHOTOGRAPHIES ISOLÉES

Policlinique samedi 8 mai

Inscriptions sur appel téléphonique No 5 63 32

FINANCE D'INSCRIPTION: Fr. 3.-

Le camion se trouve devant le No 8 de l'avenue DuPeyprou, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 15 heures

AU LANDERON

La nouvelle ligne France

jeune et moderne

COIFFURE BRIGITTE

Faubourg 11 Tél. 7 84 02

VOYAGES DE VACANCES et PENTECÔTE

PENTECOTE

3 jours ENGADINE - LAC DE COME - TESSIN Fr. 145.-

2 jours ILE DE MAINAU - BREGENZ - LINDAU Fr. 98.-

Nos séjours de vacances

A BARDOLE, au bord du lac de Garde. Nous avons choisi pour vous détendre une région favorisée par un climat doux, mais pas trop chaud en été; c'est une oasis de verdure et d'azur.

Les rives enchantées du lac de Garde sont couvertes d'une végétation splendide. Vous aurez l'occasion de vous baigner, de faire de longues promenades dans la campagne verdoyante. En un mot de vraies vacances.

Séjour de 7 jours Fr. 262.-

Séjour de 14 jours Fr. 410.-

OAORLE. Petite station balnéaire, près de Venise, à l'Adriatique. Plages orientées au nord et au sud, d'un sable très fin où vous vivrez la vie du sud, au milieu des pêcheurs. Outre le confort d'un aménagement en plein développement, vous trouverez à Caorle l'attrait du paysage, le souvenir des temps anciens et la quiétude fortifiante de la province ensoleillée. Trieste - Venise lido di Jesolo sont les excursions prévues durant les séjours.

Séjours de 14 jours Fr. 430.-

Voyages itinérants

18 - 31.7. (14 jours) ESPAGNE - ANDALOUSIE Fr. 825.-

Voyage au royaume de la couleur, imprégné d'art.

18 - 28.7. (11 jours) OSLO - COPENHAGUE Fr. 760.-

Savez-vous qu'Oslo est la capitale européenne où le nombre d'heures d'ensoleillement est le plus grand. Ce monde scandinave vous apparaîtra comme une création merveilleusement équilibrée, un milieu où l'homme peut trouver une forme très appréciable de bonheur dans le confort et la sécurité sociale.

18 - 24.7. (7 jours) BERLIN Fr. 395.-

Rencontre de deux mondes d'idéologie différente. C'est une ville vivante, où il y en a pour tous les goûts. Vous respirerez cette atmosphère berlinoise, faite de lucidité, de philosophie et de sobriété.

25 - 30.7. (6 jours) LA HOLLANDE Fr. 345.-

C'est un voyage varié. Pays très curieux: des moulins, des sabots, et habité par une population remarquable. Il vaut la peine de faire connaissance avec les Hollandais.

Vous trouverez dans notre prospectus 1965 encore d'autres voyages intéressants. Il vous sera envoyé sans frais sur simple demande.

Renseignements et inscriptions :

Autocars C J Tramelan

HOROSCOPE

JEUDI 6 MAI 1965

La journée est dans l'ensemble marquée par toute une gamme de bonnes influences mais qui sont un peu moins bonnes dans les dernières heures. Naissances: La journée sera heureuse et favorable pour ceux nés dans l'après-midi. Ils seront actifs, dynamiques, originaux, indépendants et intelligents.

BÉLIER

Santé: Evitez tout excès. **Amour:** Réfléchissez bien avant de vous engager. **Affaires:** Ne trompez pas la confiance mise en vous.

BALANCE

Santé: Digestion difficile. **Amour:** Donnez-vous la peine de mieux connaître l'être aimé. **Affaires:** Ne laissez pas le doux farniente vous envahir.

TAUREAU

Santé: Risqué d'un mauvais sommeil. **Amour:** La personne que vous aimez fait des efforts sérieux pour mériter votre amour. **Affaires:** Bonnes influences pour écrire.

SCORPION

Santé: Couvrez-vous bien la gorge. **Amour:** Vérifiez l'exactitude de belles paroles. **Affaires:** Ne faites pas preuve d'une modestie trop poussée.

GÉMEAUX

Santé: Faites un peu de sport. **Amour:** Ne heurtez pas une personne amie par des propos directs. **Affaires:** Avant de vous engager, vérifiez chaque détail.

SAGITTAIRE

Santé: Mangez plus copieusement. **Amour:** Meilleure ambiance où vous sentirez l'être aimé très proche de vous. **Affaires:** Les progrès faits par une personne de votre entourage vous surprendront.

CANCER

Santé: Ne mangez pas entre les repas. **Amour:** L'être aimé ne demande qu'à être pris par votre influence. **Affaires:** On attend beaucoup de vous.

CAPRICORNE

Santé: Vous avez besoin de dormir davantage. **Amour:** L'être aimé est un peu de mauvaise humeur. **Affaires:** Vous aurez l'occasion de vous justifier devant un supérieur.

LION

Santé: Un peu de fatigue. **Amour:** Ne vous fiez pas à un amour réservé. **Affaires:** Les obstacles sont surmontés.

VERSEAU

Santé: Risque de petites coupures. **Amour:** Sachez vous éloigner avec diplomatie. **Affaires:** On peut vous demander un travail que vous seul savez faire.

VIERGE

Santé: Vous supportez mal les écarts de température. **Amour:** Ne laissez pas le doute entrer trop dans votre esprit. **Affaires:** Attaquez-vous au cœur même de vos problèmes.

POISSONS

Santé: Contrôlez de très près votre nourriture. **Amour:** N'encouragez pas un amour naissant si votre cœur est déjà pris. **Affaires:** Ne dépensez pas votre énergie.

O TV RADIO TV R

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, bonjour à tous. 7.15, informations et les conseils de saison sur un air d'accordéon. 8 h, le bulletin routier. 8.25, miroir-première. 11 h, émission d'ensemble. 12 h, le rendez-vous de midi avec miroir-flash. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.30, le tour cycliste de Romandie. 12.35, bon anniversaire. 12.45, informations. 12.55, Trois femmes sur le dos. 13.05, disc-o-matic. 13.40, Nicolai Ghiauru, basse. 13.55, miroir-flash. 16 h, miroir-flash. 16.05, le rendez-vous des isolés. Le Collier de la reine. 16.25, le tour de Romandie. 16.55, Irène Baechold-Hertig, pianiste. 17.15, la joie de chanter. 17.30, miroir-flash. 17.35, la semaine littéraire. 18 h, bonjour les jeunes. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, la Suisse au micro. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.45, la bonne tranche. 20.20, le disque détesté de l'auditeur. 20.50, les dossiers de l'histoire. 21.30, le concert du jeudi par l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22.30, informations. 22.35, le miroir du monde. 23 h, ouvert la nuit. 23.15, hymne national.

Second programme

19 h, jeudi soir, musique légère et chansons. 19.45, Trois femmes sur le dos. 19.55, en attendant le concert. 20 h, Xe festival international de Lausanne 1965: La Fête enchantée, opéra de W.A. Mozart, livret de Schikaneder. 23.15, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20 bonjour en musique. 7 h, informations. 7.05, trio, Bacherlin. 7.30, émission pour les automobilistes. 10.15, disque. 10.20, émission radiocolaire. 10.50, ouverture de Villa-Lobos. 11 h, le podium des jeunes. 11.30, compositeurs suisses. 12 h, musique de concert et d'opérette. 12.20, nos compil-

TELEVISION ROMANDE

19 h, bulletin de nouvelles. 19.05, le magazine. 19.20, publicité. 19.25, Vol 272. 19.55, publicité. 20 h, téléjournal. 20.10, le tour cycliste de Romandie. 20.15, publicité. 20.20, Les Petites Demoselles, film de Michel Deville. 20.45, continents sans visa: le mois. 22.25, concours: ouvrez l'œil. 22.30, téléjournal.

EMETTEUR DE ZURICH

17 h, le cinq à six des jeunes. 19 h, informations. 19.05, rendez-vous, publicité. 19.25, biographie d'un diamant, documentaire. 20 h, téléjournal et reflets filmés du tour de Romandie. 20.25, politique mondiale. 20.50, La Mariée était trop belle, film. 20.20, téléjournal.

TELEVISION FRANÇAISE

12.30, la séquence du jeune spectateur. 13 h, actualités télévisées. 16.30, pour les jeunes. 18.50, piste libre. 19.20, bonne nuit les petits. 19.25, actualités télévisées. 19.40, Robin des bois. 19.55, annonces et météo. 20 h, actualités télévisées. 20.20, que ferons-nous demain. 20.30, le manège. 21.20, histoires d'hommes. 22.30, jugez vous-même. 22.55, actualités télévisées.

MOTS CROISÉS

Problème No 566

VERTICALEMENT

- Lieux communs.
- Il en faut au commissaire Maigret. — Disposition d'esprit.
- Mesure céleste. — A toujours eu des maîtresses.
- Faute de quel on ne pourrait se sentir. — Partie d'une dispute sportive.
- Il larde. — Contesta. — Dans la gamme.
- Qui souffre d'une anomalie de la vision.
- Fluve de Sibérie. — Divaguer.
- Conjonction. — Possessif. — Où point le jour.
- Pour boire un coup. — S'en va de la caisse.
- Entrecoupés.

HORIZONTALEMENT

- Choix de poésies.
- Ville d'Algérie. — Fameux bahut d'Angleterre.
- Fluve. — Sigle d'une organisation internationale. — Initiales du Garofalo.
- S'inscrire en faux. — Mettre à la raison.
- Opération mystérieuse d'alchimiste. — Bière légère.
- Mal d'oreille. — Titre abrégé.
- Affluent du Rhin. — Règle d'une manière définitive.
- Trousses. — Ils ajoutent le luxe à la décoration.
- Pronom. — Qui manque d'aisance.
- Chemin étroit. — Arsenic.

Solution du No 565

1	A	M	B	A	S	S	A	D	E	S
2	P	A	U	P	I	E	R	E	D	E
3	P	I	L	L	L	O	I			
4	A	P	O	L	L	I	A	R	D	
5	R	A	I	L	L	E	R	I	E	
6	E	T	E	A	S	A	I	F		
7	N	O	U	E	S	K	I	L	O	
8	C	U	O	S	T	O	L	E		
9	E	T	A	L	E	R	A	E	N	
10	S	T	E	R	I	L	I	S	E	

Comment soulager vos PIEDS fatigués, douloureux



Pour obtenir un bienfait immédiat versez une poignée de Saltrates Rodell dans votre bain de pieds habituel. Cette eau oxygénée et très efficace soulage la douleur et chasse la fatigue. Cors et callosités sont ramollis et s'enlèvent plus facilement. Après un bain de pieds aux Saltrates Rodell la marche redevient un plaisir.

Effet doublé, si après un bain curatif aux Saltrates Rodell vous massez vos pieds avec la Crème Saltrates antiseptique et désodorisante. Toutes pharmacies et drog. © Centre 9

LES ENQUÊTES DE SHERLOCK HOLMES



LA VALLÉE DE LA PEUR

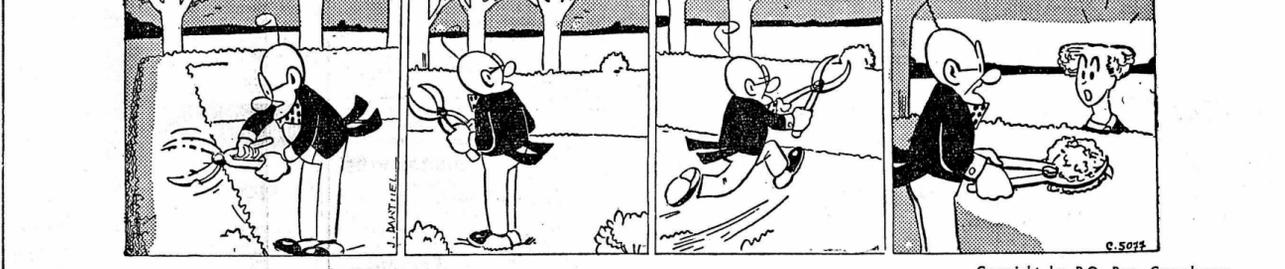
Adaptées de l'œuvre de sir Arthur Conan Doyle

Watson avait pris le message chiffré pour l'examiner avec soin. « Il est vexant de penser, murmura-t-il, qu'un secret important figure sur ce bout de papier et que nous sommes dans l'incapacité de l'élucider. » Holmes repoussa le plateau de son petit déjeuner et alluma sa pipe.

« Il me semble, au contraire, que nous en sommes capables, fit-il, en s'adossant dans son fauteuil. Considérons le problème sous l'angle de la raison pure. Porlock se réfère à un livre. Voilà déjà un point de départ. » — « Plutôt vague », fit remarquer Watson d'un air sceptique. « Voyons tout de même si nous possédons d'autres indications relatives à ce livre ? » — « Aucune ! »

« Mals voyons, Watson, vous êtes trop pessimiste. Le message commence par 534. Admettons, par exemple, que 534 soit la page d'un livre. Notre livre devient un gros livre. La devinette suivante C 2. Que pensez-vous de C 2, Watson ? » — « Chapitre 2 sans doute. » — « Cela m'étonnerait. Le chapitre 2 à la page 534 ! » — « Pas chapitre, colonne 2 », s'écria Watson. « Bravo Watson, pourvu que ce soit cela... »

NIMBUS



A Neuchâtel et dans la région

Val-de-Travers

Le Conseil général des Bayards refuse un crédit de 11,500 fr. pour l'achat de parcelles de forêt

(c) Le Conseil général a tenu séance lundi 3 mai, sous la présidence de M. Albert Hainard, président, en présence de 15 membres et du Conseil communal. Les deux points principaux de l'ordre du jour étaient les comptes 1964 et une demande de crédit de 11,500 fr. pour l'achat de deux parcelles de forêt à la Côte. Les comptes 1964, bouclant avec un bon de 5102 fr. 78 ont été acceptés à l'unanimité. Le total des dépenses s'élève à 160,952 fr. 12, alors que celui des recettes accuse 166,054 fr. 90. Les différents chapitres se répartissent comme suit: intérêts actifs 625 fr. 65, immeubles productifs 2220 fr. 30, forêts municipales 53,981 fr. 70, impôts 56,006 fr. 80, taxes 4570 fr. 75, recettes diverses 4662 fr. 65, services industriels diversés 874 fr. 60, ristourne ENSA 3257 fr. 15, intérêts passifs 13 fr. 80, frais d'administration 31,287 fr. 67, immeubles administratifs 1087 fr. 80, instruction publique 32,395 fr. 80, cultures 1563 fr. 40, travaux publics 10,058 fr. 45, police 12,388 fr. 85, œuvres sociales 59,561 fr. 10, dépenses diverses 3623 fr. 65, amortissements 3000 francs. En ce qui concerne l'achat de deux parcelles de forêts, le Conseil général n'accorde pas sa confiance au Conseil communal et refuse le crédit de 11,500 francs. Divers: M. Henri Kipfer, des Bouillies, demande la réparation du chemin de la Chaix qui a beaucoup souffert de l'hiver. M. Robert Hainard revient une fois encore sur la question du barrage des chemins publics par les agriculteurs. C'est avec une vive satisfaction que l'assemblée prend connaissance d'une communication de M. Marcel Giroud, président de commune, déclarant que cette question sera prochainement réglée par la présentation au Conseil général d'un arrêté actuellement soumis à l'Etat pour sanction.

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE FLEURIER

Cent vingt-huit mètres carrés de terrain cédés pour un franc

De notre correspondant: Le Conseil général de Fleurier a tenu séance le 4 mai, au collège professionnel, sous la présidence de M. Jean-Louis Barbezat (rad.), président. Trente-neuf membres étaient présents. **Comptes.** — Le premier point des délibérations comportait l'examen des comptes communaux de 1964, résumés la semaine dernière dans nos colonnes. Rappelons simplement de 1,509,607 fr. 25 à profits et pertes, le bénéfice brut est de 228,008 fr. 70 (après des amortissements portant sur 70,038 fr. 15) et que, une fois les attributions et qui s'élèvent à 227,000 francs, le bon brut transféré au compte capital est de 1008 fr. 70. Les comptes ont été adoptés. **En prévision d'infidélités.** — Afin de se couvrir contre les risques de pertes financières résultant d'actes d'infidélité, l'exécutif a été autorisé à conclure, en faveur du personnel des services administratifs, un contrat d'assurance collective de cautionnement couvrant les risques jusqu'à concurrence de 50,000 fr. Cette mesure est prise avec effet rétroactif au 1er janvier écoulé. Les primes dues pour cette assurance sont prises totalement en charge par la commune. **Règlement de sûreté contre l'incendie.** — En raison de la nouvelle loi cantonale sur la police du feu, un règlement « ad hoc » sur l'organisation du service de sûreté contre l'incendie, comprenant dix chapitres et cinquante-huit articles, a été examiné. Diverses observations ont été faites à propos du texte soumis. Le

Conseil communal en tiendra compte pour présenter ce règlement à la prochaine séance. **Energie électrique.** — Le prix de vente de l'énergie électrique pour les moteurs au-dessus d'un demi-CV a été fixé de la manière suivante: de 1 à 2000 kWh par an, 20 c. le kWh; de 2001 à 4000 kWh, 17 c.; de 4001 à 7000 kWh, 15 c.; de 7001 à 10,000 kWh, 13 c.; de 10,001 à 14,000 kWh, 11 c.; de 14,001 à 20,000 kWh, 10 c.; au-dessus de 20,000 kWh, 9 c. Ce tarif est dégressif, mais par tranches successives. Les nouvelles dispositions entreront en vigueur à l'expiration du délai référendaire. Une proposition de M. J.-Ph. Vuilleumier (lib.) tendant à la refonte complète du règlement sur l'électricité a été repoussé par 19 voix contre 12 et l'arrêté adopté par 32 voix contre 4. **Crédit complémentaire.** — Sur préavis de la commission des services industriels et de la commission financière, un crédit complémentaire de 31,000 fr. a été accordé au Conseil communal pour la démolition de l'ancien hangar à houille et la construction d'un bâtiment qui abritera l'ensemble de l'appareillage destiné à la production d'air propane. La dépense sera comptabilisée sous la rubrique « Modernisation de l'usine à gaz ». L'exécutif a reçu tous pouvoirs pour se procurer, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, les moyens de trésorerie nécessaires. **Ventes de terrain.** — La Société coopérative d'habitation désire acquérir la parcelle de terrain de 1630 m² sur laquelle sont construits ses deux immeubles. Jusqu'à présent, cette société jouissait d'un droit de superficie. La vente a été ratifiée, le prix du mètre carré étant fixé à 3 fr. 30. Une autre parcelle de terrain de 700 m² à la rue de l'Hôpital, a été vendue à M. Johann Klemm qui désire construire une maison familiale. La vente a été ratifiée

et le prix de l'unité fixé à 3 fr. 30 également. **Achat de terrain.** — M. Albert Choffat est d'accord de céder à la commune une bande de terrain de 128 m² se trouvant à la limite nord de sa propriété, terrain qui permettrait de réserver un passage à d'éventuels immeubles qui pourraient être construits dans ce quartier. Le prix de vente a été fixé symboliquement à 1 fr. L'opération a été ratifiée et le Conseil communal a reçu les pouvoirs nécessaires pour signer l'acte authentique de transfert. **Interpellations.** — M. Louis Jeanneret (rad.) aimerait savoir pourquoi le canal-égout Belle-Roche - Belle-Île n'a pas été prévu dans le passage du futur pont des Chèvres. M. René Grize (soc.), chef des travaux publics, a répondu que cela était pratiquement irréalisable du point de vue technique et que l'ingénieur cantonal voudrait d'ailleurs sur place, samedi prochain, pour examiner ce problème. **Pétition.** — Vingt-trois personnes ont signé une pétition, renvoyée au Conseil communal et réclamant la réfection du chemin qui dessert deux immeubles H.L.M. au quartier du Fatnage. **Démision d'un conseiller communal.** — En raison de profondes divergences qui l'opposent à son collègue socialiste, M. René Grize a remis sa démission de conseiller communal en soulignant qu'il ne pouvait plus, dans les conditions actuelles, continuer à remplir le mandat qui lui a été confié. Cette démission sera discutée lors de la prochaine séance. M. Marcel Hirtzel, président du groupe socialiste, désire savoir pourquoi la lettre qui devait être envoyée aux trois partis par un conseiller communal à propos du cas Grize n'a pas été expédiée. M. André Junod (rad.), président de commune, a répondu que cette lettre était devenue inutile dès le moment où la démission de M. Grize avait été rendue publique par la presse.

FLEURIER

Le produit des taxes

(c) En 1964, le produit des taxes communales a été le suivant: taxes sur véhicules à moteurs et cycles 28,168 fr. 15, taxe d'exemption du service du feu 30,325 francs 15; taxe sur les chiens 2704 fr., sur les spectacles 13,232 fr. 35, sur la vente d'alcool 1523 fr. 50, sur l'affichage et les timbres 951 fr. 85, de déballage, marchés et de forains 877 fr. 50 pour les permis de taxis 65 fr.; sur les matches au loto 375 fr. sur le cinéma 1245 fr. sur la location de places de fêtes 1381 fr. 50, soit au total 80,349 francs.

LES VERRIÈRES

Beau succès de la vente de paroisse

(sp) Organisée samedi par les dames de la couture et présidée par Mme Gilbert Delbrouck, la vente annuelle de la paroisse réformée a obtenu un beau succès, le résultat financier ayant été supérieur encore à celui de l'an dernier. La fanfare « L'Echo de la frontière » et le club des accordéonistes se sont produits à cette occasion. Le bénéfice a été réparti entre des sociétés locales d'utilité publique, la mission, l'église mais la plus grosse part a été attribuée au fonds des orgues.

BUTES

Pour les œuvres sociales (cp) L'année dernière, l'assistance et les œuvres sociales ont occasionné une charge nette de 63,364 fr. 33 à la commune de Butes. L'assistance nette des Neuchâtelois a coûté 44,213 fr. 68, celle des non-Neuchâtelois 2921 fr. 15, les œuvres diverses (A.V.S. etc.) 27,435 francs. La subvention aux établissements hospitaliers fut de 2803 fr. 50. Dans les recettes, la part communale à l'A.V.S. s'est élevée à 8463 fr. 50 et l'allocation de l'Etat à été de 2740 francs.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
Salle des conférences: 20 h 30, récital de piano Ervin Laszlo.
CINÉMAS. — Apollo: 15 h et 20 h 30, Journal intime.
Palace: 15 h et 20 h 30, Le Chevalier de Pardallan.
Arcades: 15 h et 20 h 30, Goldfinger.
Rex: 20 h 30, La Furie des SS.
Studio: 15 h et 20 h 30, La Mort frappe trois fois.
Bio: 20 h 30, Tarzan aux Indes.
Pharmacie d'officine (jusqu'à 23 h): J. Armand, rue de l'Hôpital. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition. En cas d'absence de votre médecin, veuillez téléphoner au poste de police No 17. Services des urgences médicales de midi à minuit.

VAL-DE-TRAVERS
CINÉMA. — Colisée (Couvex), 20 h 30: Paranoïaque.
Pharmacies de service: — Delavy (Fleurier), Bourquin (Couvex).
Permanence médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

PESEUX
CINÉMA. — Cinéma de la Côte, 20 h 15: Mr Hobbs prend des vacances.

COLOMBIER
CINÉMA. — Lux, 20 h 15: Trahison sur commande.
Service de dépannage accéléré eau et gaz. Permanence (038) 5 00 00.

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-RUZ

De notre correspondant: Le tribunal de police du Val-de-Ruz a tenu son audience hebdomadaire, hier, à Cernier, sous la présidence de M. Gaston Beuret, assisté de M. Marc Monnier, substitut-greffier. H. M., de Vilars, comparait pour avoir circulé en side-car sans posséder de permis de circulation, de conduire et sans avoir conclu une assurance responsabilité civile. En outre, il avait accepté un passager sur le garde-boue arrière de son véhicule. La police le surprit et dressa contravention contre lui, pour infractions à la L.C.R. H. M. reconnaît les faits et explique qu'il n'utilise son side-car que pour sortir et rentrer sa bétailière mais qu'il reste toujours sur terrain privé. Malheureusement ce jour-là, exceptionnellement, il a circulé sur une centaine de mètres sur la route cantonale et à une allure très réduite. H. M. est cependant condamné à trois jours d'emprisonnement avec un sursis de deux ans, à

Il fait cent mètres sur la route avec un side-car et rencontre la police... C'était exceptionnel!

450 fr. d'amende et à 10 fr. de frais. Pour ne pas avoir donné suite à une première puis à une seconde convocation qui lui ont été adressées par l'office des poursuites du Val-de-Ruz, D. D., de Valangin, est appelé à la barre. L'office devait procéder à une saisie. Bien que régulièrement cité, le prévenu ne se présente pas. Il est donc condamné par défaut à 20 fr. d'amende et à 5 fr. de frais. Sur plainte de sa femme, H. B. est accusé de violation d'une obligation d'entretien, pour elle et son enfant, H. B. ne comparait pas. Il est condamné par défaut à vingt jours d'emprisonnement sans sursis, à 70 fr. d'amende et 70 fr. de frais.

A VERBIER

1500 - 3023 m

On skie jusqu'au 16 mai

Mont-Gelé - Lac des Vaux - Attelas - Tortin - Les Ruinettes
Enneigement parfait

Les téléferiques fonctionnent tous les jours

Montagnes

LA CHAUX-DE-FONDS Les vols se multiplient

(c) Lundi matin, le tenancier du café de la Tour de la Gare s'est aperçu que son établissement avait été « visité » de nuit, et que 300 fr. avaient disparu du tiroir-caisse. La volerie avait été dérobée, en outre, le contenu du « cognomatic » et une bouteille de whisky. On signale, d'autre part, qu'un ouvrier s'est fait voler ses économies d'une valeur de 1800 francs; et une sexagenaire le cadeau qu'elle avait reçu à l'occasion de sa retraite.

USEGO

UNION Société Suisse d'Achat Olten

Désireuse de poursuivre la rationalisation de la distribution dans le domaine du commerce de détail indépendant de la branche alimentaire, l'UNION Société suisse d'achat Olten USEGO, émet un

emprunt 4 3/4 % 1965 de Fr. 25,000,000.- nominal

destiné à lui procurer les moyens financiers nécessaires. Les modalités essentielles de cet emprunt sont les suivantes :

- Titres au porteur** de Fr. 1000.- de valeur nominale.
- Coupons annuels** au 31 mai; le premier coupon viendra à échéance le 31 mai 1966.
- Durée** 15 ans, soit jusqu'au 31 mai 1980.
- Remboursement anticipé** facultatif pour la société, en tout ou en partie, après 10 ans, soit le 31 mai 1975 au plus tôt.
- Sûreté** clause hypothécaire négative.
- Prix d'émission** 99.40% + 0.60% moitié du timbre fédéral sur les obligations = 100%.
- Libération** du 31 mai au 10 juin 1965, avec décompte d'intérêt à 4% au 31 mai 1965.
- Cotation** aux Bourses de Zurich, Bâle et Genève.

Les banques soussignées ont pris ferme cet emprunt et l'offrent en souscription publique du

6 au 12 mai 1965, à midi

Des prospectus d'émission détaillés et des bulletins de souscription sont à la disposition des intéressés auprès de toutes les succursales suisses de ces établissements.

CRÉDIT SUISSE SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
BANQUE POPULAIRE SUISSE UNION DE BANQUES SUISSES
BANQUE LEU & CIE S.A.

En plus des banques précitées, la Caisse d'Epargne d'Olten accepte sans frais les demandes de souscription.

GENIE SCHNEIDER
 IDEEAUX - DÉCORATION D'INTÉRIEUR
 le plus juste prix d'un choix exceptionnel
 RUE DE L'HÔPITAL - NEUCHÂTEL

Construction de meubles confortables de A à Z
 dans son atelier
 Pour votre confort, adressez-vous à
Ph. AEBY tapissier-décorateur
 Beaux-Arts 17 - Neuchâtel
 Tél. 5 04 17 et 4 08 16

RAPALLO
 Riviera ligure
 Pension Villa MEMI
 Via Libertà, 40
 tout près de la mer - situation centrale - toutes les chambres avec eau courante - cuisine soignée. Prix : mai, juin, septembre : 2000 lire; juillet, août 2500 lire - tout compris.

AVEZ-VOUS de la correspondance en retard... du personnel de bureau malade... ?
 alors, appelez le No (038) 6 49 50. Pour peu d'argent vous serez dépanné !
 Exécution rapide et impeccable de tous travaux dactylographiques par secrétaire qualifiée.
CORRESPONDANCE OFFRES CIRCULAIRES RAPPORTS ETC...
 (demandes de renseignements entre 14 heures et 15 heures)
Un numéro à retenir : 6 49 50
 il vous sera utile une fois !

Plantes alpines
 et vivaces pour rocailles en plus de cent variétés différentes, de 7 fr. à 10 fr. les dix pièces. Liste sur demande. Jeanmoud, Jardin alpin, Provence.
Pousse-pousse
 pilable, en très bon état, à vendre.
 Tél. 5 93 31.

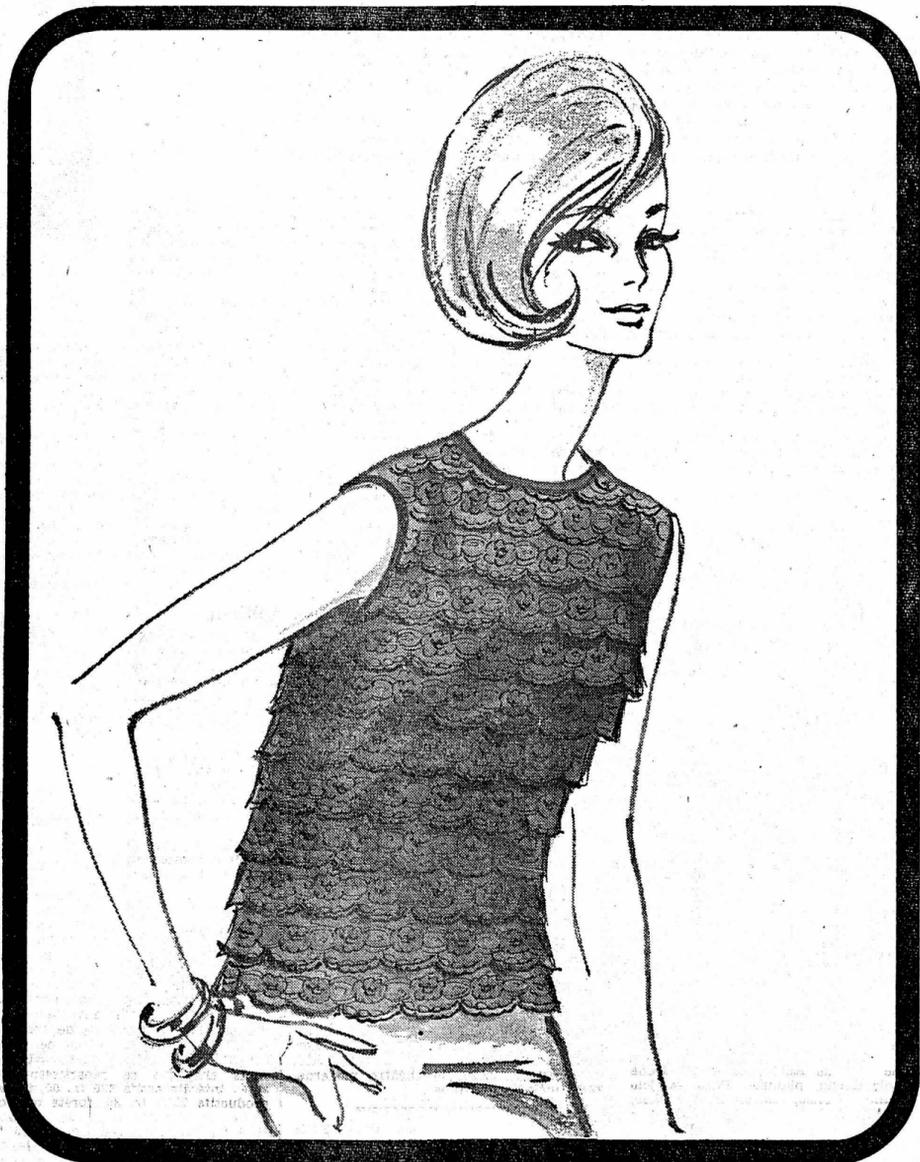
MARCEL CEPPI
 Transports - Déménagements
 Neuchâtel - Tél. 5 42 71
 ou Zimmermann Parcs 82, tél. 5 30 12

CORS enlevés par L'HUILE DE RICIN
 Finis les emplâtres gênants et les racoires dangereux. Le nouveau liquide, NOXACORN, stoppe la douleur en 60 secondes. Dessèche les durillons et les cors jusqu'à (y compris) la racine. Contient de l'huile de ricin pure, de l'iode et de la benzocaïne qui supprime instantanément la douleur. Un flacon de NOXACORN à Fr. 2.60 vous soulage d'un vrai supplice. Résultats garantis, sinon vous serez remboursé.

DONNEZ de la JOIE
 Faites plaisir à maman
 Votre chambre à coucher mérite d'être changée, savez-vous que vous pouvez l'échanger, dans de bonnes conditions ? Bonne reprise, grandes facilités de paiement

MEUBLES LOUP
 Beaux-Arts 4 Tél. 5 30 62

Pour la fête des Mères: une blouse en dentelle...



Pour la fête des Mères: une ravissante blouse toute ornée de volants... qui sera appréciée tant par son charme féminin que par sa fraîcheur confortable. En blanc ou en noir

19.80

AU LOUVRE
 La Nouveauté SA
 Tél. 5 30 13 NEUCHÂTEL

le nouveau Riz et Champignons
 ...léger savoureux velouté
 bonne cuisine - vie meilleure avec **MAGGI**

Durs d'oreilles! Les faits parlent...

Celui qui n'entend pas bien éprouve un malaise lorsqu'il est en société, et il n'est pas rare qu'il s'en détourne et sombre dans la solitude.

Il est prouvé qu'avec de bons appareils acoustiques, 8 durs d'oreilles sur 10 recouvrent la joie d'entendre. Aujourd'hui, il est possible de corriger efficacement la surdité jusqu'à 90%.

Les appareils à placer derrière l'oreille, les lunettes acoustiques, les lunettes à conduction osseuse, les appareils placés dans l'oreille, ainsi que les appareils de poche sont à la disposition des handicapés de l'ouïe. Il s'agit donc de faire un choix judicieux, car n'importe quel appareil ne convient pas à la correction de la surdité.

C'est pour cette raison que nous vous invitons à assister à notre **DÉMONSTRATION GRATUITE** qui aura lieu le **vendredi 7 mai, de 14 h à 18 h 30, à Neuchâtel, chez P. Comminot, opticien, 17, rue de l'Hôpital, où vous pourrez essayer sans engagement les appareils les plus perfectionnés.**

Le degré de votre surdité sera soigneusement déterminé au moyen d'appareils de mesure spéciaux. Les résultats objectifs donnés par ces appareils sont la base de toute la conscience professionnelle que nous mettons dans nos consultations. Nous ne conseillons l'achat d'un appareil acoustique que si la correction de l'ouïe se révèle nécessaire.

Si vous possédez déjà un appareil acoustique, prenez-le afin de pouvoir le comparer avec les nouveaux modèles. Nous vous conseillerons en spécialistes et sans engagement. Les anciens appareils sont acceptés en acompte.

MICRO-ELECTRIC S. A. - LAUSANNE - Place Saint-François 2

Fournisseur officiel de l'Assurance fédérale d'invalidité

A vendre
 mobilier de ménage
 vaisselle, etc.
 Tél. 5 92 87.

auto-radio
 portatif, 4 longueurs d'ondes, avec support, 230 fr. Téléphoner pendant les heures des repas au (038) 7 43 81.

robe de mariée
 courte, taille 42.
 Tél. 7 73 88.

ÉCOLE D'INFIRMIERS ET D'INFIRMIÈRES DE LA CLINIQUE PSYCHIATRIQUE UNIVERSITAIRE DE BEL-AIR - GENÈVE

Si la profession d'infirmier et d'infirmière en psychiatrie vous intéresse, veuillez demander tous les renseignements à la Direction de l'école-clinique de Bel-Air. Tél. (022) 36 13 60.

Formation théorique et pratique: soins aux malades, psychologie, psychiatrie, réadaptation sociale.

Age d'admission: de 18 à 32 ans (dans la règle).
 Durée des études: 3 ans. Diplôme décerné par la Société suisse de psychiatrie.
 Ouverture des cours: le 1er septembre 1965.

Bonnes conditions de salaire dès le début de la formation. Caisse de retraite.

nouveau - dans son goût
nouveau VIVI

VIVI KOLA

Voici pourquoi LÉON TOLSTOÏ alla mourir dans le lit d'un chef de gare à l'issue de sa dernière fugue, il y a 55 ans

Le 12 novembre 1910, une dépêche laconique, en provenance de Pétersbourg, annonçait que l'illustre romancier russe, Léon Tolstoï, âgé de 82 ans, dans une « crise de mysticisme », avait quitté sa demeure ancestrale de Iasnaïa-Polianna et s'était enfui en une retraite ignorée. Très affectée par cette fugue, la comtesse Tolstoï, sa femme, avait tenté de se donner la mort.

Peu après, une seconde dépêche précisait que l'auteur de « Guerre et paix » se cachait à Astapovo, province de Toula, où il était tombé gravement malade.

Enfin, le 20 novembre, la mort de Tolstoï plongeait le monde civilisé dans l'affliction.

Il ne s'agissait point d'une de ces fugues pathologiques qui sont fréquentes chez les vieillards. A la vérité, c'était le dernier acte d'une tragédie poignante qui se déroulait depuis plus de trente ans, opposant l'écrivain à sa femme. L'antagonisme farouche s'était fondé sur une situation conjugale hors série, où la grandeur de la pensée se heurtait aux appétits matériels et légitimes de la famille. Plus prosaïquement, de grosses questions d'intérêt étaient en jeu.

D'une part, il y avait une épouse frascible, Sofia-Andréievna Behrs, que les idées audacieuses et les folles prodigalités de son mari épouvantaient, et dont les principes d'économie étaient notoirement rigoureux.

D'autre part, il y avait le riche barin, le romancier à très gros tirages, mais aussi l'apôtre de la pauvreté, le sociologue du « renoncement à la propriété ».

Certes, Tolstoï avait déchainé à travers la Russie

et à travers le monde, ce fantastique mouvement d'émancipation humaine qui, aujourd'hui, bouleverse les routines de la vieille planète. Car il n'en faut point douter, son œuvre philosophique a porté les premiers coups de boutoir qui ont amené l'effondrement du trône des tzars.

Mais ce J.-J. Rousseau de la Russie était, dans sa vie privée, en contradiction flagrante et permanente avec ses théories généreuses. Ses nombreux ennemis, ses disciples même, le lui reprochaient sans cesse, avec véhémence. Justement, d'ailleurs. On s'indignait qu'il pût accepter de vivre dans l'opulence, nanti de titres et de privilèges, servi par de nombreux domestiques, lui, le réformateur de la société, le pontife du « christianisme tolstoïen », l'auteur de ce terrible aphorisme que l'on osait à peine prononcer : « l'argent, c'est la violence ».

Distribuer ses terres et sa fortune aux moujiks, dans la misère était ineffable ? Il n'y pouvait songer, car il avait treize enfants et vingt-cinq petits-enfants à sa charge. Il lui restait une seule solution draconienne : abandonner ses domaines, sa famille, et aller vivre ailleurs une vie conforme à ses enseignements. Il s'y décida une première fois en 1884. Mais il ne tarda pas à rentrer à Iasnaïa-Polianna.

Le pauvre aux millions

En 1891, il crut avoir trouvé un arrangement : il se dépeupla de tous ses biens présents (évalués à environ 230 millions de francs-or), en faveur de sa femme et de ses enfants. Les gains provenant de ses œuvres, en cours ou futures, il en faisait don « au public ». Ce n'était là que l'apparence juridique de son « renoncement à la propriété » — une grosse astuce, en vérité.

En fait, sans qu'il s'en aperçût, rien n'avait changé dans son fastueux train de vie.

Exaspéré par les attaques et les railleries, il fit une seconde fugue en 1897. Il n'eut ni la force de caractère, ni la résistance physique d'être un humble parmi les humbles.

Au fur et à mesure qu'il avançait en âge, il exérait davantage l'ambiance de luxe qui l'entourait, et dont il ne pouvait guère, raisonnablement, se séparer.

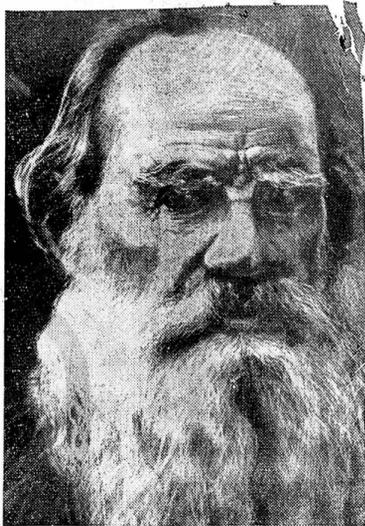
Les cinq dernières années de sa vie, le désaccord avec sa femme ne fit qu'empirer, jusqu'à créer un climat infernal. Au point que Sofia-Andréievna contracta de graves troubles mentaux et dut subir un traitement psychiatrique. La malheureuse s'imaginait que, par testament caché, son mari s'imaginait les spoiler, ses enfants et elle-même. Dès lors, elle s'efforça, par les moyens les plus perfides, de s'emparer du document.

Les intimes de Tolstoï ont noté que, fidèle à son précepte fameux — « ne résistez pas au mal par la violence » — il ne se départit jamais d'une résignation parfaite à l'égard de Sofia. Cependant, ses nerfs s'exacerbaient.

Sa troisième fugue

Dans son « Journal » il a relaté les circonstances pénibles qui provoquèrent sa troisième évasion, celle qui le conduisit à la mort :

Je me suis couché à 1 heure et demie ; j'ai dormi jusqu'à 3 heures. Je me suis réveillé et, comme les nuits précédentes, j'ai entendu des portes qu'on ouvrait, et des pas. Les nuits précédentes, je n'avais pas regardé à ma porte ; cette fois-ci, j'ai jeté un coup d'œil. Je vis par les fentes une vive lumière dans le cabinet, et je perceis un bruissement.



Léon Tolstoï

(Archives)

C'est Sofia-Andréievna qui cherche quelque chose et qui probablement lit...

De nouveau des pas ; la porte s'ouvre avec précaution, et elle passe. Je ne sais pourquoi cela provoque en moi un irrésistible mouvement de dégoût, de révolte. Je voulais m'endormir ; je ne puis. Je me suis retourné dans mon lit, une heure environ. J'ai allumé la bougie et me suis mis sur mon séant.

La porte s'ouvre ; elle entre en s'informant de ma « santé » et exprimant sa surprise que j'eusse cette lumière qu'elle avait vue chez moi.

Le dégoût et la révolte augmentent. J'étouffe ; je compte mes pulsations : 97. Je ne puis rester couché et, tout d'un coup, je prends la résolution ferme de partir.

Je lui écris une lettre ; je commence à emballer les objets les plus nécessaires. Que je puisse seulement partir ! Je réveille Douchan (son médecin), puis Alexandra (sa fille et disciple) ; ils m'aident à faire mon paquet. Je tremble à l'idée qu'elle pourra, de sa chambre, m'entendre sortir — scène, crise de nerfs — et alors, pas de départ.

A 6 heures, tout est à peu près emballé. Je vais à l'écurie donner l'ordre d'atteler.

Peut-être est-ce que je me trompe, en me donnant raison, mais il semble bien que je sauvais, non pas Léon-Nikolaïevitch, mais que je sauvais quelque chose qui, si peu que ce soit, existe en moi...

Astapovo : un seul lit

A quatre-vingt-deux ans, s'en aller à cheval, à travers la campagne couverte de neige, dans le matin glacé, c'était assurément un acte de pure folie, une folie dont se faisaient les complices — inattendus — son médecin et ami, et sa plus jeune fille, Alexandra. Il est probable que n'ayant pu fléchir la farouche volonté du grand vieillard, ses deux compagnons aient prié le parti de l'accompagner, afin de veiller sur lui et de lui porter secours.

La nouvelle de la disparition insolite de l'écrivain provoqua une immense stupefaction. Le gouvernement de Petrograd, craignant que Tolstoï ne s'expatriât en France, ainsi qu'il en avait manifesté l'intention, ordonna que des recherches fussent immédiatement entreprises, et que les fuyards fussent « retenus », mais non arrêtés.

Retenus, ils le furent effectivement le 12 novembre, dans la petite ville d'Astapovo. Atteint de bronchopneumonie, le célèbre vieillard s'allita aussitôt. L'enfer étant très pauvre, on ne trouva, pour le coucher déceint, que le petit lit de fer du chef de gare.

Pendant deux jours, il délira et s'évanouit fréquemment.

Sa famille accourut. Seule, sa femme ne fut pas admise auprès du moribond, afin de ne pas le commotionner dangereusement. Dans un wagon garé, transi de froid, elle dut attendre qu'il fût mort.

Ainsi, le génial écrivain, répondant à l'appel de son idéal, avait voulu, à tout prix, fût-ce au prix de la vie, faire un geste qui témoignât de la sincérité de son cœur et de sa pensée, avant de quitter le rude univers des hommes.

Carlos d'AGUILA

Les 70 ans de Léon Savary

qui n'a conclu avec la vieillesse qu'un « gentleman's agreement »

Léon Savary, l'éminent écrivain et journaliste romand — et correspondant fribourgeois de notre journal — fête ses 70 ans le jeudi 29 avril à Bulle, entouré de nombreux amis, Bellettrains et autres : assemblage assez singulier à certains égards, que lui seul d'ailleurs pouvait réussir, et qui créa d'emblée, à l'heure de l'apéritif (sur la nature duquel je n'insisterai pas), une atmosphère de douce gaieté.

Paré d'une magnifique cravate lavallière et de sa légion d'honneur, la barbe un rien impertinente, il avait, à sa droite, pour le banquet qui fut plantureusement gruérien, Mgr von der Weid, prévôt de la cathédrale de Fribourg, et à sa gauche, Pierre Jacoud, flanqué, lui-même, du chanoine Surdez, de l'abbaye de Saint-Maurice. Citons

notre confrère G. Perrin et le pasteur J. Vivien.

En sa qualité de vice-président des écrivains suisses, Maurice Zermatten fit une solide analyse des ouvrages de Léon Savary, auteur classique dont l'œuvre a pour thèmes consubstantiels la religion et l'amitié, et lui offrit une gerbe d'oilets au nom de la société. On attendait avec impatience l'allocation du récipiendaire qui, bien que relevant d'une grave maladie, n'a rien perdu de sa verve. Il traita d'abord le thème de la vieillesse, et, citant Bernard Shaw selon qui « le charme de la seconde enfance, c'est qu'on peut se permettre tout ce qui est interdit à la première », démontra en termes désopilants en quoi cette vue est erronée. Il contesta également le bien-fondé des



De gauche à droite : Maurice Zermatten, Mgr von der Weid, Léon Savary, Pierre Jacoud, le chanoine Surdez.

(Photo Roger d'Ivernois, Carouge)

encore, parmi les convives, M. Mermod, préfet de la Gruyère, M. P. Vallotton, directeur de Radio-Lausanne, le lamartinière Charles Fournet, le Dr (et ex-coureur) Paul Martin, Roger Nordmann, Me J.-P. Bourquin, et plusieurs journalistes : MM. G. Glason, directeur de La Gruyère, P. Béguin, directeur de la Gazette de Lausanne, R. Braichet, directeur politique de la Feuille d'avis de Neuchâtel, P. Cordey, rédacteur en chef de la Feuille d'avis de Lausanne, etc.

De nombreux absents se manifestèrent par de chaleureux messages : Mme J.-M. Musy, femme de l'ancien conseiller fédéral Mgr Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, Mgr Haller, évêque-abbé de Saint-Maurice, l'ancien conseiller fédéral Etter, les conseillers d'Etat Python, Torche et Ayer (Fribourg) et Chavanne (Genève), le préfet de la Sarine, les écrivains P. Beausire, F. Fosca, H. Guillemain, J. Marteau, G. Trolliet et H. de Ziegler,

vers célèbres de Victor Hugo (« Toutes les passions s'éloignent avec l'âge... ») : c'est exactement le contraire qui se produit. Bref, Léon Savary se contenta d'un gentleman's agreement avec la vieillesse.

En amitié, il déclara avoir été comblé, et demanda pardon à ses amis de ses insuffisances. Puis il parla de son « vieux complice » (comme disait Eugène Fabre), le diable, à l'égard duquel il s'arrange toujours, dans ses prières, à ne rien dire de blessant, car il a le bras long (« sinon, tout serait fini depuis longtemps... »). Ses propos furent longuement applaudis.

Puis, escorté d'un dernier groupe d'amis et de Mme Cottier, gracieuse tenancière de l'hôtel du Tonnelier, qui est son ange gardien, « Léon » les emmena dans son logis tout proche, pour un dernier verre de l'amitié, et l'on ne fit qu'admirer la Dent-de-Broc, dont la silhouette neigeuse se découpa à l'horizon.

C.-P. B.

LA CHRONIQUE DES LIVRES DE P.-L. BOREL

Grandeur et misère de PICASSO

Voici deux livres sur Picasso : Vivre avec Picasso (1), de Françoise Gilot et Carlton Lake, et Conversations avec Picasso (2), de Brassai. Le second est moyen, le premier extraordinaire. Brassai est photographe ; il va, il vient, il ob-

serve, il note ; c'est l'ombre de Picasso. Son livre, sensible, intelligent, de bonne foi, est un document intéressant. Brassai ne se permet pas de juger Picasso. Il le ménage. Il le respecte. Un peu trop. Françoise Gilot, c'est tout autre chose.

Venue à Picasso comme Bettina est venue à Goethe — c'est Brassai qui le dit — Françoise Gilot, jeune, fraîche, vivante, intelligente et enthousiaste, s'est jetée à corps perdu dans ce grand amour. Elle s'y est plongée tout entière — elle a eu deux enfants de Picasso, Claude et Paloma — et petit à petit, en aimant, en souffrant, en résistant, elle a appris à voir et à juger. De ce grand amour, elle est sortie mûrie, terriblement, mais intacte. Face à la personnalité puissante et dévastatrice de Picasso, Françoise Gilot a senti qu'elle tiendrait. Sur un certain plan, elle était son égale ; par sa force d'âme et de caractère. Peut-être même, sur ce plan, lui a-t-elle été supérieure.

Un livre d'une sagacité exceptionnelle

Il est résulté, de là, un livre d'une sagacité et d'une clairvoyance exceptionnelles. Françoise Gilot ne se borne pas à dire et à raconter ; elle veut comprendre, tout comprendre, aller jusqu'au fond. Picasso est un être très complexe, qui joue sur plusieurs tableaux ; c'est un homme à la fois très dur et très vulnérable. Chaque fois qu'il peut asséner un coup, il le fait ; et brutalement, il triomphe. Quand il se sent le plus faible, il se plaint, misérablement. En réalité, c'est un grand névropathe. Le fond de son caractère est un égocentrisme à la fois naïf et calculé, qui peut aller jusqu'à la monstruosité. Picasso dit ce qu'il pense par franchise et pour blesser. Dans cette vie, le bien et le mal sont inextricablement mêlés. Choisir quelqu'un, c'est tuer quelqu'un d'autre ; pour vivre, il faut le courage du chirurgien ou du meurtrier. Rien de grand qui n'ait sa zone d'ombre ; le génie d'Einstein même à Hiroshima. Là-devant, Françoise Gilot se rebiffe ; elle dit à Picasso qu'il est le diable. Si je suis le diable, répond-il, vous êtes donc un être très suétois, et je vais vous marquer. Il lui applique sa cigarette allumée sur la joue. Que faire ? Elle résiste. Elle ne lui donnera pas la satisfaction de la voir plier ou gémir.

« J'ai la gale à l'âme »

C'est Picasso qui le plus souvent gémit. Il croit avoir un cancer à l'estomac et en veut à son médecin qui refuse de prendre son mal au sérieux. Je veux un docteur qui s'intéresse à moi. Mais il ne s'intéresse qu'à ma peinture. Comment voulez-vous que je me porte bien dans ces conditions ? J'ai la gale à l'âme. Personne ne me comprend... La vie est un fardeau écrasant... Pourquoi peindrais-je ? Pourquoi faudrait-il que je continue d'exister ? Une vie comme la mienne est insupportable. La gale à l'âme, l'aveu est horrible ; il traduit une misère intérieure indicible, mais en même temps un réel héroïsme. Picasso est l'homme qui toujours attaque ; et si, pour une fois, c'est lui la victime, il se précipite contre

soi avec le même sadisme qu'il met à foncer sur autrui.

C'est qu'avec autrui Picasso n'y va pas de main morte. Paul Eluard vient le voir, avec sa femme Dominique. Elle tombe malade, et le chien qu'ils ont amené devient fou. Un peu de tact et de commisération serait de mise. Non, Picasso grince des dents et bougonne. Tu te maries, et ta femme tombe malade. Tu achètes un chien, et il devient fou. Tout ce que tu touches tourne à l'aigre.

Le complexe de Barbe-Bleue

Picasso a eu plusieurs femmes dans sa vie : Olga Khoklova, dont il a fait un admirable portrait, de facture très classique ; puis Marie-Thérèse Walter, Dora Maar, et enfin Françoise Gilot, qui étudie la situation et de proche en proche découvre que Picasso a une sorte de complexe de Barbe-Bleue. Si Picasso passe d'une femme à l'autre, il n'en lâche jamais aucune ; les femmes qui ont compté dans sa vie sont toutes encore là. Olga, qui a été et qui demeure sa femme légitime, poursuit Picasso et lui fait des scènes ; elle s'attaque à Françoise Gilot, l'insulte et la frappe ; c'est une pauvre créature. Dora Maar est plus maltraitée d'elle-même, mais elle a des mots amers et durs ; à l'égard de Françoise Gilot elle fait preuve d'une commisération méprisante : On retrouvera cette pauvre fille dans la pouille avant trois mois.

Picasso jouit de cette confusion générale. Diviser pour régner, telle est sa devise. Il se sent maître et seigneur. Il a son musée, mais c'est un musée vivant. Il commande, il exécute. Barbe-Bleue, il ne coupe pas les têtes tout à fait. Il préférerait qu'un peu de vie demeure, que toutes continuent à pousser de petits cris de joie ou de douleur, à faire quelques gestes comme des poupées désarticulées, suffisamment pour prouver qu'elles avaient encore un souffle de vie suspendu à un fil dont il tenait une extrémité. L'essentiel, c'est que toutes, elles restent près de lui, à disposition, et qu'à aucune il n'arrive de commencer une vie nouvelle.

Picasso et Braque

A l'égard de ses amis, Picasso éprouve une curieuse jalousie. Avec Braque, ses relations sont inénarrables ; il l'aime, l'estime, l'admire, mais s'arroge le droit de le blaguer et de le mépriser. Braque, c'est son reflet, c'est son ombre ; c'est tout au plus « Madame Picasso ». Le mot est méchant et bête. Or tout cela, Braque l'a appris ou deviné, et il garde une extrême réserve, qui met Picasso en fureur. Ce dernier va jusqu'à espionner Braque, et quand il découvre que tous ses amis vont chez Braque, il se plaint qu'on l'abandonne et fait un complexe de persécution.

Bien des peintres et des écrivains viennent voir Picasso. Cela donne à Fran-



Picasso à 7 ans.



Son fils Claude au même âge. (Photos extraites du même ouvrage)

çoise Gilot l'occasion de brosser des portraits fort pittoresques. Voici Aragon, très grand seigneur, et sa femme, Elsa. Voici Matisse, toujours très respecté, et Fernand Léger, et Miro, et Chaplin, et Gide. Mais la plus amusante de ces visites est celle de Chagall. Picasso, pour le taquiner, lui dit : Mon cher ami, je ne comprends pas pourquoi, vous qui êtes un Russe loyal et dévoué, vous ne mettez plus les pieds dans votre pays. Vous allez partout ailleurs. Même en Amérique. Mais maintenant que vous êtes revenu, pourquoi ne pas pousser un peu plus loin et aller voir ce qui se passe là-bas, après toutes ces années ?

Chagall sourit et réplique : Après vous, mon cher. D'après ce que j'ai compris, on vous aime beaucoup en URSS ; on y admire moins votre peinture. Une fois que vous y serez et aurez apprécié le climat, je pourrai peut-être vous rejoindre ; on verra comment vous vous adapterez. Picasso, se sentant battu, devient désagréable : Pour vous, je suppose que c'est une question d'argent. Il n'y a rien à gagner là-bas. Leur amitié est morte.

Pour Picasso, le sujet compte

Mais ce Picasso, plein de complexes, de misères et de superstitions, dès qu'il parle d'art, se révèle immédiatement un grand esprit. Il se situe dans le juste milieu, avec un instinct très sûr, à mi-distance de ceux pour qui le sujet n'est rien — comme si une peinture n'était qu'un assemblage de couleurs ordonnées d'une certaine façon — et de ceux pour qui le sujet est tout — comme s'il suffisait de copier la nature telle qu'elle est.

Pour Picasso, le sujet compte. Mais il ne suffit pas d'obéir à la nature, il faut la transcender : l'esprit doit s'affirmer créateur. Picasso n'aime pas Bonnard, qui met une touche ici, une autre là ; c'est un pot-pourri d'indécision. Il aime Matis-

se, parce qu'il fait un choix intellectuel entre les couleurs. Il aime van Gogh, qui exalte la gamme chromatique et la pousse jusqu'à son sommet quand il se monte le cou jusqu'au jaune. Autrement dit, en toute œuvre, même et surtout si elle vise à reproduire la nature, il faut qu'éclate le coup de cymbale inattendu d'une violence concertée.

« Supprimer les obstacles, c'est la licence »

L'expression est admirable. Partagé entre la nostalgie des grandes époques classiques et la nécessité de s'affirmer un artiste moderne, puissamment subversif, Picasso n'oublie jamais que, pour qu'il y ait révolte véritable, il faut que règne un solide académisme. L'art, comme le feu de Prométhée, doit être dérobé pour que l'on s'en serve contre l'ordre établi. Dès qu'il y a une rupture complète des tabous, comme aujourd'hui, l'art perd son ressort. Supprimer les obstacles, ce n'est pas la liberté, c'est la licence, c'est un affaiblissement qui rend tout invertébré, informe, dénué de sens, zéro.

Picasso aurait bien voulu conserver Françoise Gilot, mais lorsqu'elle le sentit se refroidir et qu'elle comprit qu'elle était remplacée, elle refusa de se prêter au jeu ; elle avait décidé de rompre. Cela n'allait pas sans danger, elle le comprit bien vite. Kahnweiler rompt le contrat qui les liait, et les gens qui naguère la saluaient bien bas commencèrent à détourner la tête. Françoise Gilot est revenue une femme indépendante ; c'est tout à son honneur. C'est grâce à cela aussi qu'aujourd'hui elle peut se permettre de juger Picasso.

P.-L. B.

(1) Calmann-Lévy.
(2) Gallimard.



Françoise Gilot et Picasso à « La Galloise », 1951. (Photo Robert Doisneau, extraite de « Vivre avec Picasso »)

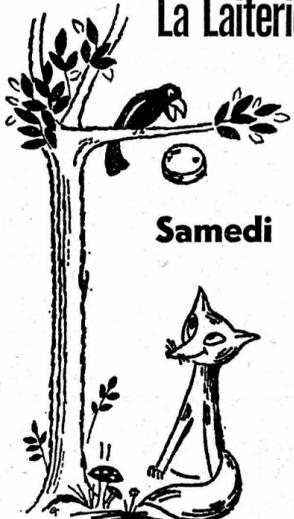
PRO TICINO organise un

COURS D'ITALIEN

pour élèves de 9 à 14 ans

Durée du cours : 1 heure par semaine le samedi après-midi
Début du cours : 8 mai 1965, à 14 heures, au collège latin
Renseignements : M. A. Lupi, président, Auvornier, tél. 8 29 75

La Laiterie Centrale S.A. - Peseux



est heureuse d'annoncer à sa fidèle clientèle, ainsi qu'au public en général, l'ouverture de sa nouvelle succursale (anciennement Mmes Lesna & Stöckli, Pourtalès 11) entièrement rénovée et pourvue des dernières créations en matière laiterie - alimentation - primeurs,

Samedi 8 mai dès 7 heures

Nous espérons que notre personnel hautement qualifié, nos prix les plus justes et, selon notre tradition, une qualité toujours égale à la meilleure, attireront et, surtout, conserveront votre confiance.

Nous vous remercions tout particulièrement de votre compréhension à notre égard, lors de la fermeture nécessaire à la transformation de nos locaux, et restons dans l'attente de vos agréables visites.

Neuchâtel, le 6 mai 1965.

LAITERIE CENTRALE S.A. - PESEUX - GRAND-RUE 14 - TÉL. 8 42 33
Succursale : NEUCHÂTEL, Pourtalès 11. Tél. 5 28 26

L'administrateur :
C. LASSUEUR.

POUR LA JOURNÉE DES MÈRES

Il y a de quoi faire au

restaurant-boucherie du Raisin à Cortaillod

on vous fera des filets de perches, la palée en sauce, filets mignons, entrecôte, etc.

Se recommande :
A. Kohli, tél. 6 44 51

Prière de réserver sa table

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE AMI BIANCHI

Agencement de magasins, cuisines et restaurants
Menuiserie en bâtiment
Fabrication et vente de meubles en tout genre

SERRIÈRES - Neuchâtel

Tél. 5 15 52

Il libère la ménagère de 500 heures de travail monotone



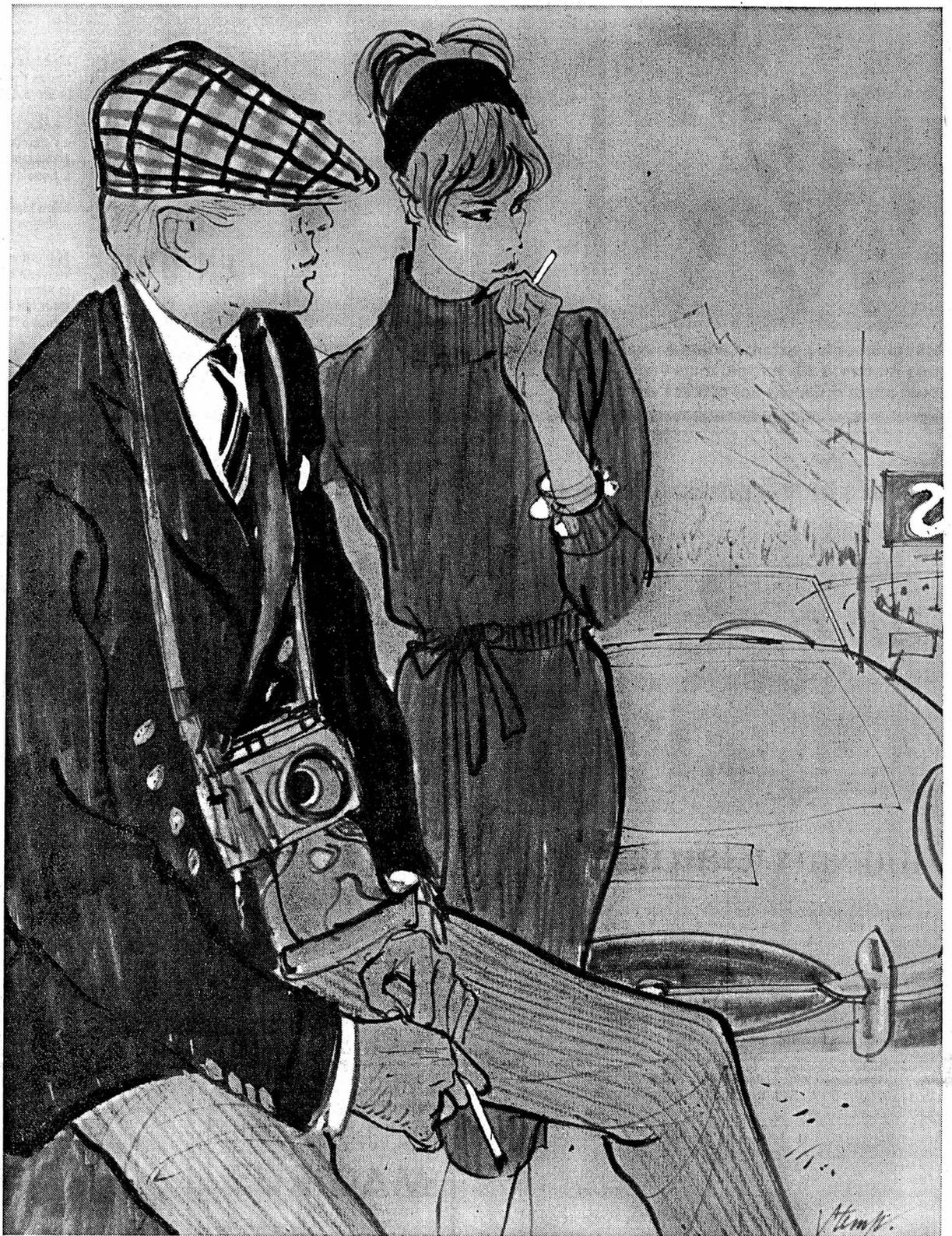
Jour après jour la ménagère lave les casseroles, les services, la vaisselle et les verres, c'est-à-dire plus de 1000 fois par an, ce qui représente 500 heures de travail au minimum. L'automate Miele à laver la vaisselle vous libère entièrement de ce travail fastidieux.

Ni casseroles, ni vaisselle à rincer préalablement. Avec autant de soins et de ménagement que d'efficacité il lave et sèche toute votre vaisselle. N'est-ce pas merveilleux? Demandez notre prospectus au moyen de ce talon.

CH. WAAG - NEUCHÂTEL

REPRÉSENTANT OFFICIEL POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL

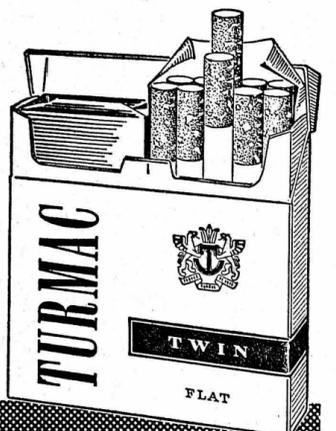
Pierre-à-Mazel 4 et 6 - Tél. (038) 5 29 14



Turmac TWIN est présente à tout rendez-vous de niveau et classe. Turmac TWIN — une cigarette de luxe de goût européen. Soyez jeune, fumez moderne, fumez TWIN!

TURMAC TWIN?
... découverte d'un goût inédit!

Dans son nouvel emballage FLAT moderne et élégant ou dans le paquet BOX si apprécié.



20^{me} ANNIVERSAIRE 1945 - 1965 IN MEMORIAM

JAMAIS UN PEUPLE NE PAYA UN PRIX SI HAUT À L'OPPRESSEUR

RÉX 18 ans DÈS MERCREDI 15 h PARLÉ FRANÇAIS
CHAQUE SOIR 20 h 30

★ 55555 ★ RÉX ★ CINÉMA ★ 55555 ★ RÉX ★

LA FURIE DES



Pour amuser les enfants, vous savez vous mettre à 4 pattes, mais vous attendez aussi qu'après cet effort l'une des 4 sortes de bière Muller vous

**NORMALES
SPECIALES**

blonde et brune, toutes deux délicieuses et savoureuses la bière des grandes soifs, qui désaltère et revigore.

blonde, fine et racée, à l'amertume agréable de houblons sélectionnés; brune, moelleuse et aromatique à base des meilleurs malts d'orge.

**ROYALE
EN BOITE**

bière blonde forte, onctueuse, mélange parfait du houblon et du malt.

la bière spéciale des pique-niques et du chalet de week-end, la réserve à conserver dans le frigo de ménage pour les imprévus. Longue durée de conservation.

Cent ans d'expérience et de tradition confèrent à notre bière le caractère d'un grand cru.



BRASSERIE

MULLER

NEUCHÂTEL

tél. 038 5 73 21

achetés hier — posés aujourd'hui



Rideaux Gardisette

Les vitrages Gardisette vous dispensent de faire des ourlets — et des coutures au milieu d'un pan! Les vitrages Gardisette sont caractérisés par une bordure de plomb proprement finie. Ils sont livrables en 4 hauteurs différentes. Vous pouvez donc choisir celle qui convient à vos fenêtres. Et vous achetez en une seule pièce le métrage correspondant à la largeur des surfaces vitrées. L'entretien de Gardisette est réduit à sa plus simple expression: laver et suspendre mouillé.

Garantie: rien à tendre! pas de repassage! pas de rétrécissement!

Vitrages Gardisette: hauteur 150 cm Fr. 8.70, 200 cm Fr. 11.60, 250 cm Fr. 14.50, 300 cm Fr. 17.40. Rideaux de tissu couleur Gardisette: largeur 130 cm Fr. 17.40.

- Boudry Cernier Colombier Diesse Neuchâtel
- R. A. Rossetti, Meubles
- J. Perrenoud Cie S.A., Meubles
- Fréd. Kunz, Décoration
- J. R. Bourquin, Ameublements-Rideaux
- M. Huguenin, Rideaux, 14, avenue du Premier-Mars
- Charles Porret, Rideaux, 1, Fontaine-André
- J. Wyss S.A., Tapis-Rideaux, 6, Place-d'Armes
- Etter Frères, Ameublements
- J. Skrabal S.A., Meubles

**LA VOITURE IDÉALE
POUR DÉBUTANTS**

ne comporte plus de pédale d'embrayage ni levier de vitesses.

DAF LUXE, MODÈLE 600

3 CV, 1961, belle occasion, conduite intérieure, 2 portes, 4 places, avec variomatic.

GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51
Tél. 5 99 91

A vendre

moto BSA 650 cm³

Golden-Flash, prix avantageux. — Tél. (038) 5 38 05.

A vendre occasion unique,

DKW 1000 S

modèle 1961, moteur neuf. Prix intéressant. Tél. 5 08 41 (heures des repas ou le soir).

A vendre,

Fiat 1500

modèle 1963, 50,000 km, en parfait état;

Simca

Aronde P 60, moteur révisé. — Tél. (039) 6 76 22.

A vendre

MG A 1600

1959 Superbe cabriolet de sport, 2 places. Parfait état de marche. Moteur entièrement révisé. Fr. 3950. — Essais sans engagement. Facilités de paiement.

GARAGE R. WASER
Rue du Seyon 34-38
Neuchâtel

AGENCE MG MORRIS WOLSELEY

AUTO-LOCATION

NEUCHÂTEL
Ø 4 12 65
Ø 5 93 55
Terreaux 9

Stationnement des voitures STATION MOBIL, quai Perrier

A vendre voiture Mercedes 190 SL, état impeccable. Tél. 5 51 30, heures de bureau.

Opel Rekord

1959, très bon état de marche et d'entretien, prix intéressant. E. Lanz. Tél. 4 18 66.

A vendre

Triumph Spitfire

modèle 1964, vert bouteille, roulé 12,000 km, expertisée. Reprise éventuelle. Facilités de paiement. — Tél. (038) 9 52 20, heures des repas.

VW Karmann

7 CV, 1960, beige. Prix très avantageux. Garage du Littoral. Pierre-à-Mazel 51. Tél. 5 99 91.

A vendre une voiture

Opel Rekord

modèle 1955, en parfait état; expertisée, 850 fr. Tél. (038) 3 41 24.

A vendre dérivé léger type

vaurien

Tél. 5 64 87.

A vendre pour cause de départ

MG

Midget 1961 40,000 km, radio, plaques et assurance payées jusqu'à fin juin. Tél. heures des repas 8 10 43.

LES GARAGES DES 3 ROIS

vous présentent leur

COLLECTION DE PRINTEMPS

DE VOITURES D'OCCASION

Ford Taunus 12 M	1963/64	Lancia Flaminia	1963/64	Ford Cortina	1963/64
Ford Taunus 17 M	1963/64	Lancia Fulvia	1963/64	Ford Anglia	1963/64
Ford Transit	1963/64	Jaguar 3,4 / 3,8	1961/63	Ford Corsair	1963/64
VW	1960/64	Jaguar E	1963/64	Simca 1300/1500	1964
Renault Dauphine	1962/63	BMW	1962/63	Simca 1000	1963/64
Peugeot 404	1960/63	Mercedes 190	1960/64	Alfa Romeo 2600 coupé	1962
Fairlane 500	1963	Thunderbird	1962	Opel Rekord	1963/64
Capri G T	1963	Triumph Herald	1963	Opel Kadett	1962/64

Seul un spécialiste peut vous garantir des occasions sérieusement révisées et reconditionnées. Pour vous en rendre compte, faites, sans engagement, un essai sur route.

— NOUS SOMMES À VOTRE ENTIÈRE DISPOSITION —

GARAGES des 3 ROIS

Neuchâtel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

TOUS NOS SERVICES À VOTRE SERVICE

J.-P. & M. NUSSBAUMER

VÉHICULES À MOTEUR

Je cherche

Isetta BMW

3 roues, peu roulé. Macherel, café, Corserey. Tél. (037) 4 21 34.

A vendre

VW 1957

moteur révisé, peinture neuve. F. Stübel, Montmollin. Tél. 8 40 66.

BELLES OCCASIONS

Citroën 2 CV 1961, très bon état, Simca 1000, 1963, comme neuve, Morris-Oxford 1963, état impeccable. Garage Victor-Ruffy, ch. Verdonnaud 24, Lausanne. Tél. (021) 32 45 43.

A vendre

Alfa Romeo

Gulla-Sprint 1300, bleue, modèle 1965, neuve. Prix très intéressant. Tél. 5 93 55.

Particulier vend

FORD ANGLIA

bon état de marche, à enlever tout de suite, 1200 fr. Tél. 5 48 59.

OCCASIONS

JAGUAR 3,8 l. MK II 1963

ALFA ROMEO 1600 T. L. 1963

ALFA ROMEO 1900 Super Sprint 1959

FORD Taunus 17 M 1962

D.K.W. Junior Luxe 1962

VW Pick-up bâché 1959

CITROËN 2 CV Break 1962

ESSAIS - ÉCHANGES FACILITÉS DE PAIEMENT

GARAGE HUBERT PATHEY
1, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel
Tél. (038) 5 30 16

UNE BELLE OCCASION !!!

MAGIRUS

DEUTZ MERKUR

125 CV DIN, 3 m³, 5 t. Benne acier METANOVA - Tachygraphe - Accouplement Røcking

TOUS TERRAINS

Etat mécanique impeccable - Pneus 80% - Parfait pour entrepreneurs

PRIX EXCEPTIONNEL

25,500 francs

Avec acompte 7000 francs (solde 18-24 mois)

GARAGE DU PONT - Fully (VS)
Tél. (026) 6 55 69

OCCASIONS GARANTIES

DKW JUNIOR

5 CV, 1962, rouge et blanche

DKW 1000 COMBI

1963, 5 CV, 3 portes, radio

GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51
Tél. 5 99 91

SAMEDI 8 MAI à ne pas manquer!

SAMEDI voyage gratuit en car à SUHR!

Heures de départ:

Le Locle, Place du marché 12 h 15

Chaux-de-Fonds, Gare 12 h 30

Neuchâtel, Terreaux 7 13 h

Fiancés, amateurs de beaux meubles: **RÉSERVEZ A TEMPS VOS PLACES!**

directement à la fabrique-exposition de PFISTER-Ameublements SA.

La plus grande et la plus belle revue du meuble en Suisse vous est ouverte; Plus de 1000 ensembles-modèles de tous styles, pour tous les goûts et chaque budget. Vous garderez de votre visite un souvenir inoubliable. Notre collection vous permet de réaliser tous vos souhaits à des conditions très intéressantes!

Pfister ameublements
Neuchâtel, Terreaux 7

Renseignements:
Tél. 038 / 5 79 14

La planification vue par un industriel

La conférence donnée en novembre dernier sous les auspices de la Société neuchâteloise de science économique par M. Fritz Schürch, industriel à Neuchâtel, vient de faire l'objet du fascicule XVIII de cette société. Traitant le sujet si actuel de la « planification dans l'économie du marché libre » M. Schürch a apporté nombre de vues originales qui permettent de mieux comprendre la nécessité pour notre temps de s'adapter aux nouvelles situations industrielles et économiques qui bouleversent fortement d'anciennes conceptions devenues inefficaces.

« Il est clair que les deux grandes conceptions nées à l'âge de la machine, le libéralisme et le marxisme, sont incapables de résoudre les problèmes que pose cette seconde révolution technique » remarque tout d'abord M. Schürch, non sans relever que si le monde communiste tend vers un certain libéralisme et si le monde occidental penche vers le socialisme et l'ingérence de l'Etat dans l'économie, « ces deux tendances sont cependant vouées à des échecs certains, car l'oscillation entre deux conceptions périmées ne pourra jamais remplacer l'obligation de repenser totalement le fonctionnement de nos économies et par conséquent, de modifier aussi nos structures sociales et politiques. »

Pourquoi les équilibres ne fonctionnent plus

Pourquoi les équilibres économiques ne se réalisent-ils plus automatiquement, tels qu'ils fonctionnaient dans l'économie libérale classique fondée sur le jeu de l'offre et de la demande ? M. Schürch indique les trois facteurs qui lui paraissent essentiels : l'indexation des salaires, l'inversion de la loi de l'offre et de la demande, et le rôle déterminant de l'intérêt, c'est-à-dire « du coût du financement de l'investissement dans le processus d'automatisation et dans la production en général ». Le premier de ces facteurs n'a pas seulement un effet inflationniste en cas de manque de marchandises, il agit dans le même sens en raison des disparités inévitables entre les degrés de productivité des différents secteurs économiques, en faisant monter les prix dans les branches les moins productives où les prix augmentent, ce qui fait monter l'indice de l'indexation et met en mouvement la spirale prix-salaires.

Pour le deuxième facteur, on remarque que les prix déterminés par les frais de production évoluent en sens inverse des prix, fonction de la demande. « En effet, plus la production est grande, meilleures sont les possibilités de rationalisation et meilleure est la répartition des frais fixes ; de ce fait, les prix deviennent de plus en plus avantageux. » M. Schürch donne un exemple frappant, celui de l'industrie de la cigarette qui a augmenté ses ventes de 350 % depuis 1948 avec une hausse des salaires de près de 100 % et une augmentation du prix des matières premières dépassant 30 %, mais les prix de vente n'ont monté depuis cette date que de 5 % grâce à l'accroissement de la demande. En revanche, dans l'industrie des cigares, où l'augmentation de la consommation n'a dépassé que de peu 10 %, trois augmentations de prix assez considérables depuis 1948 sont intervenues car la faible croissance de la production n'a pu absorber la hausse de frais.

Quant au troisième facteur, il provient du coût toujours plus élevé des installations industrielles. Une place de travail dans une industrie automatisée revient facilement à 100.000 ou 200.000 francs. L'amortissement et les intérêts dépassent ainsi largement les salaires. De là l'importance du maintien d'un taux d'intérêt modéré et l'hostilité du confédéré à l'égard de la politique de restriction du crédit instaurée par le Conseil fédéral. Il est clair, même pour ceux qui pensent que cette politique était nécessaire momentanément pour endiguer l'inflation et pour favoriser la formation de capitaux d'épargne, qu'elle ne saurait être une fin en soi et qu'il faudra rapidement en venir à l'élaboration « d'un plan général et à longue durée » car, comme le dit très bien M. Schürch « qu'on le veuille ou non, il faut commencer à considérer une économie nationale, y compris son secteur public, comme une entreprise géante qui doit être dirigée d'après les principes de « management » moderne et dans laquelle on ne laisse plus l'évolution au hasard. »

Un plan général prospectif

Mais que signifie l'élaboration d'un plan général prospectif dans l'économie libre ? L'industriel neuchâtelois expose à ce sujet des vues originales que l'on peut résumer ainsi : En premier lieu l'Etat n'est qu'un élément de l'économie dont il faut tenir compte mais il ne peut être lui-même l'autorité qui planifie ou qui dirige. Les autres éléments, dans notre structure nationale, sont représentés par l'industrie et le commerce, les arts et métiers, l'agriculture, les syndicats. Ces cinq grandes organisations devraient créer une fondation chargée de tenir une véritable « comptabilité nationale », d'élaborer un budget national et, au moyen de ces éléments, d'établir une planification prospective pour assurer l'équilibre entre les producteurs et les consommateurs, les capitaux et les besoins d'investissements, les dépenses et les recettes de notre économie à l'extérieur, l'offre de main-d'œuvre et sa composition professionnelle et les besoins de l'économie et des administrations publiques, le pouvoir d'achat total distribué et le total de la valeur des marchandises et des services mis à la disposition du consommateur.

Ayant le statut d'une fiduciaire liée par le secret sur les renseignements qui lui seraient communiqués par les entreprises, cette fondation disposerait non seulement de renseignements statistiques sur ce qui s'est passé, mais aussi de budgets annuels et, pour les grandes entreprises et l'Etat lui-même, de budgets prospectifs de cinq ans, le tout complété par une analyse permanente du marché fondée sur l'étude de comptabilités de ménage choisies de façon à constituer un échantillon représentatif de la consommation totale. Il serait alors possible de mieux déterminer les évolutions de l'économie et de prendre à temps les mesures qui s'imposent.

Vues originales, disons-nous au début de cet article et qui ont le mérite de présenter des propositions concrètes, qui peuvent être discutées, voire modifiées, mais qui ouvrent d'utiles perspectives sur la prévision économique hors de la tutelle de l'Etat, la seule qui convienne à notre pays.

Philippe VOISIER

Notre commerce extérieur poursuit son développement

Le remarquable essor de nos échanges commerciaux avec l'étranger se développe sans trêve d'année en année ; cette évolution est particulièrement nette depuis 1959.

Parmi nos produits traditionnels de l'exportation, l'horlogerie vient en tête des accroissements (+ 20 %) au cours du mois de mars, représentant une plus-value de 19,5 millions de francs sur mars 1964. Les machines non électriques viennent ensuite avec 19 millions, suivies des appareils électriques et produits pharmaceutiques sont aussi en progrès, mais dans une mesure plus modeste. Les colorants, les parfums, les chaussures et l'aluminium ont plus légèrement accru leurs sorties.

Aux entrées, nous constatons le processus normal de mars qui comprime les achats d'huile de chauffage au profit de la benzine des voitures automobiles ; on note aussi un accroissement notable des arrivages de blé et de sucre.

En mars 1965, nos achats à la CEE se sont accrus de 112 millions de francs en regard du mois correspondant de l'année précédente, alors qu'ils n'augmentaient que de 35 millions avec nos partenaires de l'AELE.

Aux exportations également, l'accroissement concerne surtout nos ventes aux pays rattachés à la CEE.

Eric DU BOIS.

	Balance commerciale (en millions de francs)	
	Importations	Exportations
1958	7.335	6.649
1959	8.268	7.274
1960	9.648	8.131
1961	11.644	8.822
1962	12.985	9.580
1963	13.989	10.442
1964	15.541	11.462

Le déficit tend à se stabiliser

L'augmentation particulièrement rapide des importations, en regard d'un accroissement plus lent des exportations, a engendré un déficit très progressif de notre balance commerciale de 1958 à 1961. Dès 1962, ce passif s'accroît à un rythme plus lent pour se stabiliser aux environs de 4 milliards de francs en 1964. Ce freinage de l'accroissement du déséquilibre est la conséquence d'un heureux et récent progrès des ventes de nos produits à l'étranger ; ces exportations plus massives ont été obtenues aussi bien par l'engagement de main-d'œuvre étrangère plus nombreuse qu'en raison d'une automatisation toujours plus largement introduite dans l'industrie.

Il est probable que l'évolution actuelle continue son développement avec les mêmes tendances au cours de 1965.

Aucun signe de récession des échanges de janvier à mars 1965

Les données générales du mouvement de notre commerce extérieur au cours du mois de mars dernier viennent de nous parvenir ; elles nous permettent de dresser un bilan comparatif de ce premier trimestre avec celui des années précédentes. On constate un ralentissement dans le développement de nos achats extérieurs, alors que nos ventes à l'étranger continuent leur réjouissant essor. Il en résulte une compression du déficit global du premier trimestre qui n'est plus en 1965 que de 932 millions de francs, contre 1156 en 1964.

Si nous examinons plus en détail la structure de nos échanges au cours de chacun des trois premiers mois de l'année, nous apercevons un certain essoufflement de nos achats à l'étranger en janvier 1965. Une compression bienvenue du déficit de notre commerce extérieur en a été la conséquence. Cette diminution des entrées s'est poursuivie en février, alors qu'en mars dernier nos importations s'enflaient de 207 millions de fr., amplifiant le déficit de notre balance commerciale mensuelle de 118 millions. Le développement considérable de nos échanges commerciaux en mars 1965 tient aussi au fait que les fêtes de Pâques ont influencé les statistiques de mars 1964, alors qu'elles touchent avril cette année.

Mouvement commercial mensuel

	Importations	Exportations	Solde passif
Janvier 63	1.034	707	327
Janvier 64	1.245	787	458
Janvier 65	1.186	862	324
Février 63	982	784	198
Février 64	1.251	903	348
Février 65	1.225	980	245
Mars 63	1.190	887	303
Mars 64	1.258	908	350
Mars 65	1.432	1.069	363
Janvier-Mars 63	3.206	2.478	828
Janvier-Mars 64	3.754	2.598	1.156
Janvier-Mars 65	3.843	2.911	932

La concentration dans l'industrie automobile

Panhard disparaît Vers le regroupement Citroën-Peugeot

Encore que la marque ne doive pas disparaître, l'annonce officielle de l'absorption de Panhard par Citroën constitue une date dans l'histoire de l'automobile. Mais la disparition de la doyenne des entreprises françaises, qui disputait même à Daimler-Benz le record mondial d'ancienneté dans ce secteur, ne fait que consacrer une situation virtuellement acquise. Il faudrait des regroupements d'une autre envergure pour transformer véritablement la carte française — et européenne — de l'automobile.

C'est en 1867, il y a donc tout près d'un siècle, que René Panhard, jeune ingénieur frais émoulu de Centrale, avait fait ses premières armes dans l'industrie en s'associant à un certain M. Périn, qui exploitait une entreprise fabriquant des scies à ruban d'un modèle révolutionnaire. L'affaire était prospère puisque, en 1872, elle employait cent dix ouvriers.

Un succès bien plus grand lui était cependant promis quelques années plus tard grâce à Emile Levassor, un camarade de promotion de René Panhard qui s'intéressait particulièrement aux nouvelles recherches sur les moteurs à gaz intérieur.

Dans l'usine parisienne de l'avenue d'Ivry où l'entreprise s'était transportée en 1873 (et qu'elle ne devait plus quitter), Levassor mit à l'épreuve les techniques de l'ingénieur belge Sarrazin et de son collègue allemand Daimler. Et c'est un moteur à gaz de pétrole Daimler de deux cylindres qui équipait la première voiture lancée en 1891 sur le parcours Porte d'Italie-Anteuil : le véritable ancêtre de l'automobile.

« Sans odeur ni fumée »

Pour l'entreprise Panhard et Levassor (les deux ingénieurs s'étant associés après la mort de Périn), ce trajet marquait le point de départ d'une brillante et longue carrière. La première grande consécration lui fut apportée par la victoire de Levassor dans

la course Paris-Bordeaux-Paris en 1895 : 1200 km parcourus en 48 h 47, malgré la rencontre inopinée d'un talus, la deuxième voiture n'arrivant que cinq heures plus tard.

L'année suivante, tout en faisant triompher ses voitures dans de nouvelles courses (en particulier dans Paris-Marseille, où elles enlevaient les trois premières places), Panhard offrait à la clientèle le premier catalogue automobile du monde.

Jusqu'à la Grande Guerre, l'entreprise se développait, multipliant les modèles, installant des succursales à l'étranger. Tout en fabriquant des ambulances et des fourgons postaux, elle allait ensuite, pendant les hostilités, se consacrer largement à la production de véhicules militaires. Et elle conserva cette activité, la paix revenue, tout en se spécialisant de plus en plus à l'intention de la clientèle civile, dans les voitures de luxe et de sport.

Pourtant, pendant la Seconde Guerre mondiale, les occupants allemands ne devaient guère profiter du potentiel des usines de la rue d'Ivry. Les machines, embarquées sur deux cent cinquante camions-remorques, avaient été en grande partie évacuées vers Tarbes et le personnel demeuré sur place réussit à consacrer l'essentiel de ses efforts à la préparation du prototype de la « Dyna », ne livrant en tout et pour tout qu'un tracteur au lieu des mille qui avaient été exigés.

De la coopération à l'absorption

On connaît la suite et on sait comment, en 1955, le rapprochement avec Citroën fut ratifié par un premier accord aux termes duquel l'entreprise du quai de Javel prenait dans le capital de Panhard une part de 25 %, portée ensuite à 45 %.

On sait aussi comment s'organisa la coopération entre les deux sociétés, Panhard se voyant confier, en dehors de ses fabrications propres, l'exclusivité de la production des fourgonnettes 2 CV. Sous sa propre marque, la vieille entreprise a sorti l'an dernier 30.190 voitures — essentiellement des « PL 24 » — contre 32.050 en 1963.

La fusion maintenant acquise, quelles seront les activités du vaste domaine industriel dont Panhard va faire apport à Citroën, avec les usines de Paris, de Tarbes, d'Orléans et de Reims couvrant au total quelque 200.000 m² ? Il est difficile encore de le dire, et n'est sans doute qu'après les vacances qu'on verra se préciser la politique que la grande entreprise de Javel, volontiers secrète, se propose de mettre en œuvre.

Il paraît certain qu'un département Panhard subsistera pour les fabrications militaires, en particulier les automitrailleuses légères AML. La PL 24 continuera sans doute aussi à sortir, sous son pavillon, des chaînes de l'usine parisienne. Pour le reste, on en est réduit aux hypothèses, qu'il s'agisse de l'éventuelle mise sur pied d'une chaîne de poids lourds à Reims ou, à plus long terme, de la fabrication du futur véhicule équipé du moteur rotatif Wenkel-NSU.

De toute manière, outre qu'elle modifie peu, pour le moment, la situation acquise, l'absorption de Panhard ne saurait avoir qu'une portée économique limitée. Certes, elle marque une étape supplémentaire vers le regroupement des constructeurs français de voitures particulières : ceux-ci étaient encore vingt-deux à la veille de la guerre ; en 1952, leur nombre était réduit de moitié ; l'an dernier, il était tombé à six, et le voilà maintenant ramené à quatre.

Mais, même ainsi renforcé, Citroën ne verra pas se modifier son rang au classement international des « grands », où il continuera à figurer à la dixième place, entre la Régie Renault et l'entreprise japonaise Toyota Motor. En fait, l'écart reste énorme entre les premiers constructeurs français et les géants des autres pays : non seulement les supercolosses américains, flanqués de leurs succursales européennes, mais aussi ces autres mastodontes que sont, de ce côté de l'Atlantique, Volkswagen, Fiat et le groupe anglais BMC.

Il faut même dire que la fusion Citroën-Panhard apparaît comme peu de chose au regard du rapprochement qui s'est amorcé récemment, outre-Rhin, entre VW et Daimler-Benz (Mercedes) à l'occasion de la mise en exploitation commune d'Auto-Union, le tout regroupant virtuellement plus de la moitié de la production allemande et représentant quelque 85 % de celle de la France.

A plus long terme, dans cette marche vers la concentration, les rapprochements se révélant décidément difficiles par-dessus les frontières de la petite Europe, on songe inévitablement au moins, pour la France, à une autre étape encore, déjà annoncée peut-être par les accords de coopération technique et commerciale conclue l'an dernier entre Citroën et Peugeot. Quel autre moyen d'ailleurs de doter ce pays d'un groupe de taille véritablement mondiale, alors que la Régie Renault risque d'être condamnée à l'isolement par son statut et que Simca est entrée dans l'orbite américaine ? Emmanuel CORTAY

LA SEMAINE BOURSIÈRE

Consolidation aux bourses suisses

La fin de la longue période de baisse de nos actions suisses — intervenue autour de la pause pascale — est suivie de séances de consolidation des cours qui s'étend à toute la dernière semaine d'avril. Avec un volume d'échanges sensiblement moins important, les cotations s'inscrivent à des niveaux fort voisins de ceux pratiqués huit jours auparavant, aussi nous dispenserons-nous de relater les modestes et hasardeuses fluctuations individuelles des titres. Seul, le compartiment des sociétés financières d'électricité se signale avec une hausse particulièrement énergique d'Indelec (+ 140) et d'Elekro-Watt (+ 90), alors que Motor Columbus suit plus modestement avec une plus-value de 20 francs. Les actions alimentaires sont en général plus faibles : Suchard perd du terrain malgré l'augmentation de son dividende qui passe de 100 à 110 francs. Les chimiques évoluent de façon diverse.

Quant aux obligations suisses, elles enregistrent des compressions fractionnaires et les nouveaux emprunts admis en bourse tiennent difficilement le prix de leur émission.

Aux marchés étrangers, les fluctuations sont aussi limitées. Paris s'améliore légèrement aux industrielles et aux chimiques ; les licenciements de personnel annoncés par Machines Bull n'affectent pas la tenue des marchés français.

Milan est stable et l'amélioration de la balance commerciale italienne fait bonne impression, de même que les propositions patronales de collaboration avec le gouvernement.

Les valeurs allemandes sont plus faibles aussi bien aux chimiques qu'aux constructeurs d'automobiles, secteur dans lequel une certaine saturation commence à être perceptible. Malgré les nouvelles mesures gouvernementales destinées à restreindre les crédits, la bourse de Londres continue à faire preuve de sérénité. Le projet de renationalisation des aciéries britanniques pourrait porter un coup sérieux à l'économie privée.

Le marché de New-York vole d'un sommet plus élevé encore sans se soucier des difficultés externes auxquelles le gouvernement de Washington doit faire face, tant au Viet-nam qu'en République dominicaine, nouveau sujet d'inquiétude. Seuls les résultats financiers toujours plus satisfaisants des entreprises sont pris en considération. Les valeurs métallurgiques sont en reprise depuis l'accord provisoire intervenu dans le conflit social des aciéries. I.B.M. progresse encore de 7 dollars ; en revanche, les pétroles sont plus faibles, aussi bien Royal Dutch que les titres spécifiquement américains. E. D. B.

Trois ministres français engagent la bataille des exportations

De Gaulle a « coupé » la route du dollar

(De notre correspondant de Paris)

Le « jour J » de la campagne pour le développement des exportations françaises est passé presque inaperçu du grand public français et étranger. Pourtant, pour lancer cette campagne, qui a surtout pour but, actuellement, de donner une « conscience d'exportateurs » à tous les producteurs, industriels et commerçants français, trois ministres avaient été mobilisés et à Lyon, Lille, Clermont-Ferrand, Bordeaux, ont engagé les Français à livrer et gagner la bataille des exportations.

L'allocution radiotélévisée du général De Gaulle et la visite à Paris de M. Gromyko avaient « éclipsé » le démarrage de cette campagne officielle dont l'enjeu est cependant d'une importance capitale.

M. Giscard d'Estaing, « grand argenter » français et ministre de l'économie avait préparé cette campagne comme le lancement publicitaire d'un produit de consommation courante. « Pour vendre plus, exportez », « Venez français à l'étranger », ces « slogans » de propagande insérés dans la presse depuis plusieurs semaines s'adressaient évidemment aux producteurs français.

Et si les trois ministres, des finances M. Giscard d'Estaing, de l'agriculture M. Pisani et de l'industrie M. Bokanowski ont pris le bâton de pèlerin la semaine passée pour aller prêcher aux quatre coins de la France la nécessité d'exporter davantage aux industriels, producteurs agricoles, commerçants et notabilités régionales françaises, ce n'est pas seulement pour convaincre les chefs d'entreprises français de s'enrichir davantage en exportant davantage, l'Etat, le Trésor, lui aussi a besoin de ne pas perdre ses marchés et d'en gagner d'autres pour faire rentrer des devises.

La route est coupée

Le commerce extérieur de la France a toujours été déficitaire : plus de trois milliards de déficit en 1963, plus de 5 milliards en 1964. La balance des comp-

tes est cependant favorable grâce aux « exportations invisibles » du tourisme, mais les dépenses des étrangers en France diminuent progressivement tandis qu'augmentent celles des Français à l'étranger et grâce aux entrées de devises provenant des investissements étrangers surtout américains dans les entreprises françaises.

Mais, le général De Gaulle a mis le holà à cette « invasion économique américaine ». Depuis le 1er janvier, deux demandes seulement d'investissements américains en France sur une cinquantaine ont été acceptées par le gouvernement. Le montant des investissements américains en France avait dépassé entre 1958 et 1964 trois milliards de francs, soit une moyenne annuelle de 500 millions.

De Gaulle a coupé la route de la France aux dollars américains : on n'autorisera plus que des investissements créateurs d'activités nouvelles dans des zones géographiques déterminées, plus de rachats de souches existantes ou de création d'entreprises concurrentielles.

Pour compenser le tarissement volontaire de cette source de devises, il faut exporter, exporter davantage. D'autant plus que, dans deux ans, tous les produits circuleront librement entre les six pays du Marché commun et que, tôt ou tard, la libération du commerce deviendra une réalité mondiale.

On ne le dit pas encore officiellement, mais la vieille formule « exporter ou mourir » doit redevenir un impératif pour la France. Résister à la concurrence étrangère et à l'invasion des produits étrangers par l'invasion des produits français à l'étranger est une question de vie ou de mort pour les entreprises françaises.

Une bataille

Or la France, n'est absolument pas préparée à cette bataille des exportations. La France n'est pas comme l'Allemagne, l'Angleterre ou les Etats-Unis un grand pays exportateur. Les industriels français ont trop long-

temps vécu dans un pays protectionniste aux frontières closes par un système de contingents et de droits de douane. Tranquillisés par l'absence de concurrence intérieure, ils n'ont que rarement songé à faire des affaires hors des frontières et ce qui est plus grave n'ont pas adapté leurs moyens, leur méthodes de fabrication, leurs prix de revient, la qualité de leurs produits, leur présentation aux nécessités de la concurrence internationale.

Les deux tiers des exportations de produits français sont réalisées par 428 entreprises sur les 700.000 que compte la France. Et la majeure partie de ces exportations sont des produits qui ne souffrent pas de la concurrence, les alcools, les vins, les parfums, la mode, etc., ou des produits bruts, alimentaires et énergétiques.

Les produits manufacturés français exportés ne représentent pas la moitié du montant des exportations de produits bruts. Cette tendance des industriels français à exporter de préférence des produits bruts plutôt que des produits manufacturés a deux conséquences fâcheuses : elle a permis aux concurrents étrangers de s'emparer des marchés mondiaux, et elle prive l'Etat des ressources fiscales provenant de la transformation des produits bruts en produits finis.

D'accord, mais...

Les objectifs du Vme plan économique fixent aux exportations françaises une augmentation annuelle de 10 % entre 1966 et 1970. Cela ne sera possible que si la mentalité des industriels français change de fond en comble et si l'Etat les y aide.

Les trois ministres ont lancé leurs commandos sur la province pour persuader les industriels de penser davantage à exporter. Ils ont été courtoisement accueillis et écoutés. Pourquoi, en effet, ne pas s'enrichir en exportant ? Mais, répliquent les chefs d'entreprises, l'Etat ne nous y aide pas, bien mieux ils nous en empêche. Le plan de stabilisation a stoppé les investissements de modernisation, or pour exporter il faut d'abord investir.

Le plan de stabilisation a, en « encadrant » le crédit, rendu impossible le financement des investissements. Le problème des exportations est aussi lié aux prix de revient. Sans modernisation impossible de les réduire. Quant à l'autofinancement il est exclu en raison des charges fiscales dont l'Etat accable les entreprises. Pour exporter il faut étudier et connaître parfaitement les marchés extérieurs, les firmes françaises, l'Etat ne les informe pas. Nous voulons bien changer de mentalité mais que le gouvernement change de méthodes.

Renversez la vapeur

M. Giscard d'Estaing s'y est engagé. Il a desserré l'encadrement du crédit, des dégrèvements fiscaux seront accordés aux firmes qui engageront des frais à l'étranger pour y vendre ou s'y implanter, l'Etat garantira les emprunts contractés en vue de financer les investissements commerciaux à l'étranger, des facilités de crédit seront accordées aux importateurs étrangers pour des achats importants d'équipement, la représentation commerciale française à l'étranger sera renforcée par des spécialistes sous contrat venus des firmes privées, les consuls seront chargés d'étudier les marchés et de trouver des débouchés pour les productions industrielles et agricoles françaises, les producteurs seront mieux informés, un service de « marketing » sera créé au Centre National du Commerce extérieur.

Le gouvernement s'affirme résolu à gagner la bataille des exportations : accroître les ventes à l'étranger de 60 % en cinq ans.

Le pourcentage est ambitieux, mais il suffira à peine à couvrir les importations qui progressent annuellement de 15 % environ. Depuis plusieurs années, la France achète plus à l'étranger qu'elle ne lui vend. M. Giscard d'Estaing réussira-t-il à renverser la vapeur ?

M. G. GELIS

pure

comme à la source dans son flacon d'origine ouvert devant vous

1/4

Henniez-Lithinée



Ombre et fraîcheur

Vos heures de détente sont précieuses, Madame, aussi Armourins a pensé à vous en mettant à votre disposition notre atelier spécialisé pour la pose, transformation ou réparation de votre tente de balcon.

armourins
neuchâtel

Restaurant
● **La Prairie**
Grand-Rue 8
Tous les jours
ses
assiettes menu
à 2 fr. 50
et 3 fr. 50



NETTOYAGE
CHIMIQUE
AUTOMATIQUE

5-6 kg



Appportez-nous vos vêtements nous ferons le reste



Bassin 6
Maladière 20
Battieux 3
Goutte-d'or 92
St-Blaise Gd rue 8
Peseux r. de Neuch.1



Divorcé 47 ans, protestant, ouvrier ayant place stable désire rencontrer dame ou demoiselle de 40 à 45 ans, en vue

mariage

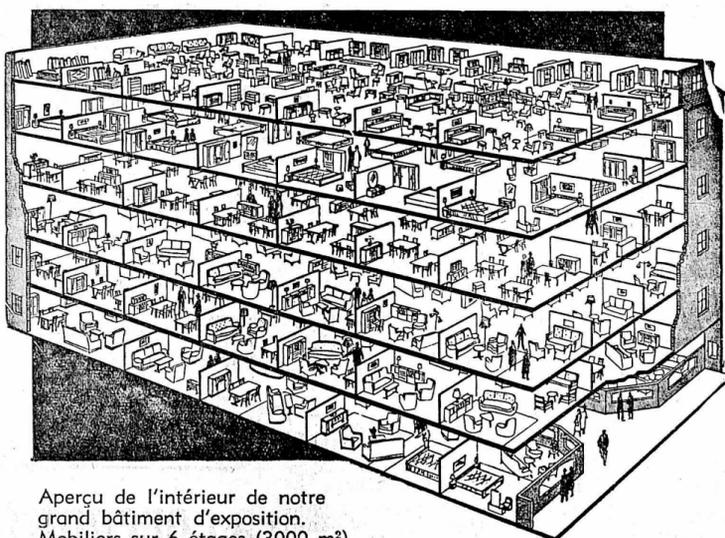
Ecrire à TV 1498 au bureau du journal.



Mommel & Co S.A.
4000 Bâle
Stumlingasse 6
Tél. 061-24 68 44

ROBE DE MARIÉE
avec accessoires, taille 38-40, à vendre, 50 fr. Tél. 5 57 51, heures des repas.

VISITEZ A NEUCHATEL LE «PARADIS DU MEUBLE»



Aperçu de l'intérieur de notre grand bâtiment d'exposition. Mobiliers sur 6 étages (3000 m²) 30 vitrines.

Heures d'ouverture de l'exposition :

de 8 h à 12 h et de 13 h.30 à 18 h 30.
Samedi jusqu'à 17 heures.
Le soir sur rendez-vous. Fermé le lundi matin.

FIANCÉS, AMATEURS DE BEAUX MOBILIERS !

Une visite dans notre nouvelle et magnifique exposition vous permet de faire votre choix parmi une variété surprenante d'ensembles modernes, classiques ou de style, des plus simples aux plus luxueux, aux conditions les plus avantageuses. Un déplacement en vaut la peine, même de très loin.

Notre choix: 200 nouveaux modèles de chambres à coucher, salles à manger, salons et studios. Plus de 1000 meubles divers et petits meubles pour compléter votre intérieur.

Sur désir, facilités de paiement. Livraisons gratuites dans toute la Suisse. Nos mobiliers sont garantis 15 ans.

Actuellement: Salon international du meuble
Tous les nouveaux modèles 1965



NEUCHATEL

Fbg de l'Hôpital - Tél. (038) 5 75 05

UN CHOIX DE MEUBLES UNIQUE EN SUISSE ROMANDE

UNIVAC

présente

le 13 mai 1965, à 15 h 30

à l'hôtel des Alpes et Terminus, Neuchâtel

les deux nouvelles unités de sa série

UNIVAC 1000 :

UNIVAC 1040,

ordinateur de taille moyenne, extensible jusqu'à devenir le centre d'une puissante installation travaillant en temps réel, et

UNIVAC 1001

première au monde des machines « conventionnelles » à fonctions multiples qui utilise la logique des ordinateurs.

La série UNIVAC 1000 offre désormais, à des prix avantageux, une gamme complète d'ordinateurs utiles à toute entreprise, petite ou grande. UNIVAC invite tous les intéressés à sa séance d'information :

Hôtel des Alpes et Terminus, Neuchâtel

le 13 mai 1965, à 15 h 30.

La même séance d'information aura lieu :
le 20 mai, à l'HOTEL GAMBRINUS, Fribourg
le 25 mai, à l'HOTEL LA - MATZE, Sion

Pour la Fête des mères

offrez à votre maman

*un chapeau
signé*

Marguerite

elle sera si contente...

Grand-Rue 1
immeuble pâtisserie Walder

HÔTEL DES PLATANES

CHEZ-LE-BART (NE)

Tél. (038) 6 79 96

Au carnotzet: fondue et raclette

PRÊTS

Discrets
Rapides
Sans caution

BANQUE EXEL

Rousseau 5
Neuchâtel
(038) 5 44 04



**Hôtel du Vieux-Bois
Chaumont**

**Menu spécial
pour la Fête des mères :**

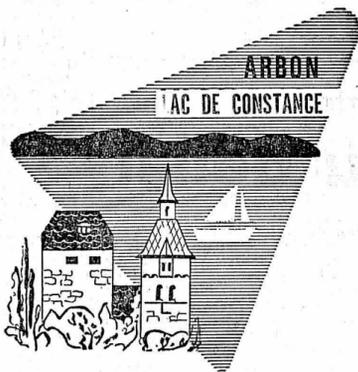
Hors-d'œuvre ou asperges fraîches
Roastbeef à l'anglaise
ou rôti de porc aux morilles
Jardinière de légumes
Pommes nouvelles
Salade mêlée
Coupe de fraises

Prix 12 francs

Entrecôte maison, 7 fr.
Asperges fraîches
et jambon de campagne, 7 fr. 50
Prière de réserver sa table
Tél. 7 59 51

**CHARPENTERIE - MENUISERIE
DECOPPET FRÈRES**

Evole 69 - Tél. 5 12 67



ARBON (LAC DE CONSTANCE)

l'idéal pour la détente et le sport, pour les excursions et les vacances, pour les congrès et les manifestations.

Renseignements et prospectus par l'Office du tourisme d'Arbon, Bahnhofstrasse 49, 9320 Arbon. Tél. (071) 46 33 34.

DIMANCHE 9 MAI FÊTEZ VOS MAMANS

chemise de nuit



avec timbres Coop
ou 5% escompte
chemise de nuit, nylon
plumetis doublé monofil,
manches et bas Valenciennes,
rose, ciel, jaune, S, M, L

16⁹⁰



La Cité

Jeudi soir,

Erwin Laszlo

à la Salle des conférences, à 20 h 30

Prix des places, Fr. 4.- à 8.-

Location Ecole Club Migros

Bons de réduction de Fr. 2.-
sur présentation de la carte
des coopérateurs

ATTENTION

les réductions sont également
accordées sur présentation des
cartes d'étudiant et d'apprenti

ARCADES

Ø 5 78 78

DÈS
AUJOURD'HUI
à 15 heures

**PROLONGATION 2^{me} SEMAINE
DU FILM QUI DÉPLACE LES FOULES**

JAMES BOND 007

DE NOUVEAU EN ACTION

ADMIS
DÈS 16 ANS
RÉVOLUS



IAN FLEMING'S

avec **SEAN CONNERY**

TECHNICOLOR®



G O L D F I N G E R

**UN FILM SURVOLTÉ, QUI VOUS LAISSE HALETANT
ET OÙ LE «SUPERMAN» JAMES BOND,
MÊME PRISONNIER, A RAISON DE SES ENNEMIS...**

**C'EST LE TRIOMPHE
DU FILM D'ACTION**

FAVEURS
SUSPENDUES

Jeudi
Lundi
Mercredi
matinées
à 15 h

Tous les soirs
à 20 h 30

Samedi
et
dimanche
matinées
à 14 h 45

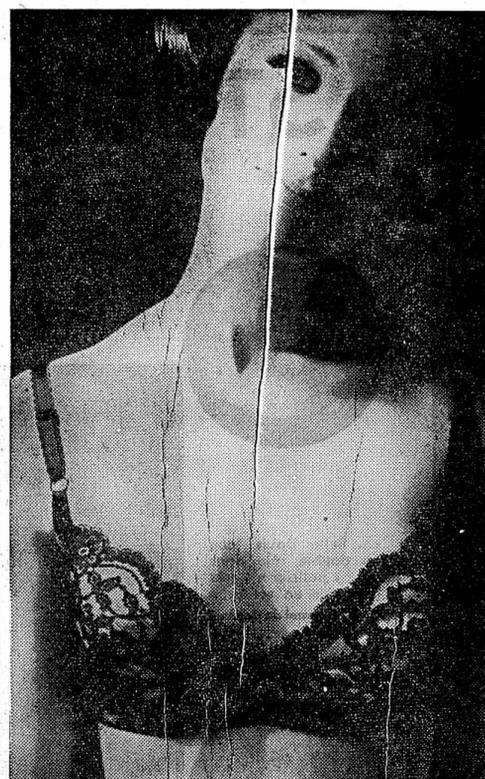
PARLÉ FRANÇAIS

Veillez réserver vos places et retirer vos billets d'avance S.V.P. Location ouverte tous les jours de 14 h à 17 h 30

Samedi
et
dimanche
à 17 h 30

SOPHIA LOREN ROBERT HOSSEIN
dans UN FILM DE CHRISTIAN-JAQUE

**MADAME
SANS GÊNE**



Bali
Bali
Bali



Etre belle... être désirable... avec un soutien-gorge d'un excellent maintien aussi bien que finement orné de dentelles, tel est le souhait de toute femme, enfin réalisé par BALI.

Sans engagement pour vous, essayez ce modèle dans notre magasin spécialisé.



La gérante : C. Vautravers

Neuchâtel

Croix-du-Marché - Tél. (038) 5 29 69

La Chauv-de-Fonds

Av. Léopold-Robert 53 - Tél. (039) 3 37 37

A louer
A louer machines à écrire, à calculer, à dicter, au jour, à la semaine, au mois chez Reymond, Saint-Honoré 5, Neuchâtel (tél. 5 44 66).

LA PETITE CAVE
Chaque soir dès 20 heures
Marcel Klaus

IL N'EST PAS TROP TARD
pour rembourser vos
DETTES
Adressez-vous à assistant social privé
Ecrire sous chiffres B. D. 1479 au bureau du journal.

**Journée
des mères**

N'oubliez pas
de fêter vos mamans

Votre boulanger vous conseillera

Société des patrons boulangers
du Vignoble neuchâtelois
et du Val-de-Ruz

Le CINÉMA **PALACE**
TÉL. 5 56 66

VOUS PRÉSENTE DÈS AUJOURD'HUI À 15 HEURES

Un formidable film français de cape et d'épée

réalisé en cinémascope-eastmancolor par

BERNARD BORDERIE

**UN COEUR
A LA POINTE DE L'ÉPÉE**

**LE CHEVALIER DE
PARDAILLAN**

D'APRÈS L'ŒUVRE DE MICHEL ZEVACO



avec

Gérard BARRAY • Kirk MORRIS • Michèle GRELLIER et Gianna-Maria CANALE

Un film réalisé avec un faste inouï dans les plus beaux paysages de France

LES AVENTURES LES PLUS SENSATIONNELLES

UN FILM QUI «EMBALLERA» TOUS LES PUBLICS!

Tous les soirs
à
20 h 30

SAMEDI et DIMANCHE
2 matinées à 14 h 45 et 17 h 30
Mercredi à 15 heures

Dès 12 ans

CINÉMA

STUDIO

5 30 00

VOUS PRÉSENTE CETTE SEMAINE
LE PLUS EXTRAORDINAIRE DES FILMS POLICIERSavec l'incomparable **BETTE DAVIS**
dans un fascinant double rôle«... Bette Davis joue un double rôle dans un « policier » très bien mis en scène...»
(Journal de Genève)«... L'action rebondit sans cesse en tous sens. L'intérêt ne faiblit presque jamais.»
(Le Figaro)**LA MORT FRAPPE TROIS FOIS**

Deux heures de suspense à vous tendre les nerfs!

18 ans

Jeudi et mercredi
matinées à 15 hTOUS LES SOIRS
à 20 h 30Samedi et dimanche
matinées à 14 h 45

18 ans

Samedi
et
dimanche

à 17 h 30

LE FILM DU CONNAISSEUR PROPOSE : (UGETSU MONOGATARI)

LES CONTES DE LA LUNE VAGUEPRINTEMPS
MUSICAL
de Neuchâtel**12 MAI** Salle des conférences, 20 h 30
Œuvres de Bach, Boismortier, Stamitz, Nadelmann.
Orchestre Armin Jordan, J. Jaquero, violon, M. Pignatelli, hautbois H.-M. Ulrich, hautbois, H. Kühner, clavecin, Direction : A. Jordan.**13 MAI** Hôtel DuPeyrou, 20 h 30
Musique ancienne. Œuvres de Vivaldi, Couperin, Telemann, Scarlatti.
Ensemble « Ricercare ».**14 MAI** Aula de l'université, 20 h 30
Œuvres de Mozart, Burkhard, Brahms.
Festival-Quartett et Elisabeth Dean, clarinette.**16 MAI** Collégiale, 20 h 30
Œuvres de J.-F. Perrenoud, Torelli, Antonio Lotti.
Ensemble du Printemps musical de Neuchâtel (chœur et orchestre). A. Hasler, soprano, T. Bourquin, alto-mezzo, L. Devallier, alto, B.-A. Miskell, ténor, M. Stehle, basse, J.-J. Pfister, trompette.
Direction : J.-P. Luther.**18 MAI** Aula de l'université, 20 h 30
Résumé de chant. Œuvres de Eccles, Schumann, Schubert, Fauré.
Hanneke van Bork, soprano, Armin Jordan, piano.**20 MAI** Salle des conférences, 20 h 30
Œuvres de Henckemans, van Delden, Mozart, Boyce, Britten.
Orchestre « Stichting Zuid Hollands, Den Haag ». B.-A. Miskell, ténor.
Direction : J. van der Waart.**21 MAI** Château de Boudry, 20 h 30
Musique ancienne. Œuvres de Tompkins, Lock, Dowland, Lauwers, Purcell, Binchois, Dufay.
Elizabethan Consort of Viols. B.-A. Miskell, ténor. H. Leeb, luth.**23 MAI** Salle des conférences, 20 h 30
Œuvres de Beethoven (dont le triple concerto).
Orchestre « Stichting Zuid Hollands, Den Haag ». C. Villa, violon, D. Nesbitt, violoncelle, W. Thew, piano. Direction : J. van der Waart.

Prix des places de 3 à 12 fr. Réductions pour étudiants. Conditions spéciales pour plus de quatre concerts.

Location et renseignements : agences Strübin (librairie Raymond) et Hug & Cie (vis-à-vis de la poste). Prospectus au Bureau officiel de renseignements. 2000 Neuchâtel.

Invitation COFFRANE (à côté du collège)
du jeudi 6 mai au dimanche 16 mai 1965, chaque soir à 20 h 15**TENTE ROMANDE**

Sujet-général :

Des certitudes en un temps de désarroi!Par MM. S. Perret, S. Dind et J. Blandier, évangélistes
Chants - Chœurs - EntretiensEntrée libre - La tente est chauffable - Bienvenue à tous
Dès vendredi 7 mai, chaque après-midi à 16 h 15 (sauf les dimanches). Réunions spéciales pour les enfants avec le flanellographe.Hôtel du Poisson
MARINPour la Fête des mères
Joli but de promenade en famille

Petits coqs

Filets de perches au beurre
Entrecôte chasseur
Champignons à la mode du patron
Joli but de promenade

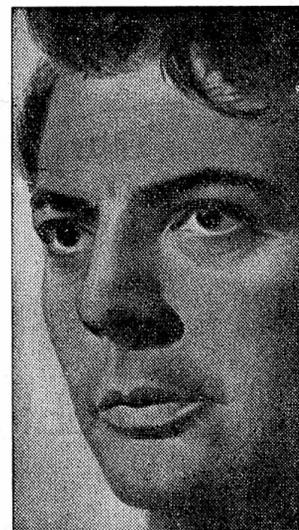
Au Vison Sauvage

SPÉCIALISTE
DE LA FOURRUREde retour de la Foire internationale
de fourrureGrand-Rue 1
Immeuble WalderNeuchâtel
Tél. (038) 4 16 30ASPERGES
fraîches
du pays
LA TONNELLE
MontmollinPrière de réserver
Tél. 8 16 85LE REPOSOIR
CAFÉ-
RESTAURANT
NEUCHÂTELSaint-Nicolas 26
Parc pour autos
Tél. 5 91 77Tout pour
la cuisineSchmitter
Quincaillerie de la Côte
PESEUXParcage facile
en face des nouveaux magasinsAPOLLO
Tél. 5 21 12Dès
aujourd'huiTous les jours à 15 h et 20 h 30
Samedi et dimanche, matinée à 14 h 45

ADMIS DÈS 16 ANS

EN
TECHNICOLOR**MARCELLO MASTROIANNI**la grande vedette de « LA DOLCE VITA » et « DIVORCE A L'ITALIENNE »
dans un rôle saisissant d'humanité !**JOURNAL
INTIME****DEUX FRÈRES... DEUX DESTINÉES...**

Un film POIGNANT de VALERIO ZURLINI

avec **JACQUES PERRIN • SYLVIE • SALVO RANDONE**Ce film primé au **FESTIVAL DE VENISE**
a suscité la plus vive admiration du public international
pour ses remarquables qualités artistiques et humaines !**En 5 à 7**

Samedi, dimanche et lundi

à 17 h 30

DÈS 16 ANSUn film écrit par **CECIL SAINT-LAURENT****LA BATAILLE DE FRANCE**

ou la gigantesque tragédie de 1940, dans son cruel réalisme !

Actualité suisse et romande

Après la chute d'un avion de tourisme parti de Genève
Les papiers des deux occupants ont été retrouvés au large de Rivaz

On n'a pas encore découvert les corps des disparus

D'un de nos correspondants à Lausanne :

Les recherches pour retrouver l'épave de l'avion disparu mardi après-midi au-dessus du Léman ont repris mercredi, dès le lever du jour.

Du côté français, trois hélicoptères attendaient au Bourget-du-Lac, à Anney et à Thonon de pouvoir prendre l'air.

Ils ne pouvaient décoller, le vent étant trop violent et la visibilité nulle. A Thonon, des hommes-grenouilles étaient également prêts à participer aux recherches mais leur intervention était inutile et dangereuse en ce moment.

CONFÉDÉRATION

Pour perpétuer le souvenir de sir Winston Churchill

BERNE (ATS). — Afin de perpétuer le souvenir du grand combattant antinazi qui fut sir Winston Churchill, un comité, présidé par M. Max Pettipierre, ancien conseiller fédéral, s'est fondé.

Une collecte en faveur du « Fonds suisse Winston Churchill » va commencer ces jours prochains. A cette occasion, une conférence de presse a eu lieu mercredi à Berne, réunissant MM. Pettipierre, Daeniker, Silberschmidt, Marbach et von Mandach.

Quant à la bibliothèque, elle rassemblera des œuvres de Churchill et des ouvrages à son sujet.

Exposition du livre scientifique français à Berne

BERNE (ATS). — Accueilli par le professeur Mercier, directeur de l'Institut des sciences exactes, M. de Girard de Charbonnières, ambassadeur de France à Berne, a ouvert, mercredi soir, l'Exposition du livre scientifique et technique français.

BULLETIN BOURSIER

Table of stock market data for Zurich and Bourse de Neuchâtel, including various bonds and actions.

Table of stock market data for BALE and LAUSANNE.

Table of stock market data for GENÈVE.

L'apport de la Suisse à l'unification européenne

Un discours de M. Wahlen à l'occasion de la première « Journée de l'Europe »

BERNE (ATS). — M. F.-T. Wahlen, conseiller fédéral, a prononcé mercredi une allocution radio-télévisée, à l'occasion du premier « jour de l'Europe », célébré dans les dix-huit Etats membres.

Dans son allocution, le chef du département politique fédéral a demandé au peuple suisse de prendre conscience du patrimoine européen commun et d'envisager l'avenir qu'il est appelé à construire ensemble avec les autres peuples du continent.

« Notre patrimoine commun, en vérité a deux faces. D'un côté, quelle

richesse d'acquisitions dans les domaines spirituel et matériel, richesse dont les effets se répercutent jusqu'aux extrémités de la terre, et dont on peut même dire qu'elle a véritablement façonné l'avenir de continents entiers.

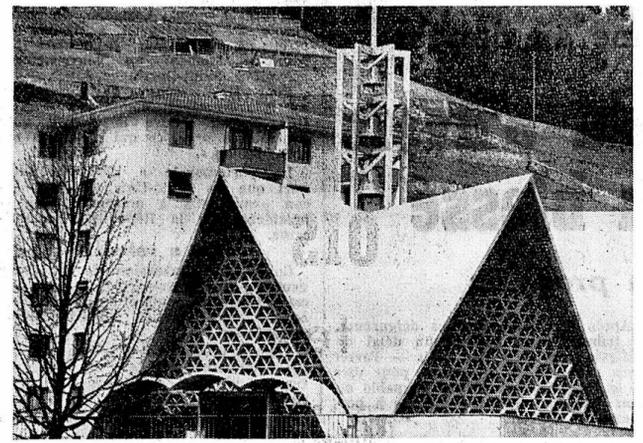
Le contingent qui avait dominé sans rival le monde entier au XIXe siècle s'est vu déposséder de sa puissance par les rivalités de ses propres peuples. Il doit chercher maintenant à se donner une nouvelle assise entre les deux « super-puissances ».

« Mais nous pouvons faire remarquer, sans être présomptueux, que dans la formation de la Confédération le conservatisme a toujours été associé à un génie créateur qui s'est manifesté constamment et qui préfigure la construction d'une Europe unie.

Quant à la neutralité suisse, nous retiendrons qu'elle ne signifie pas seulement une volonté de rester en marge.

« Mais nous pouvons faire remarquer, sans être présomptueux, que dans la formation de la Confédération le conservatisme a toujours été associé à un génie créateur qui s'est manifesté constamment et qui préfigure la construction d'une Europe unie.

Un nouveau temple à Vevey



Dimanche a eu lieu l'inauguration du temple protestant de Plan-Dessus, dans le quartier de Gilamont à Vevey. Les plans sont de M. E. Blauer, architecte, tandis que les triangles de verre multicolores qui constituent les vitraux ont été taillés par l'artiste verrier F. de Ribeaupierre.

(Photo A. Berdoz)

Les recherches de l'après-midi

Une nouvelle reconnaissance a été faite dans l'après-midi, par M. Freiburghaus, de la Blécherettes, sur les lieux présumés de la chute de l'avion des frères Inelchen.

Pas de doute...

C'est ainsi que des documents de bord de l'avion disparu furent repêchés. Le canot fongu sur Ouchy et les documents furent séchés et examinés par la police.

L'appareil a explosé à la surface du lac, ou un peu au-dessus, on ne sait pas exactement, mais plusieurs personnes en tout cas ont vu la lueur vive de l'explosion et l'ont entendue.

Réunie depuis samedi à Lausanne

La Fédération mondiale des anciens combattants a terminé ses travaux

D'un de nos correspondants de Lausanne :

Mercrèdi, la Fédération mondiale des anciens combattants a tenu une séance plénière, le matin, et sa séance de clôture, l'après-midi, toutes deux sous la présidence de M. Landschot (Pays-Bas).

Le matin, l'assemblée a voté une résolution par vingt-huit voix contre trois et treize abstentions, concernant la situation du Viet-nam. En voici le texte : La Fédération demande que les puissances directement intéressées donnent immédiatement leur accord à l'ouverture de négociations pacifiques ; que les Nations unies et les gouvernements intéressés fassent tous les efforts nécessaires pour empêcher toute infiltration ou autre ingérence illégale extérieure dans les affaires de la République du Viet-nam ; que les gouvernements des Etats membres des Nations unies accordent toute l'assistance nécessaire pour permettre au peuple vietnamien de rétablir des conditions normales de vie économique et sociale en procédant à l'établissement de méthodes démocratiques de gouvernement.

Pour le renforcement de l'ONU

Concernant la paix en Asie, la F.M.A.C. fait appel à tous les pays afin qu'ils n'épargnent aucun effort pour aider au règlement pacifique de litiges par l'application adéquate de ses principes, à l'exclusion de toute effusion de sang.

Les crimes de guerre

Concernant les crimes de guerre, la Fédération demande à ses associations d'agir pour l'adoption d'une convention internationale consacrant l'imprescriptibilité de ces crimes, et la création d'une cour pénale internationale, chargée de prévenir et de réprimer les crimes contre la paix et contre l'humanité.

L'exportation de montres pendant le premier trimestre

BERNE (ATS). — L'industrie horlogère suisse a exporté, le premier trimestre 11.948.300 (janvier à mars 1964 : 10.796.400) montres et mouvements d'une valeur de 365,4 millions de francs (328,8). Le dernier trimestre de 1964, l'exportation a atteint 16.291.100 pièces ou 517,1 millions de francs.

VAUD

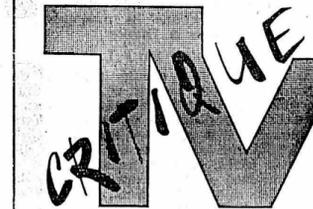
Un Français écrasé par sa voiture

(sp) Mardi soir, vers 19 heures, à Arzier-Nyon, un automobiliste, M. Aron Schwartzmann, âgé de 64 ans, Français, ingénieur, domicilié à Paris, s'était arrêté dans une rue en pente et avait quitté sa machine en se penchant insuffisamment le frein à main.

SUISSE ALÉMANIQUE

Nouveaux forages dans la région de Pfaffnau

LUCERNE (ATS). — A l'occasion de l'assemblée du conseil d'administration de la « LEAG », à Lucerne, il a été décidé de poursuivre les forages dans la région de Pfaffnau. On espère pouvoir en rendre les résultats publics en automne prochain et on saura alors définitivement s'il vaut la peine d'exploiter les gisements de gaz naturel.



S'occupant des intérêts des enfants adultérins de l'ancien général dominicain Trujillo

M. Richard Nixon de passage à Genève

L'ancien vice-président des Etats-Unis a fait une visite de courtoisie au procureur général GENEVE (ATS). — On sait que, depuis plus de deux ans, la justice genevoise s'occupe du partage de la grosse succession laissée par le général Trujillo, ancien chef de la République dominicaine. On sait aussi que l'affaire est pendante à la fois sur le plan civil et pénal.

Il y a 22 mois, le juge d'instruction, avait décerné des mandats d'arrêt contre Mme Martinez, veuve de l'ancien dictateur, et contre ses trois enfants, dont deux résident avec elle en Espagne et l'autre en France. Le fils domicilié en France, avait été, dans le courant de l'automne dernier, arrêté et extradé à Genève à la demande de la justice genevoise.

Depuis lors, aucun autre acte d'instruction n'est intervenu dans cette affaire. Le dossier pénal se trouve cependant toujours entre les mains du magistrat instructeur, en ce qui concerne l'affaire traitée sur le plan civil. Il y a quelques jours encore un juge du tribunal de première instance a tenu une audience.

On sait aussi que M. Richard Nixon, ancien vice-président des Etats-Unis, sous l'administration du général Eisenhower, qui a repris son ancienne profession d'avocat et qui est associé à une importante étude en Californie, vient d'arriver à Genève. Il s'occupe avec un certain nombre d'autres avocats notamment à Paris, Genève et aux Etats-Unis, des intérêts des enfants adultérins de l'ancien général Trujillo qui sont plaignants devant la justice genevoise.

M. Richard Nixon, accompagné des avocats genevois qui s'occupent de l'affaire, s'est rendu auprès du procureur général M. Jean Eger, mercredi, à la fois pour une visite de courtoisie et il pense s'entretenir avec lui de certains aspects de l'affaire. A cette audience a en outre assisté le juge d'instruction chargé précisément de l'affaire. Puls M. Nixon est reparti pour Paris.

* Mardi après-midi, le président de la ville de Zurich, M. Emile Landolt, a été légèrement blessé à la tête et à une main, alors qu'il rentrait d'Italie en voiture. Le véhicule, piloté par sa femme, a heurté le parapet d'un pont à Kaltbach, près de Schwytz.

EXPLOSION dans une boucherie à Saas-Fee

(c) Dans une boucherie à Saas-Fée, appartenant à M. Karl Bumann, une violente explosion s'est produite hier matin vers 8 h 30. Les vitrines ont volé en éclats, les installations de chauffage ont été démolies et une partie de la marchandise rendue inutilisable.

Collision de voitures: 5 blessés

(c) Sur la route cantonale Martigny-Sion, près du café de la Tour-d'Anselme à Saxon, deux voitures se sont embourbées. Elles étaient conduites respectivement par M. Jean Tagliareri, commerçant à Leysin, et M. Jean-Louis Schenkel, dessinateur à Sion. Ce dernier souffre d'une forte commotion cérébrale. Trois de ses passagers de sa machine ont été également hospitalisés à Martigny. Quant à M. Tagliareri, il a les deux jambes fracturées.

GENÈVE

Discours Schaffner pour le centenaire de la Chambre de commerce

GENÈVE (ATS). — Prenant la parole à la cérémonie commémorative du centenaire de la Chambre de commerce et d'industrie de Genève, M. Hans Schaffner, chef du département fédéral de l'économie publique, ayant souligné le rayonnement mondial de Genève, a d'abord rappelé que dans la Confédération, cette ville a trouvé de fidèles alliés qui, au cours des siècles, ont contribué puissamment à la survivance de son indépendance.

BANQUE ORCA un nom sûr pour vos prêts

Rhumatisme - Lumbago Maux de tête Togal aide promptement!

TELEVISION SCOLAIRE (Suisse, mardi) Nous eûmes droit à un pâle débat sur le premier train d'émissions expérimentales.

Dernières dépêches de la nuit

La fissure arabe s'élargit

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il n'empêche que, malgré cette prudence de fait, la propagande du Caire est toujours axée, et avec quelle violence dans le ton, sur la lutte contre Israël. C'est même elle qui fait de nos jours le seul ciment de l'« unité » arabe. Or, voici précisément que M. Bourguiba, plus conscient des réalités que les autres dictateurs du monde musulman, considère, par son intervention, que cette situation est fautive dans son fondement et que cette attitude ne débouche nulle part.

xxx

Si l'on veut faire la guerre, qu'on la fasse ! Mais sinon qu'on recherche une solution. Et cette solution, le président pense l'avoir trouvée en demandant qu'on en revienne aux bases de discussion jetées par l'ONU en 1948, peu avant la proclamation de l'indépendance d'Israël.

En d'autres termes, il conviendrait de réétudier la question de la ligne de partage du territoire palestinien dans

un sens qui permette aux Juifs d'exister définitivement en tant que nation et en tant qu'Etat, en même temps que de faciliter aux Arabes émigrés en Jordanie, la récupération de leurs terres. Au vrai, cette solution ne tient guère compte du facteur « temps ». Bien de l'eau a coulé dans le Jourdain depuis plus de trois lustres. Et Israël ne saurait admettre une solution aussi « étiquée » qui l'arrêterait en plein développement.

Le gouvernement de Tel-Aviv, néanmoins, n'a pas opposé un refus catégorique aux suggestions de négociation de M. Bourguiba. En revanche, ce fut le tollé général que nous avons dit dans les Etats où sévit l'influence nassérienne et où l'on crut à la haute trahison envers l'Islam, tollé suivi de démonstrations antiégyptiennes de Tunisie, qui ont pris une surprenante ampleur. Non, l'unité arabe n'est pas pour demain.

René BRAICHET

Silence soviétique entre Mars et la terre

CHICAGO, (UPI). — Un physicien soviétique, venu à Chicago pour participer à une conférence scientifique a déclaré hier au cours d'une conférence de presse, que « Zond-2 », l'engin envoyé par les Russes en direction de la planète Mars, ne répondait plus.

« Les transmissions sont arrêtées, a dit M. Gennady Shouridine. Nous n'avons pas pu les rétablir. »

C'est vers la fin de l'année dernière que « Zond-2 » avait été lancé en direction de la planète Mars, à peu près en même temps que l'engin américain « Mariner-4 ».

Saint-Domingue va-t-elle retrouver sa paix

Le colonel Caamano a accepté l'accord de cessez-le-feu

Washington lui refuse la reconnaissance

SAINT-DOMINGUE (ATS-AFP). — Le colonel Caamano a signé hier, en fin d'après-midi, l'accord de cessez-le-feu à Saint-Domingue, mais on ignore encore si cet accord a été signé par l'O.E.A.

L'accord signé « officialise » le cessez-le-feu déjà en vigueur et pas toujours respecté, fixe les limites de la zone d'occupation américaine qui a été élargie pour englober toutes les ambassades étrangères, stipule que les personnes réfugiées dans les ambassades pourront être évacuées sans obstacle, et prévoit que les vivres et les médicaments seront distribués à tous ceux qui en ont besoin, quel que soit le camp auquel ils appartiennent.

Cependant, le département d'Etat américain refuse de reconnaître le gouvernement provisoire dominicain présidé par le colonel Caamano. Un porte-parole du département a déclaré en effet : « A notre avis, il n'existe pas pour le moment un gouvernement effectif à Saint-Domingue. »

Pour être reconnu des Etats-Unis, un gouvernement dominicain « effectif » devrait « faire la preuve qu'il contrôle le pays, ce qui n'est pas encore prouvé. »

Le porte-parole a déclaré d'autre part que les Etats-Unis n'avaient aucun « candidat » à présenter pour la présidence de la République dominicaine.

Qui a raison ?

Concernant l'extension de la « zone neutre », le porte-parole a nié que cette opération puisse être considérée comme une violation de l'accord de cessez-le-feu.

« Il est clair, a-t-il dit, que les forces américaines ont le droit de se défendre. Si elles ont tiré, c'était en vertu de ce droit. »

Le porte-parole faisait ainsi allusion

à l'accusation portée par le colonel Caamano qui, hier matin, avait indiqué : « Les forces américaines ont violé la « zone » et ont ouvert le feu sur nous. Il peut y avoir un massacre », avait affirmé le colonel, au cours d'une conversation téléphonique avec l'ambassadeur Ricardo Colombo (Argentine) qui dirige la commission de l'O.E.A.

M. Hernandez, représentant le colonel Caamano auprès de la commission de l'O.E.A., avait accusé les Américains d'avoir tiré les premiers.

Amis et connaissances

On a appris la nuit dernière que c'est par 407 voix contre 7 que la Chambre des représentants a approuvé les crédits supplémentaires de 700 millions de dollars demandés par le

président Johnson pour les forces américaines au Viet-nam et en République dominicaine.

Aux journalistes accrédités à la Maison-Blanche, le président Johnson a indiqué qu'il avait connaissance des vues de l'ancien président Juan Bosch, par l'intermédiaire d'amis ou de proches relations de ce dernier. Il n'a toutefois pas eu de contacts directs avec lui ni avec sa femme.

Les Etats-Unis ont demandé que le conseil de sécurité suspende toute action dans l'affaire de Saint-Domingue en attendant que l'O.E.A. puisse remplir sa mission.

Apparavant, M. Stevenson avait lui-même conseillé une liste de partis, de militants et de meneurs communistes, parmi lesquels un ancien interprète de russe au service de M. Fidel Castro, qui auraient été actifs durant les événements de Saint-Domingue.

L'idée d'indépendance est à la base du refus français

« La France se félicite de recevoir le Liban, un pays libre et indépendant. » En saluant en ces termes le président de la République libanaise, M. Charles Héou, le général de Gaulle « enchaînait » sur la déclaration faite quelques heures plus tôt par le délégué français, Roger Seydoux, devant le conseil de sécurité saisi de l'affaire dominicaine.

L'allusion au Liban « libre et indépendant », la condamnation de l'intervention américaine à Saint-Domingue, « l'éloignement » de l'OTASE, sont l'illustration de la politique d'indépendance nationale pour la France et pour les autres que le général de Gaulle a justifiée et expliquée en 14.000 mots lors de sa dernière allocution radiotélévisée.

L'idée

Cette grande « idée » de l'indépendance nationale qui entraîne la non-intervention guidée, dit-on à Paris, toutes les initiatives du général de Gaulle depuis longtemps.

Notre téléphone de Paris

Mais, à l'approche de l'élection présidentielle, de Gaulle veut que cette « idée » devienne la doctrine officielle de la France et toutes les occasions lui seront bonnes pour en persuader les Français.

A New-York la France a pris, pour la première fois, une position abrupte à l'égard des Etats-Unis, mais le texte de la déclaration lue par M. Seydoux avait été rédigé très certainement à l'Elysée et, prudent dans la forme pour éviter l'accusation de « parti libé » avec l'URSS, prend bien soin de justifier le « non » français par le rappel de la doctrine gaulliste.

« Notre position, dit ce texte, est fondée sur notre attachement au principe de la non-intervention », la population dominicaine doit être « mise à même de choisir librement son gouvernement ».

Certains organes français de l'opposition interprètent la position française comme un alignement sur l'URSS et affectent de redouter pour l'avenir un véritable « renversement des alliances », qui a toujours été formellement démenti par le pouvoir au nom même de ce principe de l'indépendance nationale totale.

Il n'en reste pas moins que, dans les milieux « européens et atlantiques » français, on redoute fort que la fissure dans le camp occidental ne s'agrandisse encore.

C'est probablement surtout parce qu'il pense à ce danger pour l'Europe que le chancelier Erhard a exprimé le désir que le général de Gaulle avance sa visite à Bonn.

On dit même que le président de la République française aurait personnellement préféré reculer encore la date de cette entrevue au sommet franco-allemand, officiellement prévue pour les premiers jours de juillet.

Les Allemands voudraient voir de Gaulle dès le 10 juin, mais le programme du général, s'il n'est pas modifié, ne lui laisse guère le temps d'aller à Bonn avant la fin du mois prochain.

UN FAIT PAR JOUR

La Rose

Quelle chose craque encore en Inde, cet immense pays auquel seule la carrure d'un Gandhi pouvait donner l'illusion qu'il était une nation.

Voilà que l'Inde qui, en dépit de tout, ne peut se défaire de séductions d'un certain colonialisme ; l'Inde écartelée en mille tentatives et en autant d'aspirations confuses qu'elle possède de misères et de talents ; voilà que l'Inde, qui souffre encore l'affront britannique, voit se créer sur son flanc gauche un nouvel abécé.

Personne ne croit sérieusement, en dépit des victoires, que les combats qui opposent Pakistanais et Indiens puissent mettre sérieusement en danger la paix dans cette région du monde.

La paix a, ces temps-ci, une excellente santé. Elle absorbe tout ce qu'on lui administre et elle a bien du mérite de s'en tirer ainsi.

Pourtant, que de monde au chevet de ces deux pays ! M. Bourguiba, qui se sent un cœur à l'échelle de l'Unité, a fait remettre à Ayub Khan et à M. Shastri un message invitant les deux pays à résoudre leurs problèmes par des voies pacifiques. Quant à M. Wilson, qui se souvient qu'il y a eu jadis à Buckingham une impératrice des Indes, il a tenu à rassurer les parlementaires britanniques en leur disant : « Qu'il se tienne en contact étroit avec les deux présidents. »

D'ailleurs, devait ajouter M. Wilson, « il y a toutes les raisons de croire que les combats ont cessé ». Les discours de M. Wilson ressemblent souvent à des paroles stupides, car les combats ne sont pas cessés, et les nouvelles reçues la nuit dernière indiquaient que les morts s'ajoutaient aux morts.

C'est un fait pourtant : on va-t-on, si deux membres du Commonwealth s'expliquent de cette façon ?

Car, pendant que M. Wilson faisait part « de la grande inquiétude » qui avait été la sienne, à la Chambre indienne, M. Shastri dans un tumulte encore jamais atteint, passait comme l'on dit un mauvais quart d'heure. Le président indien fut accusé de « capitulation » et au bout du compte, il fut contraint de dire qu'il avait rejeté la suspension d'armes proposée par la Grande-Bretagne en même temps qu'il promettait de demander au Pakistan « de retirer ses troupes du territoire contesté ».

Si les cendres de Nehru n'ont pas fini de descendre le Gange, l'âme du pandit doit être agitée d'étranges soubresauts.

Pauvres Pakistanais, pauvres Indiens, qui s'imagine qu'ils vont pouvoir ainsi continuer longtemps à se mesurer en tête-à-tête ! M. Wilson n'est qu'un mathématicien, M. Gordon Walker vend de bonnes paroles, l'Inde et le Pakistan sont loin de Big Ben, mais des « marines », il y en a partout.

A moins que... A moins que chacun laisse faire pour ne pas provoquer l'éclatement de cette immense chaudière. L'Inde, alors, serait autre chose que Cuba ou que Saint-Domingue. Qui sait même, si le problème serait à la portée des plus grands ?

Et c'est pour cela, qu'on ne laissera peut-être pas se faner, la rose de Nehru.

L. GRANGER

Inculpé de non-assistance à personne en danger

Le Dr Colin s'est défendu d'avoir refusé de soigner un blessé

Le jugement sera rendu le 2 juin prochain

NANCY (UPI). — Large carrure de sportif, regard clair qui cherche celui de ses juges, sans timidité ni provocation, le Dr Gérard Colin a comparu hier matin devant le tribunal de grande instance de Nancy.

Le jeune médecin a trente-cinq ans. Il est flanqué dans le box des accusés de six coaccusés, dont l'âge et l'apparence tranchent nettement sur les siens. Tous les sept, cependant, répondent de la même accusation : « non-assistance à personne en danger ».

EN PLEINE NUIT

C'est d'une voix calme et posée que le Dr Colin fera le récit de la nuit tragique, il rappelle qu'il était à 3 h 30 du matin, dans la nuit du 25 au 26 novembre, lorsqu'il ouvrit en pyjama au jeune Mariotte, qui s'acharnait sur sa sonnette :

« Je l'ai eng... et lui ai conseillé de reprendre son sang-froid », dit le médecin. « Il a alors pu m'expliquer qu'une bagarre avait éclaté au bal des conscripts, et qu'un garçon était couché sur le trottoir, à deux cents mètres

L'Australie creusera ses ports à l'atome

LONDRES, (UPI). — M. Charles Court, ministre d'Etat australien pour le développement industriel a déclaré dans une interview à la B.B.C. que son pays envisageait de creuser un port à l'aide d'explosifs nucléaires.

Ce port, destiné à évacuer le minerai de fer, serait creusé dans la région occidentale désolée de l'Australie, près de l'île de Monte-Bello.

Il serait nécessaire de consulter les pays signataires du traité de Moscou pour obtenir l'autorisation de procéder au creusement du port avec des charges nucléaires, mais, cette autorisation obtenue, les premières explosions pourraient avoir lieu d'ici à deux ans.

La conférence de l'OTASE a approuvé la politique asiatique des Etats-Unis

La France et le Pakistan ont fait bande à part

LONDRES (ATS-AFP). — La conférence ministérielle de l'OTASE s'est finalement mise d'accord sur le texte du communiqué publié à l'issue des débats, mais ce communiqué signale d'abord que la France s'en désolidarise et ensuite que le Pakistan fait d'importantes réserves.

C'est donc par six membres sur huit que le texte a été approuvé dans son ensemble.

Il approuve et soutient la politique américaine en Asie. Il s'élève avec force contre l'agression organisée, dirigée entretenue et soutenue par le régime communiste du Viet-nam du Nord contre la République sud-vietnamienne.

Cependant, les ministres de l'OTASE affirment que tous les efforts possibles devraient être entrepris en vue d'aboutir à un règlement satisfaisant et durable du conflit vietnamien, dans un sens assurant au peuple vietnamien

le droit de bâtir son avenir dans la paix sans immixtion étrangère.

D'autre part, la conférence de l'OTASE souligne avec inquiétude l'aggravation de la subversion communiste venant de l'extérieur contre la Thaïlande et au Laos.

La prochaine réunion se tiendra à Canberra (Australie) en 1966.

EN SUISSE

Le compositeur Frank Martin à l'honneur

VIENNE (APA). — Le compositeur suisse Frank Martin a été nommé membre d'honneur de l'Académie de musique et d'art de Vienne, au cours d'une cérémonie qui a eu lieu mercredi. M. Hans Graf a interprété cinq des huit préludes pour piano de Frank Martin. Cette distinction est intervenue à l'occasion du 75ème anniversaire de Frank Martin.

Après les plaidoiries des défenseurs, le tribunal s'est accordé un délai de réflexion de près d'un mois — l'arrêt sera prononcé le 2 juin — pour dire si le Dr Colin est déclaré coupable ou non coupable de non-assistance à personne en danger.

Le meurtre de Nancy

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Mardi soir, M. et Mme Muller ont été à nouveau entendus ensemble longuement par les inspecteurs de la police judiciaire, afin de confronter leurs déclarations individuelles ultérieures. Mme Muller a confirmé qu'elle était seule lundi matin à la maison. Son mari était à son travail, son fils aimé, Charles, à l'école. Pendant qu'elle passait l'aspirateur dans sa chambre, le petit Pierre s'était endormi sur son lit.

M. Muller est rentré à 10 h 30 (il déclarera pour sa part qu'il était allé voir une cliente qu'il n'avait pas trouvée) et est aussitôt ressorti pour porter des paquets à la poste.

A 10 h 50, Mme Muller est descendue à la cave afin de régler le chauffage ; le petit Pierre dormait toujours. La porte de l'appartement des Muller était ouverte, mais la porte d'entrée était

fermée à clé. « Mon travail à la cave n'a pas duré cinq minutes », devait déclarer la jeune femme. « Quand je suis remontée, Pierre gémissait sur son lit, la gorge ensanglantée... »

« Feu vert »

Le meurtrier — ou la meurtrière — aux agités a pu voir (fait exceptionnel) M. Alfred Muller se chargeant habituellement du chauffage, M. Muller sortir et sa femme gagner la cave. Témoin irrécusable de la présence de quelqu'un dans le sous-sol : un dispositif électrique allume simultanément les ampoules placées dans la cave et une lampe-témoin située dans le couloir, près de la porte d'entrée donnant sur l'avenue de la Libération.

Le « témoin » est souvent surveillé par les occupants du rez-de-chaussée — les Muller et l'aïeule octogénaire — soucieux d'éviter tout gaspillage d'électricité.

Le jour du crime, il constitua le « feu vert » pour le monstrueux assassin, le signal que le petit Pierre était

Selon une déclaration de Mohammed Khidder

L'opposition à Ben Bella peut exploser à tout moment

FRANCFORT (UPI). — Dans une déclaration faite à Francfort, Mohammed Khidder a dit :

« La question est de savoir si le peuple algérien est fait pour être gouverné par un dictateur. Je ne le pense pas. Ben Bella est fait pour être un dictateur. Malheureusement, nous ne l'avons pas compris avant le triomphe de la révolution. »

Il a ajouté que « des milliers » de partisans attendent dans les montagnes le moment de passer à l'action.

L'ARGENT DU F.L.N.

Il a d'autre part accusé le régime de Ben Bella d'emprisonner et de torturer les gens, d'évincer illégalement les membres de l'opposition au parlement, d'être responsable d'un chômage grandissant et de supprimer les droits civils et la liberté de parole et de la presse.

Mohammed Khidder, qui a quitté la Suisse en octobre, tenterait d'y rentrer pour le procès en restitution de 14 millions de dollars appartenant au F.L.N. intenté par le gouvernement algérien.

« C'est — dit-il — une question de principe politique. Le peuple algérien a donné cet argent pour la lutte pour l'indépendance et la démocratie. J'utilise les fonds dans ce but. »

A l'occasion de la « Journée de l'Europe »

Un buste de Churchill installé à Strasbourg dans la salle du conseil

Débat sur la situation des juifs en URSS

STRASBOURG, (ATS-AFP). — Un buste de sir Winston Churchill a été installé hier à midi dans l'hémicycle du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Il a été dévoilé solennellement au cours d'une cérémonie placée sous le signe de la « Journée de l'Europe », qui commémore l'anniversaire de la fondation du conseil le 5 mai 1949.

Le buste a été remis au conseil par M. Maurice Faure, président du « mouvement européen ». Il est la réplique de l'œuvre d'Oscar Neummon qui se trouve au château de Windsor et appartient à la reine d'Angleterre.

Au cours de la cérémonie, le ministre d'Etat pour les affaires étrangères du Royaume-Uni, M. Walter Padley, le président de l'assemblée

consultative de Strasbourg, M. Pierre Pflimlin, et M. Maurice Faure ont rendu hommage au « grand Européen » qu'était l'homme d'Etat britannique décédé au début de l'année.

Le Conseil de l'Europe a décidé de profiter de la détente entre l'Est et l'Ouest pour prendre une initiative destinée à amener l'URSS à accéder à la minorité juive vivant sur son territoire les droits dont elle est privée. Cette déclaration a été faite à l'assemblée consultative au cours d'un débat sur la situation de la communauté juive en Union soviétique, par M. Georges Margue (social-chrétien du Luxembourg).

Dernière minute

Catastrophe aérienne aux Canaries

SANTA CRUZ DE TENERIFE (Iles Canaries) (UPI). — Un Superconstellation de la compagnie espagnole Iberia s'est écrasé peu après minuit à l'atterrissage à Santa Cruz de Tenerife.

Il y aurait une vingtaine de morts.

LE GRAND PRIX « HISTORIA » A UN BELGE.

— Le Grand Prix « Historia » a été décerné à Paris à l'écrivain belge Carlo Bronne pour son livre « Albert Ier, le roi sans terre ».

TORNADO AU MEXIQUE. — Six personnes ont été tuées, de nombreuses autres blessées et trois villages inondés par une tornade qui s'est abattue sur l'Etat de Puebla à 200 km à l'est de Mexico. Une cinquantaine de maisons ont été détruites.

La défense de Naessens chipote sur des points de chimie pure

PARIS (AFP). — Premier témoin Naessens, le professeur Georges Mathé, défenseur a cependant été très sévère à l'égard du prévenu.

Il a relevé des erreurs dans les photos prises par Naessens, et que ce dernier lui a présentées six mois avant l'affaire. Il a conseillé à Naessens de les montrer à un spécialiste en mycologie car il pensait qu'il n'y avait pas de microorganismes comme l'assurait Naessens. De toute manière il n'a jamais été prouvé que les bactéries et les champignons aient une influence quelconque sur la leucémie.

Le témoin suivant est un spécialiste en mycologie de l'Institut Pasteur, M. Segrestain, chargé par l'expertise de rechercher des champignons dans les préparations de Naessens.

A la suite des questions de la défense au professeur Segrestain, le professeur Lebreton revient à la barre. Il réaffirme que le germe isolé dans le ballon authentifié par Naessens et sur lequel a été faite l'expertise n'a pas été « choisi », puisqu'il était le seul présent dans ce ballon. Naessens, poursuit-il, a reconnu son germe, celui qui est, selon lui, responsable du

« JACOBSEN »
tondeuses à gazon
à partir de Fr. 395.-
MOTEUR SILENCIEUX
4 couteaux à ne jamais aiguiser.
Vente et service mécanique assurés par
Colombier
Tél. 6.33.12